République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Supérieure de Management Tlemcen

Mémoire

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en science de gestion

Spécialité : Management financier

Thème :

L'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie :

Une analyse empirique par l'approche ARDL durant la période 2004-2024

Présenté par : Melle. BENDRAHO Aya et Melle. BENMAHAMMED Lamiss

Soutenu le : 10/06/2026

Devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Qualité
1- SENOUCI BEREKSI Imane	Professeure	Présidente
2- BOURI Sarah	Professeure	Encadrante
3- HEMCHE Omar	Professeur	Examinateur

Année universitaire : 2025/2026

Remerciements

Au terme de notre parcours universitaire, marqué par plusieurs années d'efforts, de persévérance et d'apprentissage au sein de l'École Supérieure de Management Tlemcen, il nous est essentiel d'exprimer notre profonde gratitude. Ce mémoire reflète un cheminement riche en expériences et en acquis.

Nous rendons avant tout grâce à Dieu, pour nous avoir donné la patience, la force et la détermination nécessaires pour accomplir ce travail.

Nous exprimons nos sincères et respectueux remerciements à notre encadrante, **Mme Pr. BOURI Sarah**, pour son encadrement qualifié et exceptionnel, sa disponibilité constante et sa bienveillance soutenue tout au long de la réalisation de ce travail. Sa rigueur scientifique, ses conseils éclairés, ses orientations avisées ainsi que ses exigences académiques ont constitué un véritable pilier, conférant à notre travail toute sa valeur et sa cohérence.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant d'évaluer et d'examiner ce travail. Nous exprimons également notre profonde gratitude à l'ensemble de nos enseignants pour la qualité de leur enseignement et leur engagement, qui ont contribué à enrichir nos connaissances et à façonner notre cheminement académique et professionnel.

Nous adressons également nos sincères remerciements au **Dr Abdelkrim** pour son aide et ses orientations précieuses, qui a grandement contribué à la réalisation de ce mémoire.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à toute l'équipe de la Banque de Développement Local (BDL) de Tamanrasset, et plus particulièrement au directeur d'agence, pour la qualité de son encadrement, ses précieux conseils et sa disponibilité. Nous remercions également la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) de Saïda pour avoir fournis les ressources et les moyens nécessaires à la réalisation de ce travail. Nous exprimons enfin notre gratitude aux deux agences pour leur accueil chaleureux, leur professionnalisme et l'aide précieuse qui nous ont permis d'évoluer dans un environnement enrichissant et formateur.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, par leur aide, leur soutien ou leurs conseils.

Merci à vous tous.

Dédicace

Je dépose ce travail comme on dépose une part de soi : avec pudeur, avec gratitude, et avec une reconnaissance infinie que mon cœur peut exprimer.

À moi-même, *pour les combats silencieux, pour les nuits blanches où la volonté résistait, pour les doutes surmontés. Pour avoir persévéré malgré les obstacles et cru en mes capacités. Ces pages portent la trace d'une femme qui a transformé ses épreuves en force.*

À ma chère maman, Fatima Zohra, *ma force, ma lumière et mon refuge. Tu mérites tout l'amour de ce monde. Tu as porté mes rêves avec une foi, sans rien demander en retour. Si aujourd'hui j'avance, c'est grâce à tes sacrifices, ton soutien et ton amour qui m'ont appris à ne jamais m'arrêter. Les mots restent faibles face à ce que tu représentes pour moi.*

À mon père, Ali, *tu as été un exemple de force, de persévérance et de courage. Merci pour ta confiance et ton encouragement constant.*

À mes sœurs, Lilia et Fadila, et mon frère Mokhtar, *mes refuges et mes compagnons d'âme. Vous avez été la voix qui rassurait, l'épaule discrète qui soutenait et la douceur qui empêchait la lassitude. Merci pour votre présence constante, profonde et irremplaçable.*

À mes neveux, Issam et Mouad, *mes petites lumières, dont les sourires savent redonner du sens à chaque effort.* ***À mon beau-frère, Abdelghafar,*** *pour la bienveillance sincère et l'estime fraternelle avec lesquels tu as accompagné mon chemin.*

À Raghed, *dans les instants de réussite comme dans les moments de doute, tu as toujours été là. Tu es de ces rares personnes qui transforment les faiblesses en force.*

À Hadj Mohamed, *pour ta présence fidèle depuis les premiers chapitres de mon parcours.*

À mes amis, Amani, Djouhaina et Bilal, *pour votre amitié sincère, votre soutien et tous les moments partagés qui ont rendu ce parcours plus beau.* ***Baya,*** *merci d'être à mes côtés dans les mauvais avant les bons moments. Tu es une sœur que la vie m'a offerte.*

À ma binôme, Lamiss, *pour cette collaboration et ce chemin partagé, pour l'effort porté à deux, pour la rigueur et la confiance tissées au fil des pages.*

À vous tous. Ce que je suis aujourd'hui porte en lui une part de vous, profonde et indélébile.

Aya.

Dédicace

Du plus profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui ont été une lumière sur mon chemin, un soutien dans mes moments de faiblesse et une source d'espoir dans mes instants de doute.

À la petite fille que j'étais autrefois, *à ses rêves, à ses espoirs et à sa résilience inébranlable. Je suis fière du chemin parcouru et de la personne que je suis devenue aujourd'hui.*

À mon grand-père, qu'Allah lui fasse miséricorde, *ton absence laisse un vide immense dans ma vie, mais ton souvenir m'a donné la force de poursuivre mon chemin et d'avancer en pensant à toi à chaque étape. Ce travail t'est dédié, avec l'espoir que tu sois fier de moi.*

À mon cher père, Mohamed, *l'homme de peu de mots mais aux grands sacrifices, dont le soutien et la confiance ont été ma force et mon guide. Tu m'as appris la dignité dans le travail et la puissance du silence. Ce travail est le résultat de tes efforts et de ton engagement personnel.*

À ma chère maman, Souad, *ma force et mon refuge, dont l'amour, les prières silencieuses, les sacrifices et le soutien constant ont été la lumière de mes moments les plus difficiles. Si j'en suis là aujourd'hui, c'est grâce à toi.*

À ma chère famille, Soumia, Noor, Wissam, et Sid Ahmed, *ainsi qu'à* ***ma grand-mère,*** *ma force et mon refuge dans les moments difficiles. Merci pour votre amour, votre présence et votre soutien qui m'ont toujours permis d'avancer.*

À mes chères amies, Amani, Jouhaina et Baya, *pour leur soutien constant, leur amitié sincère et tous les moments partagés qui ont illuminé mon parcours.*

À ma binôme, Aya, *pour sa collaboration précieuse, son engagement et son esprit de camaraderie qui ont rendu ce travail commun à la fois agréable et fructueux.*

Lamiss

Sommaire

Introduction Générale…… 2

Chapitre I. Cadre conceptuel de l'inclusion Financière 12

Introduction ……..... 13

Section (01) : La notion de l'inclusion financière ……... 14

Section (02) : Mesures, indicateurs et déterminants de l'inclusion financière …… 21

Section (03) : Stratégies de promotion et obstacles à l'inclusion financière…… 29

Conclusion …… 39

Chapitre II. Le Nexus Inclusion Financière - Croissance Économique : Cadre Théorique et Canaux de Transmission 40

Introduction…… 41

Section (01) : Fondements théoriques de la croissance économique …… 42

Section (02) : Évolution des paradigmes de la croissance économique …… 55

Section (03) : L'inclusion financière comme moteur de la croissance économique ……..... 67

Conclusion……...…… 75

Chapitre III. Inclusion financière et croissance économique en Algérie : analyse empirique sur la période 2004-2024 76

Introduction…… 77

Section (01) : Diagnostic et trajectoire de l'inclusion financière en Algérie …… 78

Section (02) : Démarche méthodologique de l'étude économétrique …… 84

Section (03) : Présentation, analyse et interprétation des résultats …… 98

Conclusion …… 108

Conclusion Générale…… 110

Bibliographie…… 113

Annexe…… 121

LISTE DES TABLEAUX

Liste des tableaux

N° du tableau	Titre du tableau	Page
Chapitre I		
(I.1)	Les dimensions de l'inclusion financière et ces indicateurs	**25**
Chapitre III		
(III.1)	Nombre de comptes actifs en dinars dans les institutions financières formelles par rapport à la population totale, en Algérie	**82**
(III.2)	Nombre de distributeurs automatiques des billets des agences bancaires, en Algérie	**83**
(III.3)	Nombre d'emprunteurs auprès des établissements financiers en Algérie pendant la période 2020-2024	**84**
(III.4)	Nombre de déposants dans les banques en Algérie durant la période 2020-2024	**85**
(III.5)	La croissance du PIB en pourcentage, Algérie durant la période 2004-2024	**92**
(III.6)	Le nombre d'agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes, Algérie pendant la période 2004-2024	**93**
(III.7)	Le nombre des guichets automatiques pour 100 000 adultes, Algérie pendant la période 2004-2024	**94**
(III.8)	Les emprunts pour 100 000 adultes, Algérie pendant la période 2004-2024	**95**
(III.9)	Épargne brute (% du PIB), Algérie pendant la période 2004-2024	**96**
(III.10)	La formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB, Algérie pendant la période 2004-2024	**98**
(III.11)	Le taux d'inflation en pourcentage, Algérie durant la période 2004-2024	**99**
(III.12)	Statistiques descriptives des variables d'étude	**101**
(III.13)	Résultats des tests d'Augmented Dickey-Fuller (ADF) et de Phillips-Perron (PP)	**102**
(III.14)	Résultats de l'estimation du modèle ARDL	**103**
(III.15)	Les résultats du test de cointégration (Bounds test)	**104**
(III.16)	Résultats de l'approximation à long et court terme du modèle ARDL	**105**
(III.17)	Les résultats du test d'autocorrélation (Breusch-Godfrey)	**106**
(III.18)	Les résultats du test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan-Godfrey)	**107**
(III.19)	Les résultats du test de causalité (Granger)	**109**

LISTE DES FIGURES

Liste des figures

N° de la figure	Titre de la figure	Page
Chapitre I		
(I.1)	Les piliers de l'inclusion financière	**21**
(I.2)	Les dimensions de l'inclusion financière	**22**
(I.3)	Le rôle de système bancaire pour favoriser l'inclusion financière	**30**
(I.4)	Les politiques de l'inclusion financière	**34**
Chapitre II		
(II.1)	Les facteurs de la croissance économique	**45**
(II.2)	Les étapes de la croissance économique	**48**
(II.3)	Les méthodes de calcul du PIB	**52**
(II.4)	Les conceptions d'Adam Smith sur la croissance économique	**57**
(II.5)	Théorie de Malthus	**59**
(II.6)	Les sources de la croissance endogène	**65**
(II.7)	La relation entre l'inclusion financière et la croissance économique	**70**
Chapitre III		
(III.1)	La croissance du PIB en pourcentage, Algérie (2004-2024)	**92**
(III.2)	Le nombre d'agences bancaires pour 100 000 adultes, Algérie (2004-2024)	**93**
(III.3)	Le nombre des guichets automatiques pour 100 000 adultes, Algérie (2004-2024)	**94**
(III.4)	Le nombre des emprunts pour 100 000 adultes, Algérie (2004-2024)	**96**
(III.5)	Épargne brute en pourcentage du PIB, Algérie (2004-2024)	**97**
(III.6)	La formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB, Algérie (2004-2024)	**98**
(III.7)	Le taux d'inflation en pourcentage, Algérie (2004-2024)	**100**
(III.8)	Sélection du nombre de retard optimal	**103**
(III.9)	Graphe de l'ensemble cumulatif (CUSUM)	**107**
(III.10)	Graphe de la somme cumulée des carrés (CUSUMQ)	**108**

LISTE DES ANNEXES

Liste des annexes

N° de l'annexe	Titre de l'annexe	Page
A.1	Les données du modèle de la régression	**126**
A.2	Statistiques descriptives	**126**
A.3	Estimation du modèle ARDL	**126**
A.4	Estimation des retards (lags)	**127**
A.5	Test de cointégration (Bounds Test)	**127**
A.6	Estimation de la relation à long terme	**127**
A.7	Estimation de la relation à court terme	**128**
A.8	Test d'autocorrélation (Breusch-Godfrey Serial Correlation LM)	**128**
A.9	Test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan-Godfrey)	**128**
A.10	Test de stabilité (CUSUM)	**129**
A.11	Test de stabilité (CUSUMQ)	**129**
A.12	Test de causalité de Granger	**130**

LISTE DESABREVIATIONS

Liste des abréviations

WDI	World Development Indicators
AFI	Alliance for Financial Inclusion
GPFI	Global Partnership for Financial Inclusion
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
INFE	International Network for Financial Education
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
G20	Groupe des 20
PME	Petites et Moyennes Entreprises
FMI	Fonds Monétaire International
BA	Banque d'Algérie
BM	Banque mondiale
GFDD	Global Financial Development Database
NBC	Nombre de branches bancaires commerciales
GAB / DAB	Guichets automatiques bancaires / Distributeurs automatiques de billets
EPB	Épargne brute
INF	Inflation
INVST	Investissement (Formation brute de capital fixe)
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
IPC	Indice des Prix à la Consommation
PIB	Produit Intérieur Brut
ARDL	Autorégressive Distributed Lag
ECM	Error Correction Model
ADF	Augmented Dickey-Fuller
CUSUM	Cumulative Sum of Recursive Residuals
CUSUMSQ	Cumulative Sum of Squares
ARCH	Autoregressive Conditional Heteroskedasticity

Introduction Générale

Introduction Générale

La croissance économique demeure l'une des préoccupations fondamentales de toute nation aspirant à la stabilité, à la diversification et au bien-être social. Elle constitue le reflet de l'évolution du niveau de richesse créée au sein d'une économie et résulte d'un ensemble complexe de facteurs parmi lesquels le développement du secteur financier occupe une place centrale. En effet, l'aptitude du système financier à la mobilisation de l'épargne, au financement des investissements et à faciliter les échanges est reconnue comme l'un des déterminants majeurs de la dynamique économique moderne. Dans ce contexte, aujourd'hui l'inclusion financière constitue un pilier stratégique majeur des politiques de développement, dans la mesure où elle cherche à garantir pour l'ensemble des agents économiques un accès efficace, équitable et abordable aux services financiers.

L'inclusion financière se définit comme la possibilité de toute la population à bénéficier des services financiers formels qui répondent à leurs besoins. Elle s'oppose directement à l'exclusion financière, phénomène qui limite l'intégration active des populations à l'activité économique et freine leur capacité à investir, épargner ou entreprendre. Au-delà de sa dimension sociale, l'inclusion financière constitue désormais un enjeu économique majeur : un système financier inclusif élargit la base des épargnants et des investisseurs et renforce ainsi la croissance économique. À l'inverse, un système peu inclusif réduit la mobilisation d'épargne, limite le financement des investissements productifs et freine la croissance économique.

Dans ce contexte, les banques commerciales occupent une place déterminante. Acteurs centraux du management financier, elles assurent la gestion des moyens de paiement, la collecte de l'épargne, l'octroi de crédit et le déploiement des services digitaux. Leur performance et leur capacité à toucher l'ensemble du tissu économique conditionnent ainsi, en grande partie, le niveau d'inclusion financière d'un pays. Par ailleurs, de nombreuses études soulignent que la qualité de la gestion financière – à travers la distribution du crédit, la diversification des services et l'innovation technologique – représente un facteur essentiel permettant de transformer l'inclusion financière en véritable moteur de la croissance économique.

Cependant, malgré les efforts engagés au niveau mondial pour promouvoir l'accessibilité des produits et services financiers. Dans plusieurs pays en développement, la bancarisation demeure limitée, les services numériques peu développés et la confiance envers les institutions financières relativement faible, ce qui freine la dynamique économique.

L'Algérie illustre pleinement ces enjeux. Malgré les réformes financières initiées depuis les années 1990 et les avances réalisées dans la modernisation du secteur bancaire, plusieurs indicateurs montrent que le pays reste marqué par un niveau insuffisant d'inclusion financière : faible taux de bancarisation, concentration géographique des agences bancaires, digitalisation encore incomplète, lenteur des procédures et recours important à la liquidité informelle. Ces insuffisances apparaissent particulièrement préoccupantes dans un contexte où l'économie nationale cherche à favoriser l'investissement privé et à promouvoir des sources de croissance plus diversifiées et durables.

Ainsi, la question de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie revêt une importance stratégique tant sur le plan scientifique qu'économique. Elle permet non seulement d'évaluer la contribution réelle des banques commerciales à la mobilisation des ressources et au financement de l'activité productive, mais aussi de déterminer les leviers susceptibles d'améliorer non seulement la performance globale du système financier, mais aussi la croissance économique globale.

Cette étude analyse l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie, mesurée par l'évolution du PIB. L'inclusion financière sera appréhendée à travers plusieurs indicateurs tels que la bancarisation, l'accès au crédit, la densité du réseau bancaire et la digitalisation des services. L'analyse intégrera également des variables de contrôle afin de mieux isoler l'influence réelle de l'inclusion financière sur la croissance économique. Sur le plan empirique, le recours au modèle ARDL permettra d'examiner simultanément les relations de long et de court terme entre les variables, tout en prenant en considération les spécificités structurelles de l'économie nationale. L'objectif principal est de comprendre comment l'inclusion financière contribue-t-elle à soutenir la croissance économique de notre pays.

- **Les études précédentes :**

Au long de notre recherche consacrée à l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie, nous nous sommes appuyés sur un ensemble d'études antérieures qui ont analysé cette thématique sous des angles complémentaires. Ces travaux, qu'ils soient théoriques ou empiriques, constituent un socle scientifique essentiel pour comprendre les mécanismes à travers lesquels l'inclusion financière permet de favoriser la croissance économique, en particulier dans les pays en développement. Ils offrent ainsi un cadre analytique solide et pertinent pour situer et orienter notre propre étude.

KABIKISSA F. Jean Désiré (2020) a étudié **l'incidence de l'inclusion financière sur la croissance économique au Congo**, en se fixant comme objectif principal d'analyser dans quelle mesure l'inclusion financière peut présenter l'un des véritables leviers de développement économique dans un contexte marqué par une faible bancarisation et une forte dépendance au secteur pétrolier. L'étude couvre la période allant de **1986 à 2016**, en se basant sur des données macroéconomiques issues notamment du FMI, de l'INS, de la BM, de la BEAC, de la COBAC, du MFPP et de la DGT. L'auteur a adopté une méthodologie économétrique fondée sur le modèle Autorégressive Distributed Lag (ARDL), complétée par une analyse descriptive. La croissance économique mesurée par le produit intérieur brut (BIP) hors pétrole, est retenu comme variable dépendante, tandis que l'inclusion financière est mesurée par le nombre d'agences bancaires et d'institutions de microfinance rapporté au quotient économique (CREAB/QE). Le modèle intègre également plusieurs variables de contrôle, notamment les dépenses publiques, le taux d'intérêt, l'investissement, le crédit intérieur brut, l'épargne brute des ménages, le degré d'ouverture commerciale et le crédit au secteur bancaire. Les résultats montrent l'existence d'une relation positive et significative entre l'inclusion financière et la croissance économique hors revenus pétroliers, aussi bien à court qu'à long terme. En conclusion, l'auteur confirme que l'inclusion financière représente un facteur essentiel de la croissance économique hors pétrole au Congo, tout en mettant l'accent sur l'importance de renforcer le système financier afin de lever les contraintes structurelles limitant son efficacité. (Kabikissa, 2020)

Par ailleurs, **ZEMIRLI Radhia (2022)** a réalisé une étude intitulée **« Analyse économétrique de l'effet de l'inclusion financière sur la croissance du PIB hors hydrocarbures en Algérie »**, visant à vérifier si l'inclusion financière peut être un levier fondamental de diversification économique dans un contexte marqué par la forte dépendance à la rente pétrolière. L'analyse couvre la période **1999-2021** et s'appuie sur des données macroéconomiques issues de la Banque d'Algérie (BA), de la Banque mondiale (BM) et du Global Findex. L'auteure a estimé un modèle de régression linéaire multiple où la croissance du PIB hors hydrocarbures représente la variable dépendante ; tandis que l'inclusion financière est mesurée par le crédit accordé au secteur privé en pourcentage du PIB, en intégrant quatre variables de contrôle (dépenses publiques, investissement, consommation finale, balance commerciale hors hydrocarbures). Elle a réalisé des tests économétriques de validité (ADF, Jarque-Bera, Breusch-Pagan, Breusch-Godfrey) et traité les données avec Stata 15.

Les résultats mettent en évidence l'existence d'une relation positive et significative : une hausse de 1% du crédit au secteur privé entraîne une hausse de 51,69% du PIB hors hydrocarbures. Les dépenses publiques, la consommation et l'investissement ont aussi des effets positifs, tandis que la balance commerciale n'est pas significative. L'étude conclut que l'inclusion financière est un déterminant de la croissance hors hydrocarbures en Algérie, mais que son effet est freiné par la faible densité du réseau bancaire, les coûts élevés, la rigidité réglementaire, la faible culture financière et des réticences socioculturelles. L'auteure recommande de renforcer le système bancaire, réduire les coûts, diversifier les services et promouvoir des solutions numériques. (Zemirli, 2023)

De leur côté, **DIAW Khady et FALL Ndiack (2022)** ont étudié **les effets de l'inclusion financière sur la croissance inclusive dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)** sur la période **2004–2019**, visant à déterminer le sens de causalité, l'effet à long terme et à court terme et le seuil optimal d'inclusion pour obtenir une croissance réellement inclusive. Ils ont utilisé une double approche économétrique : un modèle ARDL pour les relations de court et de long terme et un modèle de panel dynamique à effet de seuil et à correction d'erreur, complété par un test de causalité. L'inclusion financière a été désagrégée en trois dimensions (accès, usage, qualité). Les résultats montrent une causalité unidirectionnelle de l'inclusion financière vers la croissance inclusive, un effet négatif à court terme mais positif et significatif à long terme, avec un seuil optimal de 0,46 au-delà duquel l'effet devient favorable à une croissance inclusive. Les auteurs recommandent que la BCEAO cible le dépassement de ce seuil via des politiques visant la pénétration bancaire, l'accès géographique aux services financiers et leur usage effectif pour une croissance véritablement inclusive et réduisant ainsi les inégalités structurelles. (Diaw & Fall, 2022)

De leurs côtés**, AZZIZI Imad Eddine et AZZAOUI Khaled (2022)** ont analysé **l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie sur la période 2004–2019,** avec pour objectif d'analyser les relations de long et de court terme entre ces deux variables dans un contexte de faible bancarisation. Cette étude s'appuie sur des données de séries temporelles issues notamment de la Global Financial Development Database (GFDD), du FMI et des World Development Indicators (WDI).

Les auteurs ont adoptés une approche économétrique de type ARDL, en considérant le logarithme du PIB réel comme une variable dépendante et le nombre des agences bancaires pour 10 000 adultes comme proxy de l'inclusion financière, complété par quatre variables de contrôle (dépenses publiques, investissement privé, épargne brute des ménages et ouverture commerciale). Les tests économétriques de stationnarité, de cointégration, de stabilité et de diagnostic ont confirmé la robustesse du modèle estimé sous EViews 10. Les résultats révèlent un effet positif et statistiquement significatif de l'inclusion financière sur la croissance économique, à court terme (+2,15%) et à long terme (+45 %). L'ouverture commerciale exerce également un effet positif (+35,78 %), alors que certaines variables de contrôle présentent des effets négatifs. En conclusion, les auteurs confirment le rôle déterminant de l'inclusion financière dans la croissance de l'économie algérienne sur les deux horizons temporels et recommandent le renforcement de la bancarisation et des paiements numériques. (Azzizi & Azzaoui, 2022)

De leurs côtés, **HENNI Amina** et **MELAHI Rekia (2023)** ont mené une étude intitulée **« Le rôle de l'inclusion financière dans la réalisation de la croissance inclusive en Algérie »**, avec pour objectif de clarifier le cadre théorique reliant ces deux notions, d'évaluer le niveau réel de l'inclusion financière et son impact sur l'atteinte d'une croissance véritablement inclusive. L'analyse s'inscrit dans le contexte algérien depuis les années 2000, caractérisé par une croissance économique soutenue mais peu inclusive. Les auteures ont adopté une méthodologie descriptive et analytique, fondée sur une revue de la littérature et l'examen de l'évolution d'indicateurs d'inclusion financière, ainsi que d'indicateurs de croissance inclusive (niveau de vie, inégalités, pauvreté, stabilité financière et financement des PME). Les résultats montrent que, malgré une amélioration progressive, le niveau d'inclusion financière en Algérie demeure faible et inférieur à la moyenne internationale, ce qui limite la capacité de la croissance économique à être inclusive. En conclusion, les auteures confirment que l'inclusion financière constitue un élément important d'une croissance inclusive et recommandent la mise en place de réformes visant à renforcer l'accès et l'usage des services financiers, à diversifier l'économie nationale et à assurer une croissance durable et équitable. (Henni & Melahi, 2023)

HILAL Jenan Salim (2025) a étudié **l'impact de l'inclusion financière sur la promotion de la croissance économique en Irak**. L'objectif principal de cette étude est d'analyser le rôle des indicateurs de l'inclusion financière dans l'augmentation de la performance économique dans un contexte caractérisé par des fluctuations économiques et structurelles. L'étude porte sur l'Irak et couvre la période **2010-2023**, en s'appuyant sur des données trimestrielles issues principalement de sources officielles, notamment la Banque centrale d'Irak. L'auteure a adopté une méthodologie économétrique basée sur le modèle Autorégressif à Retards Échelonnés (ARDL), complétée par une analyse descriptive et analytique, où le PIB mesure la croissance économique, considéré comme variable dépendante, tandis que l'inclusion financière est mesurée par plusieurs indicateurs, notamment le nombre de succursales bancaires, le nombre de distributeurs automatiques (DAB) et le nombre de points de vente (POS), représentant les variables indépendantes. Les résultats obtenus révèlent l'existence d'une relation positive et statistiquement significative entre les indicateurs de l'inclusion financière et la croissance économique aussi bien à court qu'à long terme. Ils mettent également en évidence une interaction étroite entre l'élargissement des produits et services financiers et la performance économique, soulignant que l'accès aux services financiers constitue un élément essentiel dans la stimulation de l'activité économique. Enfin, l'étude confirme que l'inclusion financière constitue un facteur essentiel de la croissance économique en Irak, tout en améliorant les infrastructures financières et renforçant l'accès aux services bancaires. (HILAL, 2025)

➢ Problématique de l'étude :

Au cours du présent travail de recherche, nous nous sommes intéressées à étudier l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie. Cette réflexion découle du constat selon lequel l'accès équitable aux services financiers constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la diversification de l'économie algérienne.

De ce fait, au cours de cette recherche, nous tenterons de répondre à la problématique suivante : **« Quel est l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie sur la période 2004-2024 ?»**

Afin de répondre à notre problématique, il est essentiel de répondre à certaines questions secondaires, dont les réponses nous aideront à éclaircir les aspects du problème posé :

- Qu'est-ce que l'inclusion financière et comment peut-on mesurer son évolution au sein des banques commerciales algériennes ?

- Quelles sont les théories reliant l'inclusion financière à la croissance économique ?
- Par quels mécanismes économiques l'inclusion financière est-elle susceptible d'influencer la croissance économique ?

Ces questionnements amènent à formuler des hypothèses de recherche destinées à orienter l'analyse et à vérifier, empiriquement, l'impact de l'inclusion financière — mesurée à travers ses principaux indicateurs — sur la croissance économique en Algérie, dans le contexte des banques commerciales.

➢ Hypothèses de l'étude :

Pour mieux cerner les préoccupations suscitées, nous nous sommes fondées sur deux hypothèses :

- **H1 :** Il existe un impact positif et significatif de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie.
- **H2 :** Il n'existe pas d'impact positif et significatif de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie.

➢ L'objectif de l'étude :

Dans le cadre de cette recherche, l'objectif principal est d'examiner de manière empirique l'impact des différents indicateurs d'inclusion financière sur la croissance économique mesurée par le PIB en Algérie durant la période 2004-2024. Tout en mettant l'accent sur le rôle des banques commerciales en tant qu'acteurs centraux de l'intermédiation financière et de l'amélioration de l'accès aux services financiers formels. Plus spécifiquement, notre étude cherche à : déterminer les indicateurs clés de l'inclusion financière, analyser leur évolution au sein du système bancaire, mesurer leur effet sur la croissance à court et à long terme à l'aide du modèle ARDL et examiner l'influence des variables de contrôle. Cette approche permet d'appréhender clairement le rôle de l'inclusion financière dans la stimulation de la croissance économique nationale.

Cette étude nous permet de développer et de discuter la problématique en répondant à des questions essentielles concernant les dimensions de l'inclusion financière, leurs mécanismes d'action et leur influence exercée sur la croissance économique de notre pays. Elle vise enfin à formuler des recommandations destinées aux décideurs et aux institutions financières afin de renforcer l'efficacité des politiques d'inclusion financière en Algérie.

➢ L'importance de l'étude :

Cette étude revêt une importance majeure, car elle apporte un éclairage empirique indispensable sur la relation entre inclusion financière et croissance économique en Algérie, un sujet encore peu exploré dans la littérature nationale. En mobilisant des indicateurs de l'inclusion financière et une méthodologie économétrique rigoureuse (modèle ARDL), elle permet de comprendre les mécanismes à travers lesquels le système bancaire contribue à la formation du PIB.

Sur le plan pratique, ses résultats peuvent guider les autorités publiques dans l'élaboration des politiques financières plus efficaces, orientées vers la diversification économique et l'amélioration de l'intermédiation bancaire. Ils constituent également un outil stratégique pour les banques commerciales, en leur permettant d'ajuster leurs services, d'élargir leur clientèle et de renforcer leur contribution à la croissance nationale. En somme, cette recherche offre une contribution significative tant pour l'analyse académique que pour la prise de décision économique, en soulignant l'importance de l'inclusion financière comme un levier qui favorise une croissance inclusive et durable en Algérie.

➢ Raisons du choix du sujet :

Nous avons choisi le thème « L'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie : Une analyse empirique par l'approche ARDL » pour les raisons suivantes :

- Ce sujet s'inscrit en parfaite cohérence avec les enseignements reçus durant notre formation et permet ainsi de mobiliser et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises.
- Pertinence stratégique pour l'économie nationale, dans un contexte marqué par la volonté de diversification et la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, cette étude constitue un enjeu prioritaire. Le faible nombre d'analyses empiriques dédiées au cas algérien renforce l'intérêt et l'utilité immédiate de cette recherche.
- Les banques sont le canal privilégié pour transformer l'accès aux services financiers en effets réels sur l'économie (mobilisation de l'épargne, financement des PME, diffusion des paiements électroniques). Examiner leur contribution permet d'aboutir à des recommandations opérationnelles directement applicables.

- **Démarche méthodologique :**

La méthodologie adoptée dans ce mémoire s'appuie sur une approche descriptive, analytique et déductive, afin d'apporter une compréhension rigoureuse et approfondie de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie, durant la période 2004-2024. Dans un premier temps, la méthode descriptive a été mobilisée à partir d'une revue de la littérature empirique et théorique. Cette étape a permis de définir les concepts clés liés à l'inclusion financière et à la croissance économique et d'identifier ainsi les principaux indicateurs utilisés dans les études antérieures.

Dans un second temps, la méthode analytique a été mise en œuvre à travers une étude empirique basée sur des données statistiques concernant les banques commerciales algériennes et les indicateurs macroéconomiques. L'analyse repose sur le modèle ARDL (Autorégressive Distributed Lag) qui cherche à analyser l'impact des principaux indicateurs de l'inclusion financière sur la croissance économique, mesurée par le PIB, en intégrant des variables de contrôle. Enfin, la méthode déductive a permis d'interpréter les résultats du modèle ARDL, de les confronter aux hypothèses formulées et d'en vérifier la validité. Les conclusions obtenues ont servi à élaborer des recommandations destinées à renforcer l'efficacité des politiques d'inclusion financière en faveur d'une croissance économique durable en Algérie.

- **La structure de l'étude :**

Pour la réalisation de ce mémoire, nous avons adopté une structure organisée en trois principaux chapitres. Les deux premiers chapitres portent sur le cadre théorique de l'étude, tandis que le troisième chapitre se focalise sur une analyse empirique basée sur l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie.

Au cours du premier chapitre, nous présentons le cadre théorique de l'inclusion financière. Il s'articule autour de trois sections. La première section aborde la notion de l'inclusion financière à travers son évolution historique, sa définition ainsi que son importance et ses objectifs stratégiques, tout en mettant en évidence ses principaux piliers. La deuxième section est consacrée aux mesures et indicateurs de l'inclusion financière, en présentant ses dimensions, ses indices, ses principes ainsi que ses principaux déterminants.

Enfin, la troisième et la dernière section traite les stratégies de promotion de l'inclusion financière et met en lumière le rôle du système bancaire, les politiques mises en place pour son développement ainsi que les obstacles et les défis qui entravent sa mise en œuvre.

Ensuite, le deuxième chapitre explore le cadre théorique reliant l'inclusion financière à la croissance économique. La première section présente les fondements théoriques de la croissance économique, en exposant ses principaux concepts, ses indicateurs de mesure ainsi que le rôle du système bancaire dans son développement. Tandis que la deuxième section analyse l'évolution des paradigmes de la croissance économique, en passant en revue les principales théories explicatives. Enfin, la troisième section met en évidence le rôle de l'inclusion financière dans la dynamique de la croissance économique, à travers l'examen de la relation théorique entre ces deux variables et l'analyse des principaux canaux de transmission.

Enfin, nos résultats théoriques doivent être consolidés par une investigation de terrain à travers une étude de cas visant à confirmer ou infirmer les hypothèses formulées initialement. Cette démarche est développée dans un troisième chapitre, dont la première section présente un diagnostic de l'inclusion financière en Algérie. La deuxième expose la démarche méthodologique adoptée pour l'étude économétrique, en détaillant les variables utilisées, ainsi que la spécification du modèle économétrique (ARDL). Enfin, la dernière section est dédiée à la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats empiriques, à travers l'étude des statistiques descriptives, la vérification de la validité du modèle et des estimations de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique à court et à long terme.

Chapitre (I).
Cadre conceptuel de l'inclusion Financière

Introduction du chapitre

Au cours de la période récente, l'inclusion financière fait l'objectif de nombreuses recherches, tant au niveau mondial qu'arabe, à cause de ses effets positifs sur l'ensemble de la société et de l'économie. La mondialisation et le développement technologique rapide ont créé de nouveaux défis liés à l'amélioration de la stabilité financière et à la gestion des différents risques. Dans ce contexte, l'intégration des différentes catégories de la société dans le système financier est devenue une priorité stratégique à l'échelle mondiale.

L'inclusion financière est définie comme le processus qui permet aux individus et aux entreprises, en particulier aux groupes à faible revenu et marginalisés, une meilleure accessibilité à une gamme de produits et services financiers formels (épargne, paiements, crédit, transactions et assurance) adaptés à leurs exigences, tout en assurant une utilisation efficace et responsable de ces services.

Cependant, de nombreux groupes de la population restent exclus du système financier à travers le monde. Cette réalité justifie l'intérêt académique croissant pour étudier l'inclusion financière, analyser ses dimensions, mesurer ses niveaux et évaluer ses impacts économiques.

Ce chapitre vise à fournir un cadre théorique intégré du concept d'inclusion financière. Il est structuré en trois sections principales. La première est consacrée au concept de l'inclusion financière et à son évolution historique. La seconde section aborde ses mesures, ses indicateurs et ses déterminants. Tandis que la dernière section est consacrée aux principales stratégies de promotion de l'inclusion financière et aux obstacles auxquels elle se heurte.

Section (01) : La notion de l'inclusion financière

À l'époque actuelle, l'inclusion financière est devenue l'un des sujets importants, car elle a imposé sa position dans le domaine économique en raison de son importance pour atteindre la stabilité financière. Dans cette section, nous examinerons ce qu'est l'inclusion financière, son importance et ses principaux piliers.

1 Évolution historique et définition de l'inclusion financière :

Dans ce titre, nous discuterons les étapes de l'évolution du concept de l'inclusion financière au fil du temps, ainsi que sa définition.

1.1 Historique et évolution de l'inclusion financière :

L'origine de l'inclusion financière remonte à l'octroi de petits prêts (small loans) ou microcrédits. Le terme « microcrédit » est apparu en 1976, lorsque Mohammed Yunus a accordé des microcrédits d'un montant de 27 dollars à un groupe de femmes bangladaises travaillant dans un atelier de tissage. Ce concept a progressivement évolué dans la plupart des pays du monde, pour devenir au fil du temps « microfinance », qui signifie que les personnes à faible revenu nécessitent non seulement des prêts, mais également d'autres services financiers comme l'épargne, les transferts d'argent, l'assurance, les pensions de retraite. (naema & matar, 2019)

Au fil du temps, le terme « microfinance » s'est élargi au terme « inclusion financière ». Ce dernier est apparu pour la première fois dans les travaux de Leyshon et Thrift (1993) sur les services financiers en Angleterre, qui traitaient l'effet de la fermeture d'une agence bancaire sur l'accès des habitants de la région aux services bancaires. En 1990, plusieurs études ont été menées sur les contraintes qui limitent l'accès de certaines catégories de la société aux services financiers. En 1999, le terme « inclusion financière » a été utilisé pour la première fois dans un sens plus large pour décrire les déterminants de l'accès des individus aux services financiers disponibles. L'intérêt international pour l'inclusion financière a augmenté après la crise mondiale de 2008, avec l'application de politiques visant à faciliter l'accès et l'utilisation des produits et services financiers pour toutes les catégories de la société. (dif, 2020)

De plus, plusieurs initiatives régionales ont été adoptées, notamment :

- **En 2008** : la création de L'alliance internationale pour l'inclusion financier (AFI) afin de développer des politiques qui favorisent l'inclusion financière dans les économies en développement ;

- **En 2011** : l'adoption de la déclaration de « Maya » lors du Forum Politique Mondial au Mexique, par laquelle des membres de l'Alliance pour l'inclusion financière se sont engagés à garantir que tous les pays respectent les normes mesurables afin de développer l'inclusion financière et à surveiller sa mise en place chaque année. (wahida, 2023)

Aujourd'hui, les innovations technologiques continues dans ce domaine ont conduit à l'émergence de nouveaux modèles des services financiers tels que les méthodes de paiement à distance et les outils numériques pour assurer la sécurité et la facilité, élargissant encore davantage le concept de l'inclusion financière.

1.2 La définition de l'inclusion financière :

De nombreuses institutions et organisations actives dans le domaine économique ont fourni des définitions différentes de l'inclusion financière, cependant toutes ces définitions convergent vers un même noyau conceptuel :

La Banque mondiale (BM) définit l'inclusion financière comme la possibilité pour tous les individus et les entreprises d'accéder à une large gamme des produits et services financiers à des prix raisonnables pour répondre à leurs besoins, incluant les transactions, les paiements, les produits d'épargne, les prêts, les facilités de crédit et les services d'assurance, qui soient fournis de manière responsable et continue. (Inclusion financière, 2022)

La Banque de réserve de l'Inde a défini l'inclusion financière comme « un processus consistant à garantir l'accès à des produits et services financiers adaptés aux personnes vulnérables et aux personnes à faibles revenus, à un coût raisonnable et de manière transparente et équitable, par l'intermédiation d'institutions influentes sur le marché ». (Krouch, Dakkich, & Oulad Ibrahim, 2022)

La Banque d'Algérie (BA) a défini l'inclusion financière comme : « l'accès et l'utilisation de tous les services financiers par toutes les catégories de la société, institutions et particuliers, notamment les plus marginalisées, à travers des canaux formels, tels que les comptes bancaires, les services de paiement et de transfert, les services d'assurance, les services de financement et de crédit, avec la création de services financiers plus adaptés et à des prix compétitifs et équitables. Ainsi, par la protection des droits des consommateurs et encourager ces catégories à gérer correctement leurs fonds et leurs économies afin d'éviter le recours à des canaux et des moyens informels qui ne sont soumis à aucun contrôle ni supervision et qui imposent des prix relativement élevés, ce qui conduit à une mauvaise utilisation de ces canaux en matière de services financiers et bancaires. L'inclusion financière est mesurée en termes d'accès aux services financiers, d'utilisation de ces services, ainsi que de la qualité de ces services ». (wahida, 2023)

Le Groupe des Vingt (G20) et l'Alliance financière internationale (AFI) ont défini l'inclusion financière comme la capacité à faciliter l'accès de toutes les catégories de la société aux produits et services financiers, marginalisés ou aisés, pour qu'ils répondent à leurs besoins, de manière équitable, transparente et à des coûts raisonnables. (Aboumouiss, 2018)

Le Réseau international pour l'éducation financière (INFE) et l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définissent l'inclusion financière comme le processus consistant à promouvoir l'accès aux produits et services financiers formels, à des prix et dans des délais raisonnables, et de manière adéquate, et d'élargir l'utilisation de ces services et produits par les différentes catégories de la société, grâce à l'innovation, la sensibilisation et l'éducation financières, dans le but de renforcer le bien-être financier et l'intégration sociale et économique. (Falaq, Hamdi, & Hafifi, 2019)

Selon le groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), l'inclusion financière représente : « l'accès des ménages et des entreprises à des services financiers adaptés et leur utilisation efficace. Ces services doivent être fournis d'une manière responsable et durable dans un environnement bien réglementé ». (Ben aichouba, 2018)

Enfin, après avoir abordé toutes ces définitions précédentes, l'inclusion financière peut être définie comme : la capacité des ménages, des institutions et de toute la population, quel que soit leur niveau de vie, à accéder et à bénéficier de manière continue et à moindre coût de divers produits et services financiers.

2 L'importance et les objectifs stratégiques de l'inclusion financière :

Comme mentionné précédemment, l'inclusion financière s'est progressivement imposée comme une préoccupation centrale pour de nombreuses institutions économiques et politiques, compte tenu de son importance sociale et économique, ainsi que de ses objectifs stratégiques.

2.1 L'importance de l'inclusion financière :

L'inclusion financière revêt une importance majeure pour les pays. Son importance peut être analysée selon trois dimensions essentielles :

2.1.1 La dimension sociale :

L'inclusion financière exerce un impact significatif sur le plan social, car elle s'intéresse particulièrement aux personnes disposant d'un faible revenu, ainsi aux petites et moyennes entreprises (PME), en leur offrant divers services financiers accessibles aux catégories pauvres et marginalisées pour les intégrer dans le secteur financier formel. Elle contribue ainsi à la réalisation de l'intérêt public lié à la création d'emplois, ce qui conduit à la répartition équitable des revenus, à la diminution des taux de pauvreté et par conséquent, à l'amélioration du niveau de vie. (Karkar, 2019)

2.1.2 La dimension économique :

Il existe une relation étroite entre l'inclusion financière et la croissance économique. En effet, il est difficile d'assurer une stabilité financière durable alors que la majorité des institutions restent exclues du système financier. De plus, l'inclusion financière renforce en outre la concurrence entre les institutions financières en les incitant à diversifier leurs produits et à améliorer leur qualité dans le but d'attirer davantage de transactions et de clients et de réguler certains canaux informels. (Karkar, 2019)

2.1.3 La dimension stratégique :

Plusieurs pays ont décidé d'intégrer l'inclusion financière parmi leurs objectifs stratégiques, en l'alignant avec les trois objectifs suivants : (Falaq, Hamdi, & Hafifi, 2019)

- **La stabilité financière** : définie par la Banque centrale européenne comme le système financier comprenant tous les marchés, les infrastructures de marché et les intermédiaires financiers, capable de résister aux déséquilibres et aux chocs financiers, ce qui sert à minimiser les risques d'entraves à la réalisation des opérations d'intermédiation financière et affaiblit considérablement l'allocation des épargnes à des opportunités d'investissement rentables.

- **Intégrité financière** : les normes internationales soulignent l'importance de l'intégrité financière, en luttant contre le financement des activités terroristes et les opérations de blanchiment d'argent et en soutenant la lutte contre la criminalité. Si ces normes sont correctement mises en place dans le cadre de l'intégrité financière, cela permettra aux services financiers formels de couvrir une large catégorie de personnes à faibles revenus. À l'inverse, lorsque les informations requises ne sont pas complètes et les banques refusent d'entrer en relation avec les bénéficiaires, cela les incitera à recourir à des services financiers informels, ce qui constituera un obstacle au progrès socio-économiques.

- **Protection financière des consommateurs** : elle vise à créer un équilibre entre les prestataires de services financiers et les consommateurs, et à garantir la facilité d'accès des clients à des services et produits financiers à un coût raisonnable et une haute qualité, tout en bénéficiant d'un traitement équitable et transparent.

2.2 Les objectifs stratégiques de l'inclusion financière :

Les objectifs de l'inclusion financière sont les suivants : (Fonds-Monétaire-Arabe, 2015)

- Faciliter et simplifier les mécanismes d'utilisation des différents produits et services financiers par les différentes catégories cibles de la société en unifiant les efforts de toutes les parties prenantes impliquées dans la stratégie, afin de sensibiliser les citoyens à l'importance des services financiers, à la manière d'y accéder et d'en bénéficier pour améliorer leurs conditions socio-économiques.

- Encourager les citoyens à épargner et investir leur argent de manière optimale, en élaborant des programmes visant à renforcer la culture d'investissement et d'épargne auprès de toutes les catégories de la société, dans le but de stimuler la concurrence entre les prestataires de services financiers afin de les encourager à offrir des produits d'épargne et d'investissement adaptés aux différentes catégories de la société, tels que le programme de compte bancaire de base pour chaque citoyen.

- Réduire l'écart en matière d'éducation financière et de sensibilisation entre les différentes catégories de la société grâce à la coopération entre les parties prenantes à la stratégie. Cela peut être réalisé en enrichissant les programmes éducatifs avec des matières ou des sujets liés à la culture financière.

- Renforcer la protection des droits de tous les utilisateurs des produits et services financiers en élaborant des politiques, notamment des instructions, et en informant les clients actuels et potentiels des institutions financières de leurs droits et obligations, tels que le droit de recevoir une copie de leurs rapports financiers et de crédit et le droit de contester leurs données, et en leur fournir des informations sur les procédures de dépôt, de suivi et de traitement des plaintes contre les institutions financières.

- Renforcer les capacités et le potentiel du système formel en limitant les transactions avec les prestataires de services financiers exerçant en dehors du système financier officiel et en réglementant la mise à la disposition des produits et des services financiers conformément aux normes internationales.

3 Les piliers de l'inclusion financière :

Les principaux piliers sur lesquels repose l'inclusion financière sont les suivants :

3.1 Soutien de l'infrastructure financière :

Ce soutien est considéré comme nécessaire pour satisfaire les besoins en matière de l'inclusion financière. Il représente un pilier fondamental à la création d'un environnement solide et efficace. À cet effet, il est nécessaire de définir les priorités liées à la mise en place de cette infrastructure, qui comprend les éléments suivants : (BENQIDA & BOUAFIA, 2022)

- Un environnement législatif favorable comprenant l'ensemble des instructions et réglementations qui favorisent l'inclusion financière.

- Une couverture géographique des succursales bancaires, incluant les prestataires de services financiers, les services bancaires par téléphone, les points de vente, les services d'assurance, les distributeurs automatiques de billets … etc.

- Faciliter l'exécution des opérations et services financiers grâce au développement des moyens de paiement et de règlement.

- Bénéficier des technologies de communication et des services bancaires électroniques pour fournir des services financiers, ce qui réduit leurs coûts.

- Fournir des bases de données complètes, en particulier des données sur le crédit des particuliers et des micro-entreprises.

3.2 Protection des consommateurs de services financiers :

Ce concept a récemment suscité un intérêt particulier, en raison de l'évolution du secteur financier, ainsi que de la complexité accrue des services financiers proposés à la clientèle, qui ont conduit à l'expansion de ces services et au développement des instruments financiers électroniques. L'application des règles, principes et pratiques internationaux appropriés liés à la protection des utilisateurs de services financiers permet de renforcer leur confiance envers le système bancaire et financier, dans le but de promouvoir le principe de l'inclusion financière. (Bais & Kalakhi, 2023)

3.3 Développement des services et des produits financiers adaptés aux besoins de tous les segments de clientèle :

Faciliter l'accès des particuliers et des petites et moyennes entreprises (PME) aux différents services financiers. Par ailleurs, il est important de prendre en compte les besoins et les attentes des clients ciblés dans la création des produits et services afin d'élargir les options, ce qui conduit à renforcer la concurrence entre les prestataires de services et à réduire les frais et commissions injustifiés imposés aux clients. (Saadan & Mahajbia , 2018)

3.4 Éducation financière :

Cela passe par l'élaboration de stratégies au niveau national visant à développer l'éducation et la culture financière par les pouvoirs publics, les parties prenantes et le secteur privé concerné. Dans le but de sensibiliser et de développer les connaissances financières des citoyens, notamment les groupes cibles qui en ont besoin. (Saadan & Mahajbia , 2018)

3.5 La qualité du processus financier et l'accès des services financiers à un prix raisonnable :

La qualité du processus financier fait référence à la volonté des employés de la banque d'exécuter le service efficacement, à répondre rapidement aux demandes des clients, à faciliter l'accessibilité des services proposés et ainsi à améliorer la qualité des services bancaires pour qu'ils répondent aux besoins et attentes des clients. (Mai & Taghreed, 2021)

Figure (I.1) : Les piliers de l'inclusion financière



Source : Élaboré par nos soins à partir des données précédentes.

Section (2) : Mesures, indicateurs et déterminants de l'inclusion financière

L'analyse et l'évolution de l'inclusion financière s'appuient sur plusieurs mesures et indicateurs visant à apprécier le niveau d'accès, d'utilisation et de la qualité des services financiers. Dans cette perspective, plusieurs institutions internationales ont élaboré des cadres destinés à mesurer ce phénomène.

Cette section vise ainsi à présenter les principales mesures, indicateurs, principes directeurs et déterminants de l'inclusion financière.

1 Les dimensions et les indices de l'inclusion financière :

L'inclusion financière a été structurée autour de dimensions fondamentales définies d'une part par l'Alliance for Financial Inclusion (AFI), en collaboration avec le Global Partnership for Financial Inclusion (GPFI) et par la Banque mondiale d'autre part. Par conséquent, ces dimensions et leurs indicateurs de base seront présentés successivement par rapport à ces différentes institutions.

1.1 Les dimensions de l'inclusion financière et leurs indicateurs selon l'alliance pour l'inclusion financière (AFI) et le partenariat global pour l'inclusion financière (GPFI) :

L'alliance pour l'inclusion financière (AFI), en collaboration avec le partenariat global pour l'inclusion financière (GPFI), a adopté une initiative visant à définir un cadre international des dimensions de l'inclusion financière. Ce cadre a été conçu afin d'être à la fois flexible et adapté aux caractéristiques de chaque pays, en permettant d'effectuer des comparaisons et des analyses transversales entre les pays. Il s'articule autour de deux dimensions essentielles : l'accès aux services financiers et leur utilisation. (Alliance for Financial Inclusion, 2013)

Par ailleurs, le partenariat global pour l'inclusion financière (GPFI) a reconnu l'importance de l'inclusion financière dans la réduction du niveau de la pauvreté et la réalisation d'une croissance inclusive. Cette prise de conscience a renforcé l'intérêt porté aux politiques et stratégies visant à favoriser l'inclusion financière. Dans ce cadre, une troisième dimension de mesure a émergé, portant sur la qualité des services et produits financiers. Cette orientation a été validée par le groupe G20 lors du sommet de Los-Cabos (2012), à l'issue duquel il a été recommandé d'adopter une approche fondée sur trois dimensions : (Alliance for Financial Inclusion, 2019)

- L'accès aux services financiers ;
- L'utilisation effective des services financiers ;
- La qualité des services financiers fournis.

Figure (I.2) : Les dimensions de l'inclusion financière



Source : Élaboré par nos soins à partir des données précédentes.

1.1.1 L'accès aux services financiers :

Cette dimension se reflète à la capacité effective des individus de bénéficier des services et produits financiers formels dans des conditions adéquates. L'appréciation du niveau d'accessibilité exige l'identification des obstacles potentiels à l'ouverture des comptes bancaires, notamment les coûts et les frais supportés par les usagers et la proximité géographique des points de services financiers (les agences bancaires, les distributeurs automatiques de billets (DAB), etc.). (Boulmerdja, 2023)

L'évaluation de cette dimension s'appuie sur un ensemble d'indicateurs spécifiques, présentés comme suit : (Global Partnership for Financial Inclusion, 2016)

- Le nombre d'agences bancaires (pour 100 000 adultes) ;
- Le nombre de distributeurs automatiques (pour 100 000 adultes) ;
- Le nombre de cartes de débit (pour 1 000 adultes) ;
- Les PME équipées d'un terminal de point de vente (en pourcentage).

Camara et Tuesta (2014) ont souligné que les indicateurs traditionnellement utilisés pour mesurer l'accès sont inadéquats. Les nouvelles technologies adoptées dans le secteur bancaire vont au-delà de l'accès traditionnel, mesuré par le nombre d'agences et de distributeurs automatiques. L'amélioration des services mobiles innovants et l'utilisation de nouveaux services financiers en ligne, ouvrent de nouveaux canaux pour la dimension de l'accès aux services financiers formels, ce qui permettent de surmonter l'obstacle de la distance. (Cámara & Tuesta, 2014)

1.1.2 L'utilisation des services financiers :

Cette dimension désigne l'importance ou l'intensité du recours aux produits et services financiers. Pour la déterminer, il est important de collecter des informations liées à la durée et la fréquence de l'utilisation de ces services dans le temps. (Alliance for Financial Inclusion, 2019)

Cette dimension peut être mesurée par les indicateurs suivants :

- Le nombre de comptes de dépôt réguliers (pour 10 000 adultes) ;
- Le nombre de comptes de crédit courants (pour 10 000 adultes).

Le groupe G20 et le partenariat global pour l'inclusion financière (2016) ont ajouté d'autres indicateurs pour mesurer cette dimension : (Global Partnership for Financial Inclusion, 2016)

- Volume des transactions de paiement mobile pour 100 000 adultes ;
- Pourcentage d'adultes ayant emprunté auprès d'une institution financière ;
- Le nombre de transactions sans numéraire (par carte, virement) pour 1 000 adultes ;
- Réception de salaires ou transferts sur compte ;
- Utilisation fréquente des comptes bancaires ;
- Épargne dans une institution financière ;
- Nombre de comptes de dépôt des PME ;
- PME avec prêt ou ligne de crédit.

1.1.3 La qualité des services financiers :

La qualité constitue une dimension essentielle de l'inclusion financière. Elle mesure la capacité des services financiers à satisfaire efficacement les besoins des utilisateurs, à travers différents critères, notamment l'abordabilité, la commodité, le traitement équitable, le choix, ainsi que d'autres liés à la protection des droits des consommateurs, à la transparence et à l'éducation financière. (Alliance for Financial Inclusion, 2019)

Cette dimension repose sur l'ensemble des indicateurs suivants : (Hassan, 2022)

- Accessibilité financière (abordabilité) : le coût lié à la détention et à l'utilisation des différents services financiers. Tels que : coût mensuel moyen d'obtention d'un compte bancaire par rapport au salaire minimum.
- Transparence : l'accès de tous les individus aux informations nécessaires en ce qui concerne les produits et les services financiers. Mesuré par : Proportion d'individus ayant compris les conditions des transactions de services financiers, services physiques ou administratifs.
- Confort et facilité : reflètent la perception des individus sur l'accessibilité facile et l'utilisation confortable des produits et des services financiers. Mesuré par : Le pourcentage des individus éprouvant des difficultés dans l'utilisation de ces services.
- Protection du consommateur : concerne les lois et règlements spéciaux pour protéger les droits des consommateurs, contre les pratiques déloyales. Tels que : Le taux de résolution des problèmes liés aux services financiers dans un délai déterminé.
- Culture financière : correspond au niveau de connaissance des notions financières de base ainsi qu'à la capacité des individus à gérer efficacement leurs revenus. Mesuré par : La proportion d'individus établissant un budget personnel ou familial.

- Comportement financier : Fait référence au respect des délais de remboursement. Mesuré par : Le pourcentage de crédits présentant un retard supérieur à 30 jours.
- Obstacles bancaires (choix) : Désigne la capacité des individus à bénéficier d'un large choix de produits financiers adaptés à leurs besoins, tels que : la présence des services financiers au niveau des différentes régions ainsi que la variété des produits proposés.

Tableau (I.1) : Les dimensions de l'inclusion financière et ces indicateurs

Dimension	Signification	Indicateurs
L'accès aux services financiers	Capacité physique et financière à utiliser les services financiers (offre)	- Le nombre d'agences bancaires (pour 100 000 adultes) ; - Le nombre de distributeurs automatiques (pour 100 000 adultes) ; - Le nombre de cartes de débit pour 1 000 adultes ;
L'utilisation des services financiers	Intensité et régularité du recours aux services financiers (demande).	- Volume des transactions de paiement mobile pour 100 000 adultes ; - Les adultes ayant emprunté à une institution financière (en pourcentage) ;
La qualité des services financiers	Adaptation des services aux besoins et aux attentes des clients, transparence et protection.	- Le pourcentage d'individus éprouvant des difficultés dans l'utilisation des services ; - Taux de résolution des problèmes liés aux services financiers dans un délai déterminé ; - Le pourcentage de crédits présentant un retard supérieur à 30 jours ;

Source : Élaboré par nos soins à partir de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (2019) et Partenariat Global pour l'Inclusion Financière (2016) et de Cámara & Tuesta (2014).

1.2 Les dimensions de l'inclusion financière et leurs indicateurs selon la banque mondiale (BM) :

La banque mondiale, dans le cadre de ses travaux empiriques, propose une méthodologie repose sur cinq dimensions clés de l'inclusion financière : (Jalal-Eddine, 2018)

1.2.1 L'utilisation des comptes financiers :

- Pourcentage d'adultes possédant un compte bancaire ;
- La finalité de ces comptes (personnels ou professionnels) ;

- Nombre de transactions via des opérations de retrait et de dépôt d'argent ;
- La méthode d'accès aux comptes, tels que les guichets automatiques des billets ou les agences bancaires.

1.2.2 L'épargne :

- Le pourcentage des adultes ayant effectué une opération d'épargne au cours de la dernière année, via des institutions financières formelles ;
- Le pourcentage des adultes ayant effectué une opération d'épargne au cours de la dernière année auprès d'un organisme d'épargne informel ou d'un tiers extérieur ;
- Le pourcentage d'adulte ayant épargné par la conservation de liquidités à domicile.

1.2.3 L'emprunt :

- Le pourcentage d'adultes ayant emprunté durant les douze derniers mois, qu'il provienne : d'établissements financiers formels ; de sources informelles ou de prêteurs non institutionnels.

1.2.4 Les paiements :

- Pourcentage d'adultes ayant utilisé un compte officiel au cours de la dernière année pour recevoir ou transférer de l'argent ;
- Pourcentage d'adultes ayant réalisé des transferts ou des paiements d'argent via des applications mobiles au cours de la dernière année.

1.2.5 L'assurance :

- Le pourcentage d'adultes qui s'assurent eux-mêmes ;
- Le pourcentage d'adultes qui travaillent dans le domaine d'agriculture, de la foresterie ou de l'halieutique et qui assurent leurs récoltes ou leur bétail contre les aléas climatiques ou les catastrophes naturelles (pluies et tempêtes).

2 Les principes de l'inclusion financière :

L'inclusion financière innovante renvoie au développement de l'accès aux différents produits et services financiers pour les populations marginalisées et à faible revenu, par la diffusion de nouvelles approches et mécanismes. Ces principes exposés visent à soutenir l'élaboration d'un cadre réglementaire et stratégique qui favorise une inclusion financière novatrice. (groupe G20, 2010)

2.1 Le leadership :

Garantir un engagement global du gouvernement en faveur de l'inclusion financière, dans le but de réduire le niveau de la pauvreté.

2.2 La diversité :

Développer des stratégies visant à encourager la concurrence et à instaurer des incitations de marché, pour assurer une accessibilité durable et une utilisation effective des services financiers tels que les paiements, l'épargne, les transferts, le crédit et l'assurance, tout en favorisant la diversité des prestataires de services financiers.

2.3 L'innovation :

Encourager à la fois l'innovation et le développement technologique dans le but d'améliorer les moyens d'accès aux systèmes financiers et d'accroître son utilisation, notamment à travers le renforcement des infrastructures.

2.4 La protection :

Promouvoir une approche globale en faveur de la protection des clients, tout en prenant en compte les responsabilités du gouvernement, des consommateurs et des prestataires de services.

2.5 L'autonomisation :

Renforcer l'éducation et les connaissances financières afin de renforcer les capacités et les compétences financières des individus.

2.6 La collaboration :

Mettre en place, au sein des institutions publiques, un cadre organisationnel où la responsabilité et les mécanismes de coordination sont définis d'une manière précise, tout en favorisant les partenariats et la coopération entre les pouvoirs publics et les différentes parties prenantes.

2.7 Les connaissances :

S'appuyer sur des données pertinentes pour adopter un ensemble des politiques basée sur des preuves, suivre les étapes réalisées et adopter une approche progressive basée sur l'apprentissage par l'action, adaptée aussi bien aux autorités de régulation qu'aux fournisseurs de services financiers.

2.8 La proportionnalité :

Mettre en œuvre des stratégiques et réglementations proportionnées aux risques et avantages liés aux produits et services innovants, en tenant compte les défis et les contraintes présentes dans la réglementation existante.

2.9 Un cadre réglementaire :

Le cadre réglementaire doit être conforme aux normes internationales en prenant en considération les spécificités nationales, tout en favorisant un environnement concurrentiel. Il doit inclure un dispositif souple et adapté aux risques pour la lutte contre les opérations de blanchiment d'argent et le financement des activités terrorismes, des règles claires concernant le recours aux intermédiaires auprès des clients, ainsi qu'un régime précis pour les cartes à valeur stockée. Il doit également prévoir des incitations de marché afin de promouvoir l'interopérabilité et l'interconnexion à long terme.

Ces principes permettent de créer un environnement innovant en matière d'inclusion financière, tout en préservant la stabilité financière et la protection des utilisateurs. Ils ne représentent pas des obligations strictes, mais plutôt des orientations destinées à guider les décisions des décideurs et à être adaptées aux spécificités de chaque pays.

3 Les déterminants de l'inclusion financière :

De nombreux facteurs influencent l'accès aux défirent produits et services financiers formels et leur utilisation. La décision d'ouvrir un compte, d'épargner ou d'emprunter auprès d'un établissement financier est plus répandue parmi les personnes âgées, disposant d'un niveau d'éducation financière, d'un revenu élevé et occupant un emploi salarié. A l'inverse, la faiblesse des revenus et la faible culture financière constituent des obstacles majeurs à l'inclusion financière. Ces facteurs orientent également le choix entre système financier formel et circuits informels. (Mahmoud Sayed, Hassan Ali , & Mahmoud Maatoq, 2021)

Les principaux déterminants de l'inclusion financière sont classés comme suit :

3.1 L'âge :

L'âge exerce généralement une influence positive sur le niveau d'inclusion financière. Plus un individu est âgé, plus sa probabilité de rejoindre le système financier formel tend à augmenter.

3.2 Le revenu :

L'augmentation des revenus est positivement corrélée à une meilleure inclusion financière. Plus les revenus d'une personne sont élevés, plus ses chances d'avoir un compte dans un établissement financier sont élevées. Donc, les revenus influent directement sur le niveau d'inclusion financière, ce qui réduit les chances pour les personnes à faibles revenus d'être intégrées au système financier formel.

3.3 Le genre :

L'inclusion financière varie également selon le genre. Les hommes ont davantage de chances d'être inclus financièrement, tandis que les femmes ont moins d'opportunités de l'être, car elles sont moins susceptibles de posséder un compte bancaire, ce qui réduit leurs possibilités d'épargner et d'emprunter auprès d'institutions financières formelles. Ainsi, les caractéristiques individuelles influencent également l'inclusion financière.

3.4 Le niveau d'éducation financière :

L'éducation financière est positivement associée à l'ensemble des indicateurs de l'inclusion financière. Les individus qui représentent un niveau d'éducation secondaire ou supérieur ont une probabilité plus élevée de posséder un compte, d'épargner et de recourir au crédit formel. Cette relation s'explique par une compréhension plus approfondie des services et produits financiers. De ce fait, l'éducation contribue positivement à l'amélioration du niveau d'inclusion financière, et ces avantages s'accroissent avec le niveau d'instruction.

Section (03) : Stratégies de promotion et obstacles à l'inclusion financière

La mise en œuvre de l'inclusion financière dans n'importe quel pays nécessite l'élaboration des stratégies et de politiques nationales permettant de surmonter les défis qui limitent l'intégration des groupes de population exclus des services financiers. Cette section traite de l'inclusion financière au prisme du système bancaire, puis les stratégies et les politiques mises en œuvre pour favoriser son expansion, et enfin des obstacles et des défis qui entravent son fonctionnement.

1 L'inclusion financière au prisme du système bancaire :

Selon l'institut d'études bancaires, l'inclusion financière au prisme du système bancaire est la capacité à fournir les différents produits et services bancaires et financiers à l'ensemble de la société à moindre coût et avec une meilleure qualité, permettant ainsi à la société d'accéder aux produits et services financiers, de parvenir à un développement économique durable et ainsi de renforcer l'indépendance financière des individus. (Hamdouche, 2020)

Par conséquent, les banques occupent une place importante dans l'inclusion financière en raison de leur lien direct avec la clientèle : (Rahma M. , 2025)

Figure (I.3) : Le rôle de système bancaire pour favoriser l'inclusion financière



Source : Élaboré par nos soins à partir de l'étude de Rahma (2025). (Rahma M. , 2025)

- **Fournir des services bancaires intégrés** : les banques fournissent une gamme de services bancaires de base qui constituent une porte d'entrée essentielle pour les particuliers dans le système financier formel. Ces services comprennent l'ouverture de comptes, le dépôt et le retrait de fonds, ainsi que les virements bancaires.

- **Faciliter l'accès au financement** : les banques cherchent à offrir des prêts à des conditions avantageuses aux individus à faible revenu et aux petites et moyennes entreprises (PME), ce qui contribue à améliorer la situation économique des particuliers et permet aux petites entreprises de se développer.

- **Technologie bancaire** : l'utilisation des nouvelles technologies financières afin fournir des services à la fois accessibles et innovants tels que les applications bancaires sur les téléphones mobile qui permettent d'effectuer des transactions financières facilement et en sécurité, ainsi que des moyens de paiement innovants, comme les portefeuilles et les cartes électroniques.

- **Expansion géographique** : les banques cherchent à ouvrir de nouvelles agences dans les zones rurales et éloignées et à développer également des points de service mobiles pour garantir expansion géographique de l'accès aux services financiers à tous les segments de la population. (Rahma M. , 2025)

-**Partenariats et coopération** : les banques s'efforcent d'établir des relations avec des organisations gouvernementales (public) et non gouvernementales, ainsi qu'avec d'autres institutions financières pour renforcer l'inclusion financière. Afin d'unifier les efforts et de trouver des solutions financières globales et durables.

-**Protection financière des clients** : les banques garantissent la protection et la confidentialité des données des clients, qu'elles soient financières ou personnelles, en appliquant des politiques et des procédures de sécurité strictes. Elle fournit également des mécanismes visant à protéger les clients contre les différents risques.

Au prisme du système bancaire, l'inclusion financière ne se résume pas uniquement à la détention d'un compte bancaire, elle consiste à fournir des produits et services financiers formels et variés à toute la population. C'est précisément pourquoi s'efforcent les banques pour améliorer la situation économique et sociale, renforcer l'inclusion financière et à favoriser le développement durable.

2 Les politiques et stratégies de l'inclusion financières :

Le secteur financier est fortement réglementé car il présente des défaillances de marché. Le segment à faible revenu fait face à des asymétries d'information, un manque de garanties et une accessibilité limitée aux produits et services financiers. L'innovation dans la microfinance et les technologies financières contribue au renforcement de l'accès aux produits et services financiers formels.

2.1 Les politiques de l'inclusion financière :

Afin de comparer et de comprendre les tendances politiques émergentes de l'inclusion financière dans les économies en développement, la Fondation allemande pour la coopération technique (Gesellschaft) a élaboré 35 solutions et politiques destinées à renforcer l'inclusion financière dans dix pays. ((GIZ), 2012)

Six solutions se sont révélées particulièrement efficaces dont quatre ont amélioré l'accès pour les populations pauvres aux produits et services financiers par divers canaux, incluant les agents bancaires, la diversité des prestataires, les paiements mobiles et les réformes bancaires. Les deux solutions restantes sont les politiques d'identité financière et la protection des consommateurs, présentant comme suit : (Alfred & Stefan , 2010)

2.1.1 Agents bancaires :

Les politiques adoptées par les banques visant à coopérer avec des agents non bancaires agissant comme des prestataires de services financiers ont démontré une grande efficacité dans l'amélioration de l'inclusion financière, car les agences bancaires seules ne sont pas économiquement viables. Dans ce contexte, l'utilisation d'agents existants comme les pharmacies et les supermarchés permet de les transformer non seulement en agents bancaires, mais aussi en acteurs de l'inclusion financière.

Cette collaboration entre les banques et les agents a été facilité grâce aux progrès technologiques qui ont permet de minimiser les risques et réduire les coûts des transferts d'argent à distance. Par ailleurs, la simplification des démarches liées à l'ouverture d'un compte et à la mise en place d'incitations conduit à augmenter significativement le nombre d'utilisateurs.

2.1.2 Paiement par voie de communication mobile :

La diffusion des applications mobiles ouvre de nouvelles perspectives pour fournir des produits et services financiers aux populations pauvres. L'adoption de ces technologies a permet de réduire les coûts des transactions financières, de faciliter et d'accélérer les transferts d'argent, de multiplier les points d'accès et de diminuer ainsi la nécessité de transporter des espèces grâce à la disponibilité de la monnaie électronique. De plus, elle a également attiré des clients auparavant exclus du système bancaire.

2.1.3 Diversification des prestataires de services :

Afin d'élargir l'accès aux services financiers, il est nécessaire d'appliquer des stratégies de réglementation et de supervision reposent sur l'adaptation du système bancaire aux spécificités de la microfinance, afin de gérer les risques liés à l'agrément des institutions pour la fourniture des services financiers en matière de dépôts et d'assurance. Cela inclue des agréments spécialisés pour les institutions collectant de petits dépôts, organisations non gouvernementales ayant évolué vers des activités financières, ainsi pour les institutions financières non bancaires. (Alfred & Stefan , 2010)

2.1.4 Réforme des banques publiques :

Les banques publiques, dans un grand nombre de pays, jouent un rôle essentiel au sein du système bancaire dans l'amélioration de l'accès aux services financiers pour la population défavorisée. Elles sont présentes dans plusieurs pays et détiennent une part significative des actifs bancaires. Leur présence est particulièrement marquée dans les zones rurales, où elles constituent souvent les seules institutions financières disponibles, grâce à leurs nombreuses agences.

Ces établissements ont été mobilisés pour soutenir l'épargne et faciliter le financement des secteurs à faible valeur commerciale, notamment le logement et l'agriculture, ainsi que pour mettre en œuvre des programmes sociaux. Toutefois, cette politique vise à adopter des solutions innovantes et des réformes qui permettent d'améliorer la rentabilité et l'efficacité des banques et de développer des activités de microfinance rentables.

2.1.5 Protection des droits du consommateur :

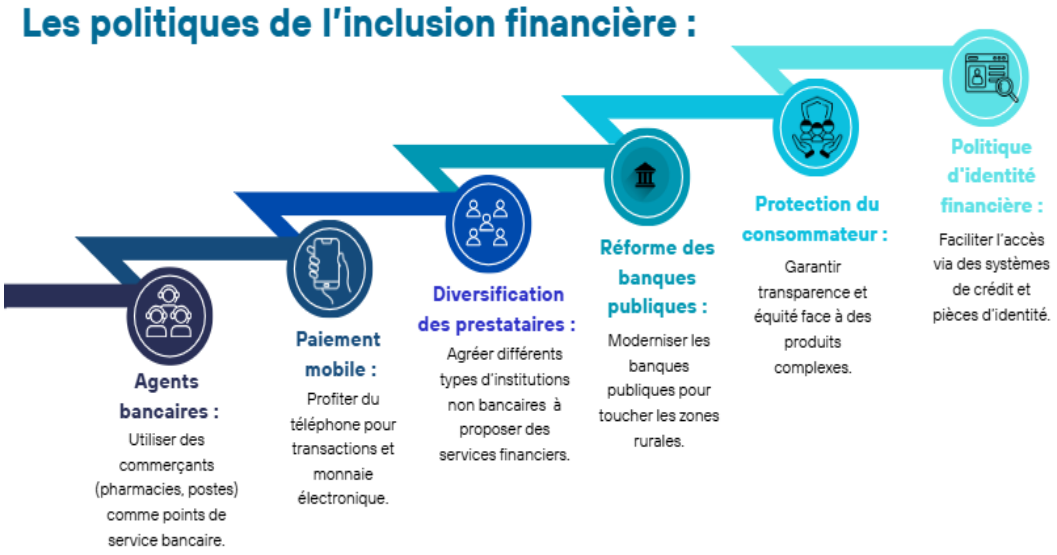
L'asymétrie d'information entre les institutions financières et les consommateurs constitue un obstacle au développement de l'inclusion financière. Les clients, en particulier ceux ayant peu d'expérience dans l'utilisation des services financiers, se trouvent souvent en position de faiblesse face à des produits complexes. L'expansion de l'inclusion financière peut également engendrer des risques, notamment l'apparition de consommateurs vulnérables ou insuffisamment informés.

Dans cette perspective, les politiques de protection des consommateurs visent à corriger les déséquilibres et à garantir la transparence des informations, ce qui permettre aux consommateurs de comprendre clairement leurs droits et leurs obligations avant, pendant et après la conclusion d'un contrat financier.

2.1.6 Politique d'identité financière :

Dans plusieurs pays, les systèmes d'information sur le crédit ne couvrent qu'une partie des emprunteurs, excluant souvent les populations à faible revenu. En outre, certains clients ne disposent pas des documents essentiels pour l'ouverture d'un compte bancaire. Ces obstacles administratifs constituent une barrière importante à l'accès. Ces politiques ont pour objectif de réduire l'écart entre les documentaires exigées et les capacités réelles des populations à fournir ces documents. Cela permet aux clients d'améliorer leur crédibilité auprès des institutions financières et d'accéder plus facilement à d'autres services, notamment le crédit et les produits bancaires formels. (Alfred & Stefan , 2010)

Figure (I.4) : Les politiques de l'inclusion financière



Source : Élaboré par nos soins à partir d'Alfred & Stefan (2010).

2.2 Les stratégies de l'inclusion financières :

L'amélioration de l'inclusion financière s'appuie sur l'application des stratégies visant à agir sur les différentes dimensions l'inclusion financière afin de favoriser une intégration plus large des populations au système financier formel.

2.2.1 Stratégies visant à faciliter l'accès aux services financiers :

Parmi les stratégies adoptées pour renforcer l'accès aux services financiers : (Rahma M. , 2025)

- L'éducation financière et sensibilisation : s'appuient sur l'implication des parties prenantes à travers une stratégie nationale qui permet d'améliorer la culture financière des individus (jeunes, femmes, entrepreneurs), pour leur permettre de comprendre les produits financiers, prendre des décisions d'investissement éclairées avec moins de risques et de reconnaître leurs droits et obligations en offrant des programmes de sensibilisation et en assurant un équilibre dans les informations fournies.
- La mise en œuvre d'un vaste réseau d'institutions financières : afin atteindre une couverture et une densité bancaire conforme aux normes internationales, en se basant sur le nombre de succursales de microfinance, de banques commerciales et le nombre de points de vente électroniques.
- La réduction des coûts de services financiers : rendre certains services bancaires de base gratuits ou peu coûteux, comme l'ouverture de comptes ou les transferts bancaires.
- La finance islamique : proposer des produits et services financiers conformes aux principes islamique (la charia) afin d'intégrer les personnes qui refusent les services bancaires conventionnels.
- Utiliser les médias pour sensibiliser à l'inclusion financière ou à certains services financiers : promouvoir les services financiers et l'inclusion financière à travers les médias traditionnels, les réseaux sociaux et les téléphones mobiles pour accéder à tous les segments de la société.
- La microfinance : offrir des produits et services financiers adaptés aux besoins des populations pauvres pour faciliter leur intégration dans le système financier formel.

2.2.2 Les stratégies encourageant l'utilisation des services financiers :

Pour répondre aux attentes des clients quant à leur utilisation des services financiers, il est important de développer l'infrastructure financière. Cet aspect comprend : (Rahma M. , 2025)

- L'élaboration d'un cadre législatif approprié : afin de faciliter la définition des droits et obligations tant des institutions financières que des clients.

- Le développement des infrastructures financières et des systèmes de règlement et de paiement : les technologies financières modernes garantissent à la fois une efficacité pour les institutions financières et une sécurité pour les clients en réduisant les risques et les coûts.
- La flexibilité des autorités réglementaires : dans la réduction des exigences de financement, des frais et des commissions.
- L'utilisation de la technologie financière (FinTech) : utiliser les innovations technologiques pour diversifier et moderniser les services financiers, tels que les services financiers en ligne, la blockchain et les applications de paiement électronique.

2.2.3 Les stratégies visant à améliorer la qualité des services financiers :

Dans le but d'intégrer le plus grand nombre possible de personnes exclues du système financier, plusieurs caractéristiques doivent être considérées comme des composantes efficaces pour renforcer la confiance entre les clients et les prestataires de services financiers : (Rahma M. , 2025)

- Transactions équitables, transparentes, sécurisées, efficaces et flexibles : la transparence permet aux clients de comprendre clairement les frais, les conditions et les politiques des services financiers. Par ailleurs, la sécurité des transactions nécessite l'utilisation de technologies de protection contre les fraudes et les cybermenaces, ainsi qu'une mise à jour régulière des politiques et des procédures pour rester conformes aux normes et aux évolutions technologiques.
- Services de conseil financier : accompagner les clients grâce à des conseils financiers afin de les permettre de renforcer leurs connaissances financières et de prendre des décisions claires. Cela comprend l'analyse de leur situation financière actuelle et l'élaboration de plans financiers personnalisés pour atteindre leurs objectifs.
- Protection des informations et des données financières des clients : pour instaurer la confiance et la fidélité. Les institutions financières doivent prendre des mesures rigoureuses pour protéger les informations et les données financières de leurs clients contre tout accès non autorisé grâce à des technologies de sécurité, telles que le contrôle d'accès, le chiffrement et la vérification d'identité.
- Base de données financières : pour la collecte et l'analyse des données permettent aux décideurs de mieux comprendre comment les clients utilisent les services financiers, facilitant ainsi le repérage des obstacles auxquels ils sont confrontés afin d'améliorer les politiques de l'inclusion financière.

- Fournir des mécanismes indépendants et efficaces pour traiter les plaintes des clients.
- Faciliter l'accès et le développement des services et financiers : concevoir des produits et services financiers accessibles, diversifiés et innovants qui répondent aux besoins de la société, y compris des particuliers, des groupes vulnérables et des petites et moyennes entreprises (PME).
- Réduction des frais et commissions injustifiés : vise à améliorer l'expérience client. Elle repose sur une tarification préférentielle adaptée aux caractéristiques de chaque client, comme le solde du compte et la fréquence d'utilisation des services. Cette approche garantit que les clients paient uniquement les services dont ils bénéficient réellement et offrir des réductions et des exonérations pour certains clients, notamment ceux ayant de petits soldes, afin d'attirer une catégorie de personnes exclues financièrement pour des raisons liées à leurs revenus.

3 Obstacles et défis de l'inclusion financière :

Malgré la progression de l'inclusion financière à l'échelle mondiale, certaines catégories de population restent exclues en raison de plusieurs obstacles. Ces obstacles varient selon les régions et selon les pays, parmi les plus importants :

- Le manque de développement des infrastructures du secteur financier : notamment dans les pays arabes. Malgré l'amélioration récente des infrastructures des secteurs financiers, une grande partie d'entre eux manquent encore des éléments fondamentaux permettant d'accroître les possibilités de financement. Parmi ces éléments, les plus importants sont l'existence de prêts garantis et de protection des droits des clients.

- Faible niveau de concurrence entre les établissements financiers : avec des taux élevés du crédit, tant au niveau des prêts aux particuliers que des prêts aux entreprises.

- L'absence d'un statut juridique et financier précis pour les institutions de microfinance : elle constitue le principal obstacle pour les organisations de microfinance dans les pays arabes, en tant qu'organisations non gouvernementales (ONG). Ces obstacles ont entraîné l'absence de transparence dans ces activités et l'incapacité de celui-ci à obtenir les ressources nécessaires à ses différentes opérations par la collecte de dépôts ou de l'emprunt.

- Le développement lent des institutions financières non bancaires : notamment les institutions d'épargne contractuelle et les fonds d'investissement, ainsi la disponibilité limitée des instruments et des marchés de la dette locaux, tels que les marchés obligataires, ce qui conduit à une dépendance au crédit bancaire qui fournit essentiellement des ressources à court terme, qui ne sont pas adéquates pour satisfaire les besoins de financement des particuliers et des entreprises à moyen et à long terme. (Betaher & agoune, 2018)

- Faible niveau d'éducation financière : certains pays présentent un faible niveau d'éducation financière comparativement aux pays développés, ce qui exerce un effet négatif sur l'inclusion financière.

- Facteurs religieux : les communautés islamiques s'abstiennent de toute transaction non conforme à la loi islamique (charia). Bien que les formules de financement islamique aient évolué, elles souffrent d'un manque de marketing et d'innovation de nouveaux produits répondant aux exigences de la communauté islamique. (Krouch, Dakkich , & Oulad Ibrahim, 2022)

- Pauvreté et faibles revenus : les politiques applicables par les banques à l'égard des personnes à faibles revenus conduisent à un accroissement de l'exclusion financière, privant ainsi les personnes à faibles revenus de la possibilité d'utiliser les services bancaires.

- Les coûts élevés des transactions financières liées à la détention d'un compte bancaire ou à l'utilisation d'un distributeur automatique. (Ouazar & khalifa, 2025)

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, il apparaît que l'inclusion financière aujourd'hui n'est plus un concept théorique, mais un concept stratégique dans l'analyse des systèmes financiers contemporains et dans la promotion d'un développement économique inclusif. Ce qui montre l'importance d'adopter d'une approche globale et intégrée dans les politiques financières et économiques.

L'examen de son évolution historique et de ses différentes définitions a permis de mettre en lumière la transition progressive du concept vers une approche multidimensionnelle d'intégration économique et sociale, qui repose sur la capacité de tous les segments de la population à accéder à une large gamme de produits et services financiers formels à un coût raisonnable et d'une manière transparente et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Par ailleurs, cette étude a également démontré que ce phénomène repose sur plusieurs dimensions fondamentales : l'accès, l'utilisation effective et la qualité des services financiers, qui regroupent des indicateurs essentiels pour évaluer le niveau réel de l'inclusion financière. Elle présente ainsi les principes et les déterminants de ce phénomène.

Ainsi, ce chapitre a mis en évidence le rôle central du système bancaire comme acteur principal de l'intermédiation financière qui vise à atteindre la couverture financière et l'intégrité des populations exclues. Les politiques et les stratégies de l'inclusion financière offrent ainsi des solutions concrètes pour lever les barrières traditionnelles et réduire les inégalités d'accès. Cependant, plusieurs obstacles et défis continuent de freiner l'inclusion financière dans de nombreuses économies en développement.

Enfin, Les enseignements tirés de cette analyse conceptuelle permettent de mieux appréhender les fondements de l'inclusion financière et les mécanismes qui sous-tendent son développement. Ce qui nous fournit une base essentielle pour examiner, dans le chapitre suivant, le lien entre l'inclusion financière et la croissance économique, en traitant les différents canaux par lesquels l'amélioration du système financier peut contribuer à stimuler l'activité économique et favoriser une croissance plus inclusive.

Chapitre (II).

Le Nexus Inclusion Financière - Croissance Économique : Cadre Théorique et Canaux de Transmission

Introduction du chapitre

Une croissance économique durable est l'un des objectifs fondamentaux des politiques économiques des pays. Elle reflète la capacité d'une économie à accroître durablement sa richesse et sa productivité, afin d'améliorer les conditions de vie de la société. Elle représente ainsi un instrument fondamental de la performance et du développement économique. Dans un contexte marqué par la mondialisation et les mutations technologiques, l'appréhension des mécanismes fondamentaux de la croissance économique revêt une importance particulière.

Au fil du temps, plusieurs courants de pensée économique ont cherché à identifier les principaux déterminants de la croissance économique, notamment le progrès technique, la division du travail et le capital. Plus récemment, la réflexion moderne sur la croissance économique insiste sur son caractère inclusif porté sur le rôle du système financier et de l'intégration des nouvelles technologies. Dans ce cadre, l'inclusion financière s'est progressivement imposée comme un élément central de la croissance économique. Elle facilite l'accès aux services financiers, mobilise davantage de ressources internes et soutien l'investissement productif et l'innovation, elle contribue à une croissance durable. Par conséquent, étudie la relation entre l'inclusion financière et la croissance économique apparaît indispensable à une meilleure compréhension des mécanismes de développement économique, notamment dans les économies en développement.

L'objectif principal de ce deuxième chapitre est d'analyser le cadre théorique de la croissance économique ainsi que sa relation avec l'inclusion financière. Il est structuré en trois sections : la première est dédiée aux fondements théoriques de la croissance économique, notamment ses concepts clés, ses indicateurs ainsi que le rôle du système bancaire. Tandis que la deuxième retrace les principales théories de la croissance économique et leur évolution. La dernière section analyse le lien entre l'inclusion financière et la croissance économique, en mettant en évidence les canaux de transmission et leurs effets sur la création de valeur.

Section (01) : Fondements théoriques de la croissance économique

La croissance économique représente un indicateur clé de la santé économique d'un pays. Elle représente également un objectif important, notamment pour les économies en développement, car elle favorise l'augmentation de la richesse, des capacités productives et du niveau de vie des ménages.

Dans cette première section, nous allons donc nous intéresser à la croissance économique en présentant un aperçu complet, incluant ses concepts clés, ses différents mesures et indicateurs ainsi que le rôle du système bancaire en tant qu'un facteur essentiel de la croissance économique.

1 Les concepts clés de la croissance économique :

1.1 La définition de la croissance économique :

Le concept de la croissance économique suscite un intérêt important des économistes depuis l'école classique. Ils ont orienté leurs recherches vers l'étude de la croissance économique, en particulier au sein des économies en développement. Ce concept est jugé complexe et nécessite le suivi des changements qui l'accompagnent, ce qui conduit à des définitions qualitatives. (Moulakhsou, 2012)

Dans ce cadre, il existe de nombreuses définitions de la croissance économique :

- **Première définition :**

F. Perroux, définit la croissance économique comme : « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension ; pour une nation : le produit global brut ou net en termes réels ». (Pierre, 2010)

- **Deuxième définition :**

Selon **S. Kuznets**, la croissance économique est : « une hausse sur une longue période de la capacité d'une économie d'offrir à sa population une gamme sans cesse de biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert ». (Kuznets, 1973)

- **Troisième définition :**

Selon **J. Lecaillon**, la croissance économique est : « l'expansion de la production ou du produit national sur une longue période ». (Lecaillon, 1972)

- **Quatrième définition :**

La croissance économique désigne l'expansion continue de la taille de l'économie d'un pays sur une période donnée ; elle s'exprime généralement par l'augmentation du produit intérieur brut réel. Ce dernier, une fois l'effet de l'inflation écarté, est considéré comme un indicateur plus précis pour mesurer la taille de l'économie et suivre son évolution dans le temps. (FasterCapital, 2025)

- **Cinquième définition :**

La croissance économique est définie comme l'augmentation quantitative et qualitative de la production nationale, résulte généralement d'une augmentation des facteurs de production (de travail, de capital) et d'une amélioration de leur efficacité productive sur une longue période. Donc la croissance économique résulte d'une expansion économique menée sur une période relativement longue. (Ghida & Ghida, 2019)

- **Sixième définition :**

La croissance économique désigne l'accroissement de la capacité productive d'une économie résultant d'une augmentation des ressources ou de leur meilleure utilisation, ou encore d'un développement technologique dans le processus de production qui peuvent être atteinte grâce à de nombreux facteurs notamment : (Al-Wabidi & Al-Fetlawi, 2013)

- La croissance démographique qui augmente la main-d'œuvre ;
- L'accumulation de capital par l'épargne et par l'investissement ;
- La découverte des ressources supplémentaires ;
- Le progrès technologique.

A partir de ces définitions, nous retenons que : la croissance économique correspond à l'augmentation du niveau de production des différents biens et services dans une économie sur une période relativement longue.

1.2 Les facteurs de la croissance économique :

Ils désignent tout ce qui peut l'influencer, s'appellent aussi les facteurs de production. Cependant, les trois facteurs majeurs représentent :

1.2.1 Le capital humain (facteur travail) :

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), le facteur travail est définie comme l'ensemble des qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui contribuent à améliorer le bien-être personnel, économique et social. Ce capital est un actif immatériel capable de stimuler ou de soutenir la productivité, l'employabilité et l'innovation. (Benslimane, 2018)

Ce facteur a deux aspects : (Kartable, 2025)

- Un aspect qualitatif : le travail peut-être qualifie (nécessite des compétences spécifiques) et non qualifié (nécessite la force de travail).
- Un aspect quantitatif : désigne le volume des heures de travail.

La productivité du facteur travail peut être mesurée comme suit :

$$\textbf{productivité du travail} = \frac{\textbf{valeur ajoutée (VA)}}{\textbf{quantité de travail nécessaire}}$$

1.2.2 Le capital physique (facteur capital) :

Le capital physique peut prendre une forme matérielle (les machines et les équipements), ou une forme immatérielle (les logiciels informatiques). Il est cumulatif et contribue directement à l'amélioration de la productivité en agissant sur les processus de production et en renforçant la capacité productive du travail. À titre d'exemple, la disponibilité d'un équipement informatique performant permet d'accroître la productivité horaire d'une secrétaire. (Benslimane, 2018)

Il se compose de deux parties : (Kartable, 2025)

- Un capital fixe : désigne les biens qui contribuent à la production sans être consommés, tels que les machines.
- Un capital circulant : désigne les consommations intermédiaires (les biens qui sont entièrement consommés ou transformés au cours de la production).

La productivité du facteur capital peut être mesurée comme suit :

$$\textbf{productivité du capital} = \frac{\textbf{valeur ajoutée (VA)}}{\textbf{capital fixe}}$$

1.2.3 Le progrès technologique :

Il implique l'intégration de méthodes modernes ou de nouvelles technologies dans le processus de production, qui permettent d'augmenter le rendement par unité de facteur de production, tout en utilisant les mêmes quantités des ressources.

Les innovations modernes, les investissements dans R&D (recherche et développement) et dans le capital humain permettent d'améliorer le volume de production et d'augmenter la part du PIB par habitant, même si la taille du capital formé ou la population restent constantes. Le progrès technologique a été le principal levier d'un développement économique durable dans les pays occidentaux. (ben Youba, 2021)

Figure (II.1) : Les facteurs de la croissance économique



Source : Élaboré par nos soins à partir des données précédentes.

1.3 Les types de la croissance économique :

1.3.1 La croissance extensive :

Elle provient principalement d'une augmentation dans les quantités de facteurs de production, à savoir le travail et le capital. Elle se manifeste par une hausse de la population active et/ou une accumulation des équipements comme les machines ou un allongement du temps de travail. Cette forme de croissance repose sur l'expansion des ressources disponibles, mais elle peut rapidement rencontre des limites en raison de la rareté du capital et de la saturation du marché d'emploi. (Prépa, 2025)

1.3.2 La croissance intensive :

Elle découle d'une optimisation de l'efficacité dans l'utilisation des facteurs de production. Elle s'appuie sur les bénéfices de productivité générés par le progrès technologique, par les innovations organisationnelles et ainsi par la compétence de la main-d'œuvre. Cette forme est généralement considérée comme la plus durable, car elle repose sur la qualité des ressources plutôt que leur quantité. Elle a notamment permis à des nombreux pays, tels que la Corée du Sud et l'Allemagne, de maintenir leur compétitivité malgré le vieillissement de leur population. (Prépa, 2025)

1.3.3 La croissance exogène :

La croissance exogène dépend généralement des facteurs extérieurs à l'économie. Parmi ces facteurs figurent l'amélioration des ressources naturelles, le progrès technologique et les investissements étrangers. Dans ces modèles, notamment celui du **Robert Solow (1956)**, le progrès technologique représente un « résidu » qui ne peut pas être expliqué par les facteurs de production traditionnels. (Formassion, 2025)

1.3.4 La croissance endogène :

À l'inverse, la croissance endogène se focalise sur les mécanismes internes de l'économie. Ces facteurs incluent l'éducation, l'innovation ainsi que les investissements en R&D (recherche et développement). Dans ce cadre, les entreprises et les pouvoirs publics occupent une place essentielle dans l'investissement et le développement du capital, des technologies et du capital humain. (Formassion, 2025)

1.3.5 La croissance conjoncturelle :

La croissance conjoncturelle illustre les fluctuations de court terme observées autour de la tendance de long terme, en relation avec le cycle économique. Elle est également affectée par des facteurs temporaires comme les politiques monétaires, les politiques budgétaire et les chocs externes (crise financière, hausse du prix du pétrole, etc.) (Prépa, 2025)

1.3.6 La croissance structurelle :

La croissance structurelle représente la tendance de fond liée aux transformations durables de l'économie, tels que : l'évolution du capital humain et le changement démographiques ou institutionnels. (Prépa, 2025)

1.4 Les caractéristiques de la croissance économique :

Selon **Simon Kuznets**, les caractéristiques de la croissance économique représentent : (Kuznets, Croissance économique moderne : taux, structure et diffusion, 1996)

- La forte croissance de la productivité, notamment celle du travail.
- La croissance élevée de la population et de la production.
- La transformation profonde politique, idéologique et sociale.
- L'accélération de la transformation structurelle de l'économie, qui se traduit par le passage progressivement des activités agricoles vers l'industrie, puis vers le secteur de service.
- L'accélération de la croissance économique à l'échelle mondiale.
- Le progrès technique dans la communication et le transport.

1.5 Les étapes de la croissance économique :

Walt Whitman Rostow dans son livre « les étapes de la croissance économique », a identifié cinq étapes de la croissance économique : (Rostow, 1963)

1.5.1 La société traditionnelle :

Elle représente la phase initiale du processus de développement, se distingue par les caractéristiques suivantes :

- La société est hiérarchisée ;
- L'absence de la science et de l'innovation technologique ;
- Le faible volume des échanges et de productivité ;
- Un faible niveau de production et une économie principalement basée sur le secteur agricole.

1.5.2 Les conditions préalables au décollage :

Elle constitue une étape de transition, résulte des décisions politiques visant à atteindre certains objectifs, comme l'amélioration du niveau de vie. Elle se manifeste par :

- Le développement du système bancaire et le renforcement de l'infrastructure financière;
- L'amélioration de la productivité du travail ;
- Dynamiser le commerce et encourager les investissements ;
- La défusion progressive des avancées techniques.

1.5.3 Le décollage :

Il représente le passage vers une phase de la croissance. Il est caractérisé par :

- La forte augmentation du niveau de la productivité du secteur agriculture ;
- L'accroissement des investissements avec une augmentation des revenus par habitant ;
- Une croissance économique stable.

1.5.4 Le progrès vers la maturité :

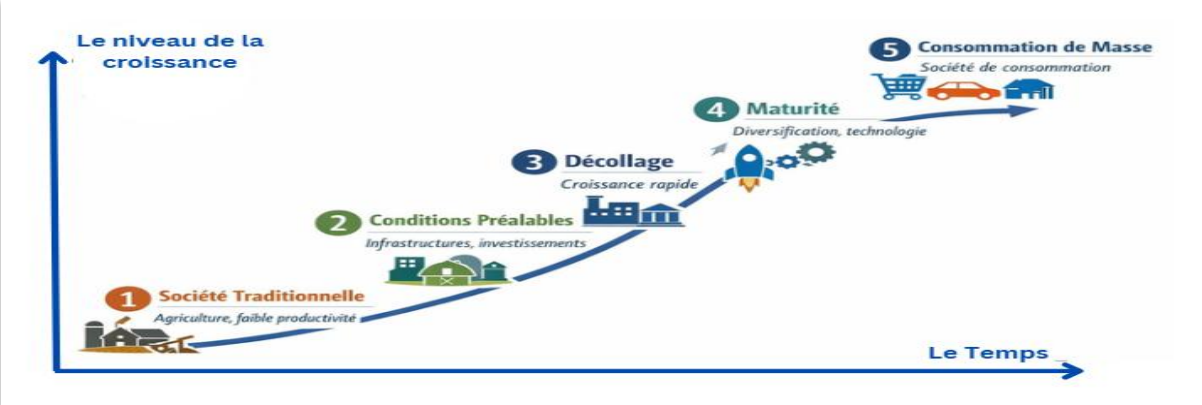
Une étape qui s'inscrit dans une période de progrès soutenu accompagnée d'une adoption des technologies modernes. Elle se caractérise par :

- Une transformation dans la répartition de la population active ;
- La diversification de la production ;
- L'accroissement du taux d'investissement.

1.5.5 L'ère de consommation de masse :

Au long de cette étape finale, la production des biens et services de consommation deviennent le secteur dominant de l'activité économie, et l'augmentation des revenus permet de répondre aux attentes fondamentales et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Figure (II.2) : Les étapes de la croissance économique



Source : Élaboré par nos soins à partir des données précédentes.

1.6 La contribution de la croissance économique :

Parmi les avantages de la croissance économique figurent : (Abdel-Hamid, 2006)

- Accroître la quantité de biens et de services proposés aux membres de la communauté;
- Améliorer le bien-être de la population en augmentant les salaires, les profits et autres revenus ;

- Elle participe à la réduction du niveau de la pauvreté et à l'amélioration du niveau d'éducation et de la santé de la population ;
- L'augmentation du revenu national qui permet d'accroître les ressources de l'État et de renforcer sa capacité à assumer toutes ses responsabilités telles que la santé, l'éducation, la sécurité, la répartition optimale des revenus et la construction d'infrastructures sans incidence négative sur la consommation privée.

2 Indicateurs et mesures de la croissance économique :

2.1 Les indicateurs de la croissance économique :

La croissance économique représente l'un des indicateurs essentiels de la performance réelle d'une économie, qui permet de comprendre le lien qui existe entre les entrants et les sortants de l'économie. Toutefois, les économistes divergent quant aux indicateurs à privilégier et aux méthodes les plus appropriées pour mesurer les taux de croissance.

Dans cette perspective, il convient d'exposer les principaux indicateurs utilisés pour évaluer la croissance économique. Parmi les plus importants figurent : (Ziane, 2019)

2.1.1 Revenu national total prévu :

Certains économistes proposent de mesurer la croissance en se basant sur le revenu prévu plutôt que sur le revenu réel, notamment dans les pays qui disposent d'importantes ressources latentes et des capacités divers qui leur permettant d'exploiter ce potentiel. Dans cette perspective, il est recommandé d'intégrer ces facteurs lors du calcul du revenu.

2.1.2 Produit intérieur brut (PIB) :

Le PIB constitue l'un des indicateurs fondamentaux utilisés pour mesurer la croissance économique d'un pays. Selon **Simon Kuznets**, le PIB correspond à la valeur totale marchande des biens et services finaux produits au sein d'un pays sur une période déterminée (généralement une année).

Le produit intérieur brut (PIB) s'exprime par l'équation suivante :

$$\mathbf{Y = C + I + G + X - M}$$

Où :

C : représente la consommation (dépenses du secteur privé, particuliers et familles) ;

I : Les dépenses d'investissement du secteur des entreprises et des institutions ;

G : représente les dépenses publiques (dépenses totales du secteur public) ;

X − M : Transactions commerciales extérieures nettes (exportations - importations).

La croissance économique se manifeste par le développement des secteurs mentionnés précédemment, dont l'effet global est mesuré par l'évolution du PIB. Toutefois, cet indicateur reste partiel dans la mesure de la croissance économique car il présente des limites importantes. Il se concentre que sur les activités marchandes, exclut l'économie informelle et ignore certains aspects tels que l'évolution démographie, l'environnement et les aspects sociaux. De plus, il ne s'intéresse pas à la répartition équitable de la richesse.

2.1.3 Le revenu moyen par habitant :

Cet indicateur mesure la quantité des biens et des services disponibles pour chaque individu au sein d'un pays. Lorsque le revenu national enregistre un taux de croissance supérieure à celui de la population, cela traduit une croissance économique générale. En revanche, lorsque la croissance démographique dépasse l'augmentation du revenu national réel, cela résulte une diminution du revenu individuel moyen.

Le revenu moyen par individu se calcule en divisant le revenu national par la population du pays selon deux méthodes :

- **À partir de l'année en cours (revenu individuel en espèces) :**

$$\textbf{Le revenu individuel moyen en esp\`ece} = \frac{\mathbf{Q \times P}}{\mathbf{population}}$$

Où :

Q : représente la quantité des biens et des services,

P : représente le prix des biens et services.

Dans ce cas, si la population reste constante, le revenu monétaire individuel moyen augmentera, indépendamment aux évolutions des quantités et des prix.

- **À partir des prix de l'année de référence (revenu réel moyen par habitant) :**

Dans ce cas, si la population reste constante, le revenu réel moyen par habitant n'augmente qu'avec la hausse des quantités des biens et services. Cet indicateur représente le meilleur indicateur de la croissance économique par rapport au revenu monétaire individuel.

Toutefois, la croissance économique est mesurée à l'aide de ce qu'on appelle le taux de croissance simple, calculer comme suit :

$$\textbf{Taux de croissance} = \frac{\textbf{Revenu réel moyen au cours de la période (t)- Revenu réel moyen en période (1-t)}}{\textbf{Revenu réel moyen en période (1-t)}} \times \mathbf{100}$$

Cette formule sert à mesurer le revenu entre deux périodes successives. Tandis que pour mesurer le taux de croissance composé, nous utilisons la formule suivante :

$$\mathbf{CM} = \sqrt[N]{\frac{Y_N}{Y_0}} - \mathbf{1}$$

Où :

CM : représente le taux de croissance composé,

N : représente le nombre des années entre la première et la dernière année,

$\mathbf{Y_0}$: représente le revenu réel moyen pour l'année de référence,

$\mathbf{Y_N}$: représente le revenu réel moyen de l'année écoulée.

Le revenu moyen par habitant, selon de nombreux économistes, représente l'un des indicateurs les plus utilisés et les plus fiables. Cependant, sa mesure et ses statistiques posent des problèmes dans les économies en développement. De plus, le choix de base de calcul entre population totale (qui évaluer la consommation) et population active (qui évaluer la production), rend les comparaisons entre pays moins précises.

2.1.4 Revenu national total :

Dr Mead a proposé d'utiliser cet indicateur au lieu du revenu moyen par habitant. Cependant, cette proposition reste limitée car une diminution ou une augmentation de ce critère ne reflète pas nécessairement des effets positifs ou négatifs. En effet, son augmentation reste peu significative si elle demeure inférieure aux taux de croissance démographique. Et sa diminution ne signifie pas nécessairement un retard économique. Il s'agit donc un critère de valeur limitée en raison des mouvements migratoires.

2.2 Les mesures de la croissance économique :

L'estimation de la croissance économique repose principalement sur l'estimation du volume de la production, où elle correspond à la variation annuelle relative de ce volume. Trois méthodes principales permettent d'estimer ce volume, reposent principalement sur le volume de la production (VA), des dépenses et des revenus. (Ziane, 2019)

Figure (II.3) : Les méthodes de calcul du PIB



Source : Élaboré par nos soins.

2.2.1 La méthode de la valeur ajoutée (VA) :

La valeur ajoutée correspond à la richesse créée à travers l'utilisation des biens et services au cours du processus de production. Elle se calcule comme suit :

$$\mathbf{VA = la\ valeur\ des\ produits\ finaux - la\ valeur\ des\ produits\ intermediaires}$$

Où :

Les produits finaux : ce sont des produits destinés à la consommation finale ;

Les produits intermédiaires : ce sont des produits consommés lors de la production.

Selon cette méthode le PIB est calculé comme suit :

$$\mathbf{PIB} = \sum \mathbf{VA\ dans\ tous\ les\ secteurs\ de\ l'économie\ nationale}$$

Cette méthode permet d'éviter la duplication des valeurs des produits intermédiaires lors du calcul du PIB, une fois comme valeur finale et une fois comme valeur intermédiaire d'un autre produit final. Le calcul de la valeur ajoutée (VA) nécessite de soustraire la valeur de l'amortissement du capital de la valeur de la production afin d'obtenir la valeur ajoutée nette.

2.2.2 La méthode du revenu :

Le revenu représente la somme des montants dont un individu dispose sans diminuer la valeur de ses actifs ni contracter des dettes sur une période déterminée. Le revenu public est défini de la même manière.

Le produit intérieur brut (PIB) considère comme le total des revenus générés par l'activité économique nationale, ce dernier étant le cumul des revenus des facteurs de production actifs dans cette économie. On peut résumer cela comme suit :

$$\mathbf{PIB = revenu\ national}$$

Alors que :

$$\mathbf{revenu\ national} = \sum \mathbf{salairs} + \sum \mathbf{intérets} + \sum \mathbf{profits} + \sum \boldsymbol{rentes}$$

Cependant, les catégories qui perçoivent des revenus sont les suivantes :

- Les particuliers : perçoivent des salaires, des traitements, des revenus, des bénéfices, ainsi que des subventions.
- Projets : s'agit de projets publics ou privés, dont les revenus sont constitués de bénéfices, de loyers et d'intérêts.
- Organismes gouvernementaux : dont les revenus proviennent des impôts et des recettes issues des biens publics de l'État.

2.2.3 La méthode des dépenses :

Dans une économie nationale, les dépenses totales sont égales aux revenus totaux. Cela s'explique par le fait qu'acte de dépenser (acheter des biens ou des services) par une partie génère nécessairement un revenu pour une autre partie. Par conséquent :

$$\mathbf{PIB = dépenses\ totales = revenus\ totaux}$$

Alors que le revenu national :

$$\mathbf{Y = C + I + G + (X - M)}$$

Où :

Y : représente le revenu national,

C : correspond à la consommation,

G : représente les dépenses publiques,

I : représente l'investissement,

X – Y : représente les dépenses du secteur extérieur.

Le taux de la croissance économique reflète l'évolution de l'activité économique et n'indique pas le retard ou le progrès économique. En effet, la croissance est un indicateur quantitatif mensurant la variation de la production d'une année à une autre, indépendamment du fait que cette production réponde ou non aux besoins publics.

3 Le système bancaire comme facteur de la croissance économique :

Le système bancaire comme facteur de la croissance économique occupe une place centrale dans la littérature économique. Plusieurs courants de pensée ont souligné le rôle du système bancaire et financier : (Allaoua, 2017)

- **Adam Smith**, dans son livre "la richesse des nations" (1776), souligne le rôle fondamental des banques dans la facilitation du développement commerciale et industriel. Il souligne ainsi que l'augmentation du capital entraine une expansion de la production et de l'emploi, ce qui entraine par conséquence une augmentation de la richesse nationale.
- Ainsi, **Joseph Schumpeter** a souligné dans son ouvrage « The Theory of Economic Development » en 1912, que l'efficacité des systèmes bancaires favorise l'innovation technologique en orientant les financements vers les entrepreneurs les plus susceptible de réussir dans leurs activités novatrices. Il insiste donc sur le rôle du crédit bancaire dans le financement des investissements productifs et dans l'allocation efficace des ressources.
- De leur côté, **Gurley et Shaw (1960)** soulignent l'importance des innovations financières dans le développement économique. Ils soulignent ainsi que les nouveaux actifs financiers représentent des avantages supérieurs, génèrent un effet de substitution et de richesse (augmentation globale dans la demande des actifs). Ce qui traduit une augmentation destinée à financer des projets productifs et, par conséquence, stimuler la croissance économique.

- **Patrick (1966)** montre également qu'un système financier plus efficace permet d'accroître l'épargne mobilisé et entraîne une allocation plus efficiente des ressources vers les investissements.
- **Gold Smith en 1969** a mis en évidence l'impact positif de l'intermédiation financière sur la croissance économique, grâce à l'amélioration tant de l'efficacité que du volume des investissements.
- **Mc Kinnon et Show (1973)** présentent la libéralisation du secteur financier comme moyen efficace et simple pour accélérer la croissance économique des pays en voie de développement.
- Par ailleurs, **Ross Levine (1997)** met en avant les fonctions fondamentales du système financier, notamment l'augmentation de l'épargne, la facilitation des échanges et la gestion efficace des risques, qui contribuent à l'accroissement de la productivité et au renforcement de la croissance économique sur le long terme. De plus, le développement du système financier permet de minimiser les coûts et favorise une meilleure orientation des capitaux vers les investissements productifs. (EL MORABIT, 2025)

En somme, il apparaît clairement que le système bancaire et financier représente un pilier essentiel de la croissance économique**.** Il facilite la mobilisation de l'épargne et le financement des projets productifs, tout en minimisant les coûts des transactions et en stimulant l'innovation technologique. Par conséquence, un secteur financier développé et performant représente un levier essentiel pour accroître la productivité, renforcer la richesse nationale et soutenir une croissance économique durable.

Section (02) : Évolution des paradigmes de la croissance économique.

Au fil du temps, les pensées théoriques sur la croissance économique ont évolué, depuis les idées des économistes classiques jusqu'aux modèles modernes.

Cette section présente les quatre principales théories de la croissance économique, en abordant leurs fondements et leurs hypothèses.

1 La théorie classique de la croissance économique :

Cette théorie est l'une des premières théories qui a expliqué les facteurs et les mécanismes de la croissance économique ; elle a inspiré de nombreuses théories qui lui ont succédé. Parmi les courants les plus importants représentant l'école classique :

1.1 Adam Smith :

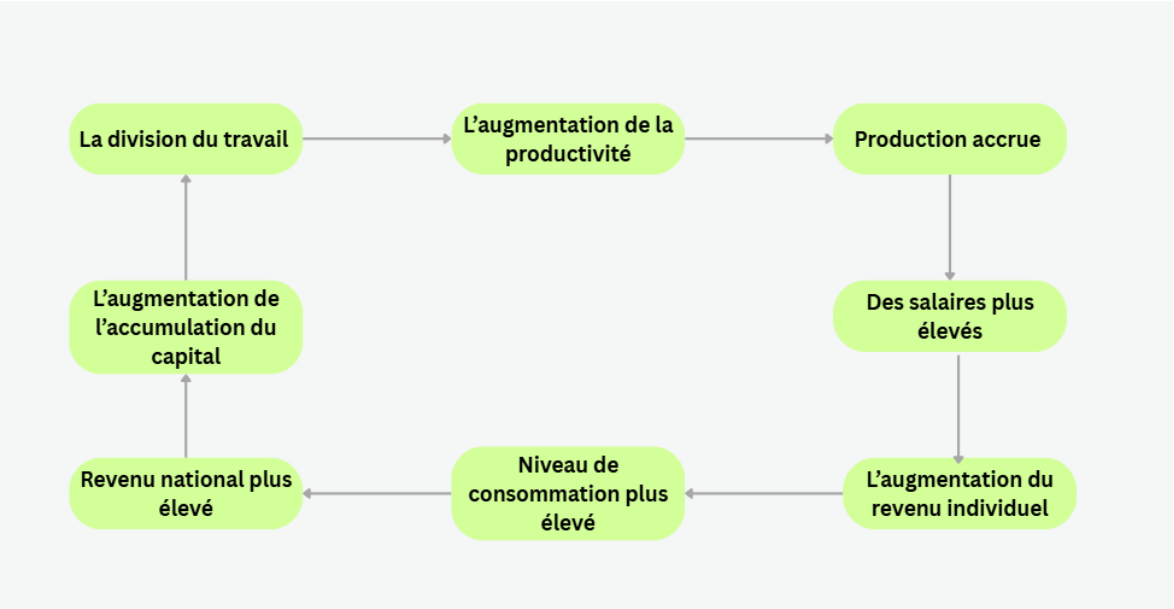
Il est considéré comme le père de l'économie moderne. Il s'est distingué par sa célèbre théorie « l'avantage absolu » dans le commerce extérieur, ainsi par son livre en 1776 intitulé « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », le premier ouvrage qui traite l'économie moderne à l'époque.

Aujourd'hui, il est considéré comme l'un des penseurs économiques les plus influents en économie. Il prônait en effet la promotion de l'initiative individuelle, de la concurrence et de la libéralisation des échanges, qu'il considérait comme un moyen d'atteindre le maximum de la richesse et du bonheur, et par conséquent, d'augmenter le rythme de la croissance économique du pays. (Al-Mousawi & Al-Maqsousi, 2019)

Adam Smith considérait qu'il existe une « main invisible » qui guide chaque individu et régissait le mécanisme du marché, et que l'objectif de chaque individu était de maximiser sa richesse. Il s'opposait à l'intervention gouvernementale dans l'industrie et le commerce. Il a également proposé l'idée de la division du travail, comme un point de départ de la théorie de la croissance économique, parce qu'elle conduit à obtenir les meilleurs résultats en la priorité étant donnée à l'accumulation du capital, qu'il considérait comme indispensable au développement économique et qui doit précéder la division du travail. Adam Smith croyait également que les attentes des capitalistes pour atteindre des profits dépendent plus du climat d'investissement que de l'économie nationale, afin de réaliser des investissements.

Enfin, Adam Smith considère que la croissance économique progresse de manière régulière et continue. En effet, bien que les individus travaillent en groupes dans des domaines de production spécifiques, les résultats obtenus contribuent à la croissance économique dans son ensemble. (Al-Bayati, 2008)

Figure (II.4) : Les conceptions d'Adam Smith sur la croissance économique



Source : Élaboré par nos soins à partir de l'étude de (Abdessamed, 2021)

1.2 David Ricardo :

David Ricardo a fondé son analyse sur deux principes fondamentaux : « la loi des rendements décroissants » et « le secteur agricole », car il considérait que la base de la croissance économique est la terre. Il a divisé la société en trois classes :

- Les capitalistes : ils sont le moteur principal du processus d'investissement à travers l'efficacité des méthodes de production et l'augmentation des investissements en injectant des fonds dans de nouveaux projets.
- Les ouvriers : leur rôle principal consiste à fournir les moyens de production et la main-d'œuvre nécessaires au fonctionnement des projets d'investissement.
- Les Seigneurs féodaux : c'est-à-dire les propriétaires terriens, qui constituent le moteur principal des investissements agricoles. (Soumia, 2017)

David Ricardo considérait que les capitalistes, en tant que responsables de la production des biens, occupaient une place essentielle dans le fonctionnement de l'économie des pays, car ils louent les terres agricoles aux propriétaires, recherchent et fournissent la main-d'œuvre et les outils essentiels de production. Ils paient les salaires des travailleurs et s'efforcent de maximiser le profit du processus de production. Ce cycle se répète ensuite afin de réinvestir les bénéfices réalisés, ce qui favorise l'accumulation du capital, qui est la richesse des nations, afin d'atteindre une croissance élevée dans le revenu national. (Al-Mousawi & Al-Maqsousi, 2019)

Il a également divisé les revenus en trois catégories :

- Le profit : qui est considéré comme le revenu des capitalistes et qui est réinvesti dans le processus de production dans le but de générer des profits, sa valeur diminue à mesure que des terres infertiles sont réparées dans le but de les exploiter.
- Le salaire : selon Ricardo, le salaire se divise en deux catégories : le salaire naturel, qui correspond au salaire réel à long terme, et le salaire de marché, qui prévaut sur le marché et est déterminé par l'offre et la demande.
- La rente : Ricardo la considère comme le résultat du monopole ; c'est-à-dire qu'elle n'apparaît pas en situation de concurrence. Les individus qui contrôlent les terres les plus fertiles obtiennent une rente plus élevée, tandis que ceux qui contrôlent des terres moins fertiles obtiennent une rente moindre. (Soumia, 2017)

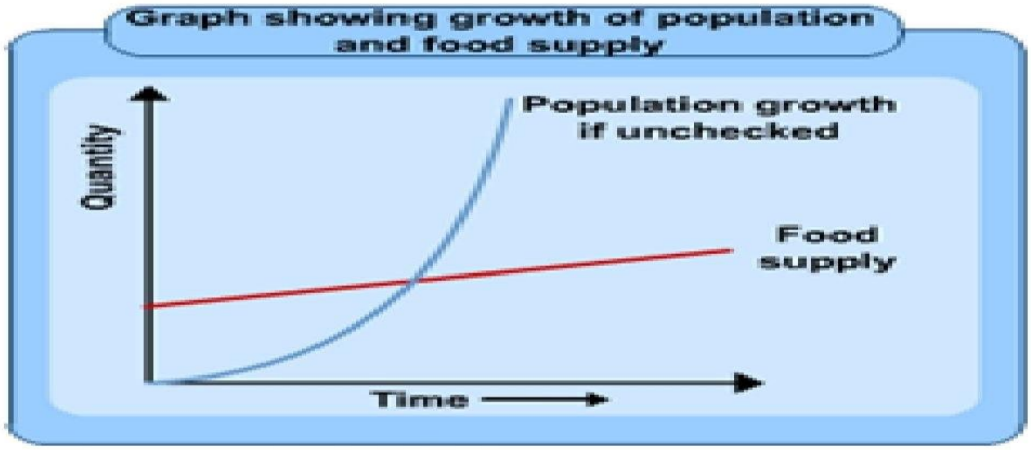
Ricardo a également a établi une distinction entre le revenu global et le revenu net de la société. Le revenu global représente la valeur marchande des biens et services finaux produits au sein d'une économie sur une période donnée. Tandis que le revenu net représente la valeur de la production après la déduction de la valeur des biens nécessaires et de la main-d'œuvre ayant contribué au processus de production. Il estime que les profits ont tendance à diminuer à long terme, car l'accumulation de capital entraînera une augmentation des taux de rémunération. (Abdessamed, 2021)

1.3 Robert Malthus :

Les idées et les propositions de Malthus s'articulaient autour de deux aspects : sa théorie démographique et son insistance sur l'importance de la demande effective pour le développement. Il est le seul économiste classique qui a considéré que la demande est importante pour déterminer le volume de production, tandis que les autres mettaient l'accent sur l'offre en se basant sur la loi de « Say » : l'offre crée une demande équivalente ; par conséquent, l'épargne constitue une demande de biens d'équipement, ce qui signifie qu'elle équivaut à l'investissement.

Malthus a clarifié le lien entre la demande, l'investissement et l'épargne, en tant qu'opposition à la loi de « Say ». Il a expliqué que l'épargne implique une absence de la consommation, ce qui signifie en soi une diminution de la demande, suivie d'une réduction des profits, puis une baisse de l'investissement. C'est de ce point de vue qu'il a introduit ce qu'on appelle « la propension marginale à épargner », qui signifie que la société a besoin d'un certain niveau d'épargne pour financer les investissements afin de générer des profits. Cependant, si l'épargne dépasse ce seuil, la demande effective s'en trouvera affectée, ce qui aura à son tour un effet négatif sur les investissements. (Harrouch, 2016).

Figure (II.5) : Théorie de Malthus



Source : (Al-Mousawi & Al-Maqsousi, 2019)_ page 36.

Ce graphique représente sur l'axe des ordonnées le taux de la croissance démographique (Population growth rate) et l'offre de ressources alimentaire (food supply), et sur l'axe des abscisses le temps (Time). Il montre que le taux de la croissance démographique augmente selon une progression géométrique (1-2-4-8-16) et que l'offre de ressources alimentaire augmente selon une progression arithmétique (1-2-3-4-5-6-7-8), comme l'illustre sur cette figure. En d'autres termes, l'écart est très important entre l'augmentation démographique et la hausse de la production alimentaire par unité de temps. C'est ce qui montre le pessimisme de l'analyse malthusienne concernant l'évolution démographique et la hausse du taux de production des ressources alimentaires.

Nous concluons que cette analyse met en lumière la gravité de la situation des sociétés européennes pendant cette période, marquée par une croissance démographique et une insuffisance des ressources alimentaires disponibles, d'autant plus qu'elles n'ont pas connu de développement au niveau technologique, ce qui s'est traduit par la limitation des ressources, notamment agricoles. (Al-Mousawi & Al-Maqsousi, 2019)

2 La théorie keynésienne de la croissance économique :

Il convient également de souligner le rôle des théories économiques de Keynes dans la l'augmentation des taux de croissance économique, car c'est à cette époque qu'il a introduit dans l'économie mondiale des nouveaux concepts qui n'existaient pas auparavant.

Keynes considère que le revenu global est une fonction du niveau d'emploi, ce qui implique que plus le niveau d'emploi augmente, plus le revenu global augmente. Les outils keynésiens sont les suivants : (Al-Bayati, 2008)

- La demande effective : l'absence d'une demande effective est la cause du chômage, selon Keynes, pour éliminer le chômage, il faut augmenter les dépenses, que ce soit en matière de consommation ou d'investissement.

- La marginalité du capital : représente un déterminant essentiel du taux d'investissement. En effet, il existe une relation inverse signifie qu'une augmentation de l'investissement entraîne une diminution de la productivité marginale du capital.

- Le taux d'intérêt : représente un élément déterminant de l'investissement, il est déterminé par la liquidité et la masse monétaire.

La théorie keynésienne repose sur les hypothèses suivantes : l'existence d'un chômage involontaire, une économie industrielle, un excédent de la capacité de production des biens de consommation, un degré de flexibilité de l'offre approprié et une disponibilité des biens d'équipement essentiels à l'augmentation de la production. (Al-Bayati, 2008)

Harrod et Domar, deux auteurs partisans de l'école keynésienne, proposent une application des idées de Keynes à long terme, ils s'intéressés à l'étude des taux de croissance économique et à l'analyse du rôle des investissements dans l'augmentation du revenu national. L'idée fondamentale de leur modèle repose sur le double caractéristique de l'accord d'investissement (l'offre et la demande), ainsi que la croissance du revenu du côté de la demande, tout en absorbant la main-d'œuvre disponible dans la société. Chacun d'eux a proposé un modèle différent basé sur un ensemble d'hypothèses. (Abdessamed, 2021)

2.1 Roy Forbes Harrod :

Selon Harrod, le taux de croissance peut être examiné à travers trois points :

- **Taux de croissance garanti :**

Il s'agit d'un taux de croissance des années précédentes dont la réalisation est garantie pour les années suivantes avec la propension marginale à épargner continuant au même rythme. Il représente le ratio de l'épargne au facteur capital qui atteint ce taux. Il est déterminé par la relation suivante : (Azizi, 2024)

$$\mathbf{g_w = \frac{S}{B}}$$

Où :

$\mathbf{g_w}$: représente la croissance garantie.

S : représente le taux d'épargne intérieure brute.

B : représente le comportement des investisseurs visant à maximiser leurs profits.

- **Taux de croissance réel :**

Il correspond à « la variation en pourcentage du produit entre la période de revenu actuelle et la période de revenu précédente ». Il est déterminé par l'expression suivante :

$$\mathbf{g = \frac{s}{k}}$$

Où :

g : représente le taux de croissance réel.

S : représente l'épargne.

K : représente la coefficient de capital.

- **Taux de croissance naturel :**

Ce taux représente « le taux de croissance maximal permis par les progrès techniques, la taille de la population, l'accumulation de capital et le rapport de préférence entre le travail et les loisirs, en supposant un plein emploi ». Ce taux dépend du :

- Taux annuel moyen d'augmentation de la main-d'œuvre.
- Taux annuel moyen d'augmentation de la productivité.

De cela, « Harrod » a déduit, à partir de ces trois taux de croissance, les situations économiques suivantes :

- Si g <g_w, l'économie est en situation d'inflation.
- Si g >g_w, l'économie est en situation de récession.
- Si g =g_w, l'économie est en équilibre.

2.2 Ensey Domar :

Domar a publié son modèle en 1948, intitulé « Expansion et emploi ». Il a également publié en 1958 son ouvrage intitulé « Essais sur la théorie de la croissance économique », qui aborde plusieurs sujets liés à cette même idée. Il avait construit son modèle de croissance autour de la problématique suivante : (Abdessamed, 2021)

« Étant donné que l'investissement augmente la capacité de production tout en augmentant le revenu, quel est le taux d'augmentation de l'investissement nécessaire pour que l'augmentation du revenu soit égale à celle de la capacité de production, de manière à maintenir la pleine utilisation des ressources dans la société ? »

Selon Domar, en réponse à cette question, cela dépendra de l'ampleur du multiplicateur d'investissement et de la productivité des nouveaux investissements qui apparaissent dans le coefficient de capital. Domar s'est basé, dans son modèle, sur les hypothèses suivantes :

1- L'investissement, le revenu et l'épargne utilisés dans le modèle sont exprimés en valeur nette, après déduction des prélèvements.

2- Les décisions économiques sont prises instantanément et sans décalage temporel, ce qui donne une impression de continuité.

3- Le niveau des prix reste stable pendant la période d'analyse.

Dans son modèle, Domar a introduit la notion d'équilibre entre la croissance de l'offre et celle de la demande, et a conclu que cet équilibre s'établit selon l'équation suivante :

$$\Delta Y = I.\sigma$$

Ce qui signifie que, pour maintenir la continuité du plein emploi, l'investissement et le revenu doivent croître à un taux annuel constant égal au produit de la tendance marginale de l'épargner et de la productivité moyenne, sachant que :

ΔY : représente la variation du revenu.

I : représente le volume des investissements.

σ : signifie l'augmentation totale nette de l'énergie potentielle dans la production.

3 La théorie néoclassique :

Le modèle de **Solow (1956)** est le plus connu de la théorie néoclassique, et le plus célèbre de la croissance économique en général. Il représente une référence fondamentale de la majorité des analyses visant à appréhender les théories de la croissance économique, car il s'inscrit dans le prolongement du modèle de « Harrod-Domar », mais il s'en distingue par l'introduction d'un facteur de production supplémentaire, ainsi que d'une troisième variable indépendante, à savoir le niveau technologique.

L'une des hypothèses les plus importantes de Solow est la possibilité de séparer le travail et le capital, contrairement à Harrod et Domar qui considéraient que les facteurs de la production étaient inséparables. Le modèle de Solow montre que le revenu et la consommation sont influencés par des paramètres structurels, à savoir les taux d'épargne, de l'expansion démographique et d'investissement. Ce modèle représente une description explicite d'accumulation du capital par l'investissement et l'épargne. En effet, selon ce modèle, entre deux périodes données, le stock de capital (k) augmente de la différence entre l'amortissement du stock de capital initial et l'investissement total. La fonction de production « Cobb-Douglas » est la plus couramment utilisée dans le modèle néoclassique en général et dans le modèle de Solow en particulier. Elle peut être représentée mathématiquement comme suit :

$$Y=AK^{\beta_1}L^{\beta_2}$$

Y : représente le produit intérieur brut (PIB),

K : représente les composantes du capital humain et physique,

$\boldsymbol{\beta_1}$ **:** représente l'élasticité de la production par rapport au capital,

L : les composantes du travail,

$\boldsymbol{\beta_2}$ **:** représente l'élasticité de la production par rapport au travail.

Nous déduisons de l'équation précédente que la croissance du PIB entraîne une hausse du stock de capital (K), et cela soit par l'investissement et l'épargne, soit d'un accroissement de la main-d'œuvre due à l'éducation ou à une amélioration du niveau technologique. (Abdelhalim, 2021)

4 La théorie endogène de la croissance économique :

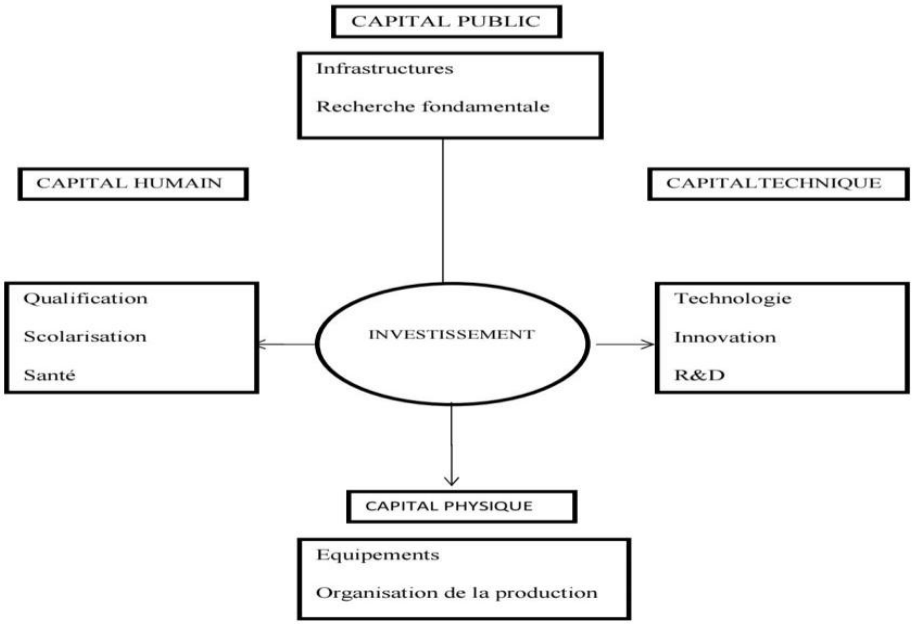
L'apport principal des modèles de la croissance endogène réside dans l'identification des moteurs capables de soutenir une croissance économique durable, tout en cherchant à concilier l'hypothèse d'un environnement concurrentiel avec celle de l'augmentation des rendements d'échelle.

Le modèle de Solow (1956) a initialement été développé à partir d'une fonction de progrès technique dépendant du niveau d'investissement. Cependant, ce modèle rejette l'hypothèse de l'existence des rendements croissants. Kenneth Arrow (1962) a encore amélioré le modèle en considérant que le progrès technique dépend du capital humain, ce qui se traduit par une économie caractérise par des rendements d'échelle croissant. Ce qui n'est pas compatible avec un taux de croissance économique.

Cependant, plusieurs modèles de croissance endogène ont été développés, notamment ceux de Romer (1986-1990), Lucas (1988) et Barro (1990). Les théories de la croissance endogène proposent une définition élargie du capital, intégrant le capital humain, les infrastructures publiques, la recherche et le développement (R&D), etc., afin de conserver le caractère endogène du modèle de Solow.

Cette théorie se distingue par quatre principaux facteurs de la croissance : le capital public lié à l'intervention de l'État, le capital physique, la technologie et l'innovation, ainsi que le capital humain fondé sur le savoir et les compétences. (Benslimane, Croissance économique et ouverture commerciale en Algérie, 2018)

Figure (II.6) : Les sources de la croissance endogène



Source : (Benslimane, Croissance économique et ouverture commerciale en Algérie, 2018).

4.1 Le modèle de Romer (1986) :

Le modèle de P. Romer (1986) est souvent perçu comme le fondement des théories contemporaines de la croissance économique, car il a été le premier qui a décrit comment la croissance économique endogène peut se produire même lorsque le capital et la population restent constants, ce qui implique que les rendements peuvent être croissants ou constants, et non décroissants à long terme comme nous l'avons vu dans le modèle de croissance néoclassique.

Romer a montré que la formation et l'apprentissage interviennent d'une manière relative dans la réalisation de la croissance, et que, selon Romer, la seule manière d'expliquer la croissance endogène réside dans l'accumulation du stock de connaissances en tant que forme de capital. Il s'appuie dans son modèle sur un ensemble d'outils d'analyse économique afin d'éviter l'influence de la loi des rendements décroissants.

Ce modèle se caractérise par deux hypothèses fondamentales :

- L'apprentissage par la pratique, qui fait partie du principe que les bénéfices sont générés par l'investissement dans le capital humain, ce qui se qui reflète une efficacité accrue de la production.

- Les connaissances technologiques dont dispose l'entreprise lui permettent de s'intégrer aux autres entreprises du marché d'informatique ; cela a également un autre effet positif pour les entreprises, car elles cherchent à réduire leurs coûts de mise en œuvre grâce aux mécanismes de diffusion de l'information.

C'est précisément à partir de ce concept que Romer a défini son modèle des « économies technologiques externes » résultant de l'accumulation du facteur capital, qui n'inclue pas seulement le capital physique, mais également le stock de connaissances au sens large. (Maradsi, 2019)

4.2 Le modèle de Lucas (1988) :

Selon ce modèle, la source principale de la croissance économique est le capital humain, son accumulation se présentant sous la forme suivante :

$$\mathbf{H} = \boldsymbol{\beta}(\mathbf{1} - \boldsymbol{\mu})\mathbf{h}$$

Où **h** représente le temps consacré au travail, **(1-μ)** étant le temps consacré à l'acquisition de connaissances, et $\boldsymbol{\beta}$ représentant le degré d'efficacité.

La fonction de production s'exprime sous la forme de la fonction « **Cobb-Douglas** », qui est :

$$\mathbf{Y}=\boldsymbol{k}^{\boldsymbol{\beta}}(\boldsymbol{hL})^{\mathbf{1}-\boldsymbol{\beta}}$$

La théorie de la croissance endogène s'apparente au modèle de « Solow », car elle vise à expliquer les causes de la pauvreté et de la richesse de certains pays ainsi que les écarts entre les taux de croissance mondiaux. La croissance s'accélère lorsque les individus ayant suffisamment de temps pour se former, ce qui entraîne une augmentation de leur capital humain, et donc une augmentation de la croissance économique.

Par conséquent, le manque d'intérêt des gouvernements des pays en développement pour l'éducation, la formation et l'apprentissage est l'une des causes de la faiblesse des taux de croissance, car une politique capable d'augmenter le temps de la formation d'une manière continue et durable (l'accumulation du capital humain) influencera directement le taux de croissance de l'économie nationale. (Abdessamed, 2021)

4.3 Le modèle de Barro (1990) :

Le rôle de l'État constitue une principale préoccupation des théories de la croissance endogène, qui s'attachent à analyser l'impact de l'État sur la productivité privée à travers ses investissements publics. C'est dans cette perspective, que « Barro » a développé son modèle de la croissance endogène, dans lequel il considère que les dépenses publiques exercent un effet sur la croissance économique, Il y démontre que les activités gouvernementales sont une source de la croissance endogène. Il part du principe que le gouvernement achète une partie de la production privée afin de l'utiliser pour offrir gratuitement des services publics aux producteurs et aux particuliers, en considérant que les dépenses publiques entrent dans la fonction de production de chaque entreprise et stimulent ainsi la croissance économique en encourageant l'investissement, ce qui convient aux économies en développement qui ont besoin davantage de financement. Cependant, il a considéré l'impôt comme une source de financement des dépenses qui peut affecter le revenu individuel et, par conséquent la consommation ce qui pourrait avoir un effet inverse. Parmi les conclusions tirées par Barro :

- La confirmation de l'influence positif des dépenses publiques, ce qui infirme l'existence d'un lien proportionnel entre la part relative de ce dernier dans la production et le taux de croissance constant.
- La stabilité des recettes et la dépendance de la production vis-à-vis de l'accumulation de capital ne génèrent qu'une croissance endogène.
- Le taux des impôts a un double rôle dans l'influence sur la croissance économique : lorsqu'il atteint un certain niveau, il entraîne une augmentation du capital public et contribue ainsi à la croissance des recettes privées générées par le secteur privé, ce qui favorise la croissance. Cependant, s'il atteint un niveau que le secteur privé ne peut pas absorber, cela freine ses activités et provoque une diminution du taux de croissance. (Azizi, 2024)

Section (03) : L'inclusion financière comme moteur de la croissance économique

L'inclusion financière est l'un des éléments clés qui contribuant à soutenir la croissance économique. L'analyse du lien entre ces deux phénomènes a fait l'objectif d'une attention particulière des divers études et recherches économique à l'échelle mondiale.

Dans cette perspective, cette section vise à présenter le lien théorique entre l'inclusion financière et la croissance économique, citant ensuite les canaux de transmission et le porté macro-économique et mécanisme de création de valeur.

1 La relation théorique entre l'inclusion financière et la croissance économique :

L'inclusion financière présente aujourd'hui un facteur fondamental de la croissance économique. De nombreux chercheurs et des institutions à l'échelle mondiale, notamment FMI, la BM et le groupe G20, soulignent son rôle déterminant dans la promotion d'une croissance durable. Elle permet ainsi de réduire les inégalités et le niveau de pauvreté et favorise la création des opportunités d'emplois et de richesses. (BEN MANSOUR, 2022)

Dans cette perspective, le rapport de la Banque mondiale « Global Financial Development 2014 : Financial Inclusion » souligne le lien entre l'inclusion financière et la croissance économique. Il souligne également que son effet n'est pas automatique, il dépend des contextes économiques et des produits et services financiers. Il montre ainsi que l'accessibilité des services financiers tels que l'épargne, les assurances et les paiements améliore la consommation des ménages. Par ailleurs, le financement permet aux petites et moyennes entreprises (PME) d'augmenter ses investissements ce qui renforcer l'innovation, la productivité et la création d'emplois, éléments essentiels de la croissance durable. (Banque-mondiale, 2014)

Sur le plan théorique, l'inclusion financière s'inscrit dans les approches modernes de la croissance. Gurley et Shaw, McKinnon et Levine, ont développé la théorie de l'intermédiation financière en soulignant le rôle des institutions financières et des banques dans l'amélioration du financement, en collectant l'épargne et en la transformant en crédits. L'inclusion financière élargit la base des déposants, ce qui permet d'accroître les volumes de crédit accordés aux agents économiques, stimulant ainsi la consommation, la production et l'investissement.

Par ailleurs, la théorie des systèmes d'inclusion financière postule qu'une amélioration des indicateurs de l'inclusion renforce la performance globale du système financier formel. Ce qui favorise l'efficacité de l'intermédiation financière et contribue à une croissance économique plus durable et plus inclusive. (Peterson K, Adekemi C, & Rachid, 2023)

Dans ce cadre, le lien entre l'inclusion financière et la croissance économique peut être expliquée à travers plusieurs mécanismes fondamentaux : (Adolfo , Thorsten , Belhaj, & Ben Naceur, 2020)

- **La mobilisation de l'épargne formelle :**

L'inclusion financière contribue à la mobilisation de l'épargne formelle, en incitant les individus à déposer leurs fonds au sein des institutions financières plutôt que le conserver sous forme de liquidités. Cela permet de transformer l'épargne inactive en ressources mobilisables qui peuvent être destinées aux investissements et aux projets productifs, ce qui soutenaient une croissance économique durable.

- **L'augmentation des investissements et de la productivité :**

L'accessibilité des services financiers formels permet aux particuliers et aux PME, d'accéder au financement nécessaire à leurs activités et leurs investissements. Les entrepreneurs peuvent donc financer l'expansion de leurs activités, investir dans de nouvelles technologies et acquérir des équipements modernes. Cela contribue a encouragé l'innovation, à améliorer l'efficacité et la productivité des entreprises et de créer des opportunités d'emploi, ce qui favorise une croissance économique durable.

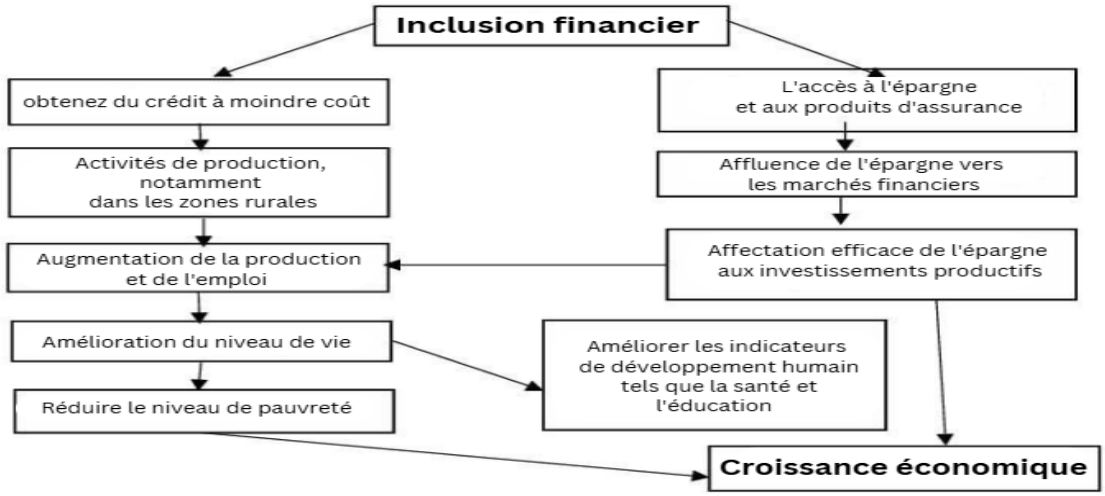
- **La réduction de la pauvreté :**

L'inclusion financière permet d'améliorer du bien-être des personnes défavorisées en réduisant le niveau de pauvreté et. L'accessibilité des services financiers comme l'épargne formelle, les microcrédits et les programmes d'assurance aide les individus à améliorer leurs niveaux de vie, à préserver contre les chocs économiques et à investir dans la santé, dans l'éducation et dans autres actifs productifs. Une réduction de la pauvreté stimule la demande intérieure, favorise la consommation et, par conséquence, contribue à la croissance économique globale.

- **Réduction de l'économie informelle :**

L'inclusion financière permet de réduire l'économie informelle en incitant les agents économiques à intégrer le système financier formel. Cette formalisation permet de renforcer l'assiette fiscale, d'améliorer la collecte des revenus et de renforcer la gouvernance économique. Cette augmentation des ressources générées peut être mobilisée pour financer des investissements publics et des services sociaux, contribuant ainsi à stimuler la croissance économique.

Figure (II.7) : La relation entre l'inclusion financière et la croissance économique



Source : Élaboré par nos soins à partir de (MIMOUNI, BESSOUIH, & BOUKHARI, 2022)

2 Analyse des canaux de transmission : Épargne, investissement et innovation :

L'inclusion financière est considérée comme un moyen efficace qui contribue à la réduction du taux de pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie. Elle joue également un rôle important dans la promotion de la croissance économique via trois canaux de transmission essentiels : (MOUZOUN, 2025)

2.1 Canal d'épargne :

La théorie du développement financier souligne l'existence d'une relation étroite entre l'inclusion financière et la diminution du niveau de la pauvreté. En élargissant l'accessibilité des services financiers formels, notamment l'épargne, cela permet aux individus d'organiser la gestion de leurs ressources financières personnelles, d'améliorer leur niveau de vie et de faire face aux chocs imprévus et aux crises économiques.

L'épargne permet ainsi aux individus de stabiliser leurs revenus et de financer leurs investissements futurs. Ce qui favorise également leur indépendance financière et réduisant le recours aux secteurs informels avec des coûts plus élevés.

De plus, l'inclusion financière contribue à l'autonomisation économique des femmes en leur permettant d'épargner. Cette intégration favorise l'amélioration de leur situation individuelle, tout en produisant des effets positifs sur le bien-être de leurs familles et sur le développement de leurs communautés.

Afin de renforcer cette dynamique et d'atteindre pleinement les objectifs de l'inclusion financière, il est nécessaire d'appliquer une approche responsable. Celle-ci comprend notamment :

- L'éducation financière : consiste à renforcer la sensibilisation des individus aux principes de gestion de leurs finances individuelles, notamment en ce qui concerne les risques liés à l'endettement ainsi qu'au rôle de l'épargne pour assurer leur stabilité financière
- D'adaptation des produits financiers : repose sur la conception des services et des solutions financières répondant aux attentes particulières des populations marginalisé.
- Une réglementation rigoureuse : instaurer des cadres législatifs efficaces afin de protéger les clients contre les pratiques abusives, notamment les taux d'intérêt excessivement élevé ou les clauses contractuelles peu transparentes.
- Une inclusion ciblée : repose sur la prise en compte des habitants des zones rurales et des femmes, afin d'assurer une répartition équitable des opportunités financières.

En somme, l'inclusion financière constitue un instrument majeur dans la lutte contre la pauvreté, notamment grâce à l'orientation de l'épargne vers les investissements productifs, en soutenant la croissance économique. Toutefois, ses effets dépendent largement des mécanisme mis en application et de sa régulation. Cela en adoptant des politiques équilibrées de protection des utilisateurs.

2.2 Canal d'investissement :

L'inclusion financière représente l'un des sujets fondamentaux dans les débats liés au développement économique à cause de son rôle dans l'amélioration de modes de répartitions et d'utilisation des ressources financières au sein de l'économie. Son extension offre une meilleure accessibilité des particuliers et des PME au crédit, ce qui favorise les investissements productifs, améliore l'efficacité de l'allocation des ressources et soutien une croissance économique inclusive.

Les travaux de **Gurley et Shaw (1956)** soulignent le rôle de la diversité des secteurs financiers, en élargissant ses offres et ses services, elle permet d'augmenter les opportunités d'investissement, de réduire les risques et d'assurer une gestion efficace des ressources et favorise ainsi les investissements productifs.

R. McKinnon et E. Shaw (1973) introduisent le terme « libéralisation financière ». Ils soulignent que la réduction des contraintes pesant sur le système financier, telles que les crédits dirigés, pourrait mieux répondre aux besoins économiques. Ils ont également souligné qu'un secteur financier compétitif et diversifié assure une allocation efficiente des ressources économiques.

Esther Duflo et Abhijit Banerjee (2014) ont étudiés les contraintes liées à l'accès au crédit dans les pays en développement. En démontrant à travers des programmes de prêts ciblés, qu'un meilleur accès au financement favorise les investissements productifs, et augmente les possibilités d'emploi et de la production, tandis qu'un accès limité au crédit entraîne une sous-utilisation et une mauvaise répartition des ressources économiques.

Cette dynamique constitue un levier majeur de la transformation économique, sa mise en œuvre nécessite la suppression des contraintes qui entravent l'accès au crédit à travers des politiques adaptées et des procédures administratifs simplifiées. L'amélioration de l'accès au financement contribue également à soutenir les investissements productifs, à renforcer la compétitivité des entreprises et l'intégration des PME dans l'économie. Toutefois, une gestion rigoureuse des risques financiers demeure essentielle afin de préserver les déséquilibres et les crises éventuelles afin d'assurer la stabilité du système financier et de soutenir une croissance durable et inclusive.

2.3 Canal d'innovation :

L'inclusion financière soutenue par les nouvelles technologies et les innovations financières représente un élément important du développement économique durable. Ces technologies facilitent non seulement la réalisation de transactions sécurisées, mais favorisent également la dématérialisation des services financiers, permettant ainsi un accès plus large aux populations marginalisées. Cela nécessite également un cadre législatif efficace garantissant la sécurité des données et une utilisation responsable et ethnique ces innovations. Par ailleurs, l'éducation financière joue un rôle essentiel dans la sensibilisation, le renforcement des connaissances et des capacités des individus à prendre des décisions financières responsables. (Katharina , Martin , & Stanislaw , 2000)

La technologie financière (FinTech) contribue au renforcement de l'inclusion financière en proposant des services accessibles et innovants et moins coûteux notamment aux individus à faibles revenus. De même, les solutions de paiement mobile, de microfinance et la blockchain facilitent l'accessibilité des services financiers, réduisent les coûts et les obstacles qui y sont liées. Ce qui offre un niveau accru de confiance, de transparence et de sécurité dans les transactions. Ces innovations stimulent également la concurrence et incitent à développer les différents services financiers. (Jonas Bertin , Mamadou, & Babacar , 2021)

Le développement rapide de l'écosystème FinTech ouvre une nouvelle perspective vers la modernisation des services financiers et l'élargissement de l'accès. Toutefois, pour tirer pleinement partie de ses avantages, cette dynamique vise à garantir un équilibre entre l'innovation et stabilité économique, tous en protégeant les données contre la cyberattaque. De plus, la généralisation de l'utilisations de ces technologies, notamment dans les zones rurales et auprès des populations exclues du système financier, afin d'en maximiser ses bénéfices.

En somme, les FinTech, grâce à leur flexibilité et leur approche fondée sur la technologie, contribuent à la création d'un environnement financier plus compétitif, plus inclusif et orienté vers les besoins des utilisateurs, tout en soutenant une croissance économique durable.

3 Portée macro-économique et mécanismes de création de valeur :

3.1 Définition de la création de valeur :

En 1938, Williams J. B. a proposé une conception de la valeur sur le plan économique, estimant que c'est la valeur actuelle des flux financiers attendus générés par chaque actif physique ou financier qui détermine sa valeur. Autrement dit, la valeur d'un actif n'est pas déterminée par son coût d'acquisition ni par la valeur des bénéfices qu'il a réalisés précédemment, mais par ses bénéfices futurs. L'évolution du concept de valeur entre la pensée économique et la théorie financière a permis une intégration progressive de tous les partenaires de l'entreprise et des actionnaires.

Cette évolution a également donné lieu à l'apparition de contraintes externes en matière financière, entraînant un changement dans la vision de chaque institution d'une entité à caractère contractuel, un changement que l'on peut résumer par l'expression « création de valeur ». (Oumani & Kihli, 2017)

« La création de la valeur est un concept dans la mesure où elle dépend en parties des attentes des différents acteurs de l'organisation ; ainsi, la création de la valeur est en premier lieu l'utilisation des ressources pour répondre à un besoin. Néanmoins l'économie de marché le système de prix constitue fréquemment un bon substitut à la notion de valeur pour mesurer la performance des différentes consommations de ressources ». (Lardy & Pigé, 2001)

3.2 Mécanismes de création de valeur :

Ce concept a été principalement associé au marché financier et aux entreprises à capital ouvert ; par conséquent, le niveau de création de valeur a été mesuré à l'aune de la maximisation de la richesse. Il existe donc une relation entre la capacité d'une entreprise à générer une plus-value et sa capacité à financer ses besoins financiers ; de ce fait, la création de valeur est liée aux mécanismes fondamentaux suivants : (Bensassi, 2005)

- Réduction du coût du capital : cela réalisé par la mise en œuvre d'un compromis approprié, composé de sources de financement moins coûteuses, en fonction du coût pondéré du capital. L'entreprise a donc le choix entre emprunter à un taux d'intérêt donné ou renforcer ses fonds propres tout avec la distribution des dividendes.

- Optimisation de la production et diversification des activités : cela contribue à réduire les coûts grâce à la relation inverse existant entre le coût fixe unitaire et le volume de production. Cet objectif est atteint par l'application de plusieurs stratégies, telles que la diversification des activités, qui permet d'optimiser la production et de minimiser les risques financiers et économiques.

La création de valeur permet de réinvestir cet excédent dans de nouvelles utilisations, c'est-à-dire la croissance des entreprises et par conséquent, une capacité accrue à créer de la valeur à l'avenir. (Bensassi, 2005)

Conclusion du chapitre

En conclusion, il convient de noter que la croissance économique a longtemps retenu l'attention de plusieurs économistes et qu'il en existe de nombreuses définitions, mais toutes s'accordent sur l'idée d'une augmentation régulière et continue de la production au sein d'un pays sur le long terme. C'est ce que nous avons abordé dans ce deuxième chapitre, où nous avons examiné le cadre conceptuel de la croissance économique. Dans la première section, nous avons découvert les concepts clés de la croissance économique, son importance, ses mesures et ses indicateurs, ainsi que le rôle du système bancaire en tant que facteur de croissance économique.

Concernant la deuxième section, nous avons abordé le développement des modèles de la croissance économique et de production dans le temps, du point de vue des économistes et des pionniers des écoles économiques, tout en examinant les méthodes de mesure et ses principaux déterminants.

Quant à la troisième section, elle a porté sur l'inclusion financière en tant qu'un moteur de croissance économique. Elle traite le lien théorique entre l'inclusion financière et la croissance économique, ainsi qu'en analysant les canaux de transmission et, enfin, les mécanismes de création de valeur à l'échelle macroéconomique.

Chapitre (III).

Inclusion financière et croissance économique en Algérie : analyse empirique sur la période 2004-2024

Introduction du chapitre

Après avoir abordé le cadre conceptuel de l'inclusion financière et de la croissance économique ainsi que le lien existant entre eux dans les deux chapitres précédents. Dans ce chapitre nous cherchons à passer de l'approche théorique à l'approche appliqué, en testant l'hypothèse repose sur l'existence un effet positive de l'inclusion financière sur la croissance économique. Cette tendance reflète l'importance croissante de l'inclusion financière en tant qu'un fondement essentiel de développement social et économique, en particulier dans les économies en développement tel que l'Algérie.

En conséquence, ce chapitre vise à examiner l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie au cours de la période (2004-2024), en adoptant une approche standard repose sur le modèle ARDL (Autorégressif à Retards Échelonnés), en utilisant le programme EViews 12. La situation actuelle de l'inclusion financière en Algérie sera d'abord examinée à travers ses indicateurs les plus importants, puis la réalité de la croissance économique sera analysée, avant d'estimation standard du modèle et de tester la relation entre les variables, en plus d'analyser les résultats et d'extraire les implications économiques les plus importantes.

Pour atteindre cet objectif, Ce dernier chapitre s'articule autour de trois sections principales : la première porte sur le diagnostic et trajectoire de l'inclusion financière en Algérie. La deuxième section consacre à la méthodologie de recherche d'étude économétrique, et la troisième section traite de la présentation, analyser et interpréter les résultats

Section (01) : Diagnostic et trajectoire de l'inclusion financière en Algérie

Cette section vise à analyser la trajectoire de l'inclusion financière en Algérie, en examinant la situation actuelle en Algérie, ses principales réformes mises en œuvre et ainsi les différents obstacles rencontrés en Algérie.

1 Les réformes majeures de l'inclusion financière en Algérie :

Les principales réformes en Algérie ont commencé en mai 2005. Ces réformes visent à moderniser le système de paiement et poursuivent trois objectifs fondamentaux : instaurer la confiance et la sécurité entre les clients et les banques, garantir la transparence et la rapidité des opérations bancaires, et enfin, généraliser l'accessibilité des services bancaires dans l'ensemble de l'économie. En plus les réformes visant à mesurer l'inclusion financière, de nombreux moyens de paiement électroniques ont récemment fait leur apparition, dans le but booster l'utilisation de la monnaie scripturale et de dématérialiser les moyens de paiement. (Hocine, 2015)

1.1 Mesure de l'inclusion financière :

Il existe un consensus selon lequel l'inclusion financière est une question d'une importance capitale et qu'elle est intégrée dans l'élaboration des différentes solutions pour lutter contre la forte pauvreté, ainsi que lutter contre les exclusions financières et sociale, dans les économies développées ainsi que dans les économies en développement et en transition. C'est pourquoi l'inclusion financière doit être mesurée de manière plus précise et plus cohérente.

Ces indicateurs mesurent l'état de l'inclusion bancaire dans une perspective de la densité bancaire et de la situation monétaire de l'économie. (Hocine, 2015)

- La densité du réseau bancaire : le nombre de succursales bancaires, incluant les établissements financiers publics et privés, enregistre une croissance significative, grâce à l'extension du réseau bancaire dans l'ensemble des wilayas du pays. Cependant, On constate l'existence un écart entre le développement des banques privées, qui se concentre uniquement dans le nord du pays, et celui des banques publiques, qui couvre l'ensemble des États du pays. Cela signifie que la répartition géographique du réseau bancaire est inégale sur tout le territoire.

L'indicateur de densité bancaire est facile à mesurer (nombre de succursales bancaires relativement au nombre des habitants résidant dans une zone donnée). Il ne s'agit toutefois pas d'un indicateur très significatif, car même si la densité bancaire est élevée dans une région, l'accessibilité et l'utilisation des services bancaires ne sont pas garantis.

- Les indicateurs macro-monétaires : Le niveau d'utilisation des moyens de paiement est relativement faible. Le recours aux services bancaires diminue à mesure que le secteur informel s'améliore, car celui-ci favorise la circulation massive de billets et de pièces. Selon les statistiques, la monnaie (hors banques), et en particulier les billets en circulation, a connu une forte progression au cours des cinq dernières années. Quant aux dépôts à vue auprès du Trésor, des comptes CCP et des banques représentent une part non négligeable de la masse monétaire. Cette évolution reflète l'importance du secteur financier dans l'expansion de la liquidité, La Banque d'Algérie a mis en lumière cette tendance à la hausse sorties de monnaies fiduciaires, peut s'expliquer par la forte demande de liquidités émanant des particuliers et des entreprises privées, et ce malgré l'application des systèmes de paiement de masse censés encourager l'utilisation préférentielle de la monnaie scripturale.

1.2 Modernisation du Secteur Bancaire :

- Réformes bancaires : La Banque d'Algérie (BA) a pris des mécanismes pour faciliter l'ouverture de comptes bancaires, notamment en simplifiant les procédures administratives et en allégeant les documents nécessaires, ce qui permet une accessibilité d'une grande partie de la population aux services bancaires de base. (Banque-d'algérie, 2023)

- Promotion des Paiements Électroniques : grâce au développement des systèmes de paiement. Cela comprend l'amélioration des transactions électroniques et l'accroissement du nombre de points de vente acceptant les cartes bancaires afin de réduire la dépendance aux paiements en espèces et de rendre les paiements plus sécurisés et plus efficaces. Afin d'intégrer les transactions numériques dans la vie quotidienne des Algériens. (Société-Générale-Algérie, 2022)

1.3 Programmes spécifiques :

- BaridiMob : est un service bancaire mobile lancé par La Poste algérienne, permet aux utilisateurs d'effectuer diverses opérations financières via leur téléphone mobile, telles que des virements, le paiement de factures et la consultation de leurs soldes bancaires. Il vise à atteindre les populations non bancarisées, en particulier dans les zones rurales. (La-Poste-algérienne, 2022)

- Microfinance : L'ANGEM (Agence nationale de gestion des microcrédits) est la principale institution qui soutient les entrepreneurs à faibles revenus en Algérie, la population vulnérables et marginalisés, notamment les femmes et les jeunes, pour le lancement ou le développement de microprojets, tels que l'agriculture, les services et l'artisanat. (ANGEM, s.d.)

2 Analyse de la situation actuelle de l'inclusion financière en Algérie :

Selon la Banque mondiale, les données relatives à l'inclusion financière montrent que l'Algérie se classe au 141ème place mondiale dans ce domaine et qu'elle est à la traîne par rapport à certains pays arabes, puisqu'elle appartient au deuxième groupe mondial, qui comprend le Liban, la Palestine, la Jordanie et les pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie). (Amarou & Kebdani, 2025) L'Algérie affiche des taux d'inclusion financière moyens, compris entre 24% et 62 %. Pour comprendre la situation actuelle, nous présenterons l'évolution de l'utilisation de certains indicateurs d'inclusion financière en Algérie : (Karkar, 2019)

2.1 Analyse d'accès aux services financiers :

L'analyse de l'inclusion financière en Algérie nécessite d'examiner en premier lieu l'accessibilité des services financiers. Cette dimension permet d'évaluer la capacité des individus à atteindre les institutions financières formelles.

2.1.1 Nombre de comptes actifs :

Tableau (III.1) : Nombre de comptes actifs en dinars dans les institutions financières formelles par rapport à la population totale, en Algérie

Années	Personnes morales	Personnes physiques	Homme	Femme	Total
2020	651109	10851317	8118582	2733391	11502426
2021	708406	10947161	7891602	3056432	11655567
2022	726780	11296348	8117599	3179202	12023128
2023	640535	12178122	8261739	3916383	12818657
2024	640000	13050000	8350000	4350000	13400000

Source : Élaboré par nos soins à partir des données de la BA.

L'inclusion financière en Algérie s'est améliorée durant la période 2020–2024. Cette évolution se manifeste par une augmentation progressive du nombre total de comptes, ce qui reflète un élargissement de l'accessibilité des services financiers formels.

Cette amélioration reflète l'augmentation du nombre de personnes physiques possédant un compte, ce qui montre une progression de la bancarisation des individus. En revanche, le nombre de personnes morales évolue de manière plus irrégulière : après une augmentation entre 2020 et 2022, il connaît une baisse en 2023 et 2024. Cela peut s'expliquer par des variations dans les activités économiques (la création ou la disparition des entreprises).

Par ailleurs, on observe que la détention des comptes bancaires par les hommes est supérieure que celui des femmes, avec une augmentation sur toute la période. Malgré cette progression, l'écart entre les sexes reste important, s'explique par le fait que les femmes algériennes souffrent encore des problèmes de leur incapacité à accéder aux services financiers formels par rapport aux hommes, ainsi par le chômage élevé chez les femmes, notamment dans les zones rurales. (Elahcène, Bichari, & Elahcène, 2023)

2.1.2 Nombre de distributeurs automatiques (DAB) :

Tableau (III.2) : Nombre de distributeurs automatiques (DAB) des agences bancaires, en Algérie

Années	Zone Urbaine	Zone Rurale	Total
2020	1481	83	1564
2021	1573	92	1665
2023	1649	106	1755
2024	1499	115	1614
2025	1550	125	1675

Source : Élaboré par nos soins à partir des données de la BA.

La disponibilité des distributeurs automatiques de billets occupe une place essentielle dans la facilitation de l'accessibilité des services financiers. C'est pourquoi l'Algérie a enregistré un développement notable dans ce domaine durant la période 2020-2025. (Amarou & Kebdani, 2025)

On observe que le nombre total des distributeurs automatiques a généralement augmenté entre 2020 et 2025, ce qui traduit un renforcement de l'infrastructure financière.

Concernant la répartition géographique, les deux zones constatent une augmentation durant cette période, avec une dominance des zones urbaines. Cette dominance s'explique par une densité élevée de la population, une activité économique plus intense et rentable. De plus, l'augmentation des zones rurales traduit un effort d'élargissement de l'inclusion financière, qui représente un indice positif de lutte contre les inégalités territoriales.

2.2 Analyse de l'utilisation des services financiers :

Au-delà de l'accès, il est aussi nécessaire d'analyser l'usage réel des services financiers par les différents agents économiques. Cette dimension permet d'analyser le degré réel d'intégration financière des individus.

2.2.1 Nombre d'emprunteurs :

Tableau (III.3) : Nombre d'emprunteurs auprès des établissements financiers en Algérie pendant la période 2020-2024

Années	Homme	Femme	Total
2020	730687	160376	891063
2021	727228	178721	905949
2022	712214	187527	899741
2023	781923	207972	989895
2024	810000	230000	1040000

Source : Élaboré par nos soins à partir des données de la BA.

Le nombre d'emprunteurs auprès des établissements financiers en Algérie a enregistré une évolution globalement croissante au cours de la période 2020-2024, avec certaines fluctuations intermédiaires. Cela traduit une amélioration progressive de l'accès au crédit et une forte demande de financement au sein de l'économie.

Cependant, les hommes représentent la majorité des emprunteurs sur toute la période. Leur nombre connaître une diminution entre 2020 et 2022, suivie d'une reprise notable. En revanche, le nombre de femmes emprunteuses connaît une augmentation continue. Cette situation peut s'expliquer par l'inégalité d'accès au financement et la faible intégration des femmes au marché du travail formel.

En somme, ces données mettent en lumière une amélioration progressive de l'usage des services financiers en Algérie, illustrée par l'augmentation du nombre d'emprunteurs et une meilleure intégration des femmes.

2.2.2 Nombre de déposants :

Tableau (III.4) : Nombre de déposants dans les banques en Algérie durant la période 2020-2024

Années	Homme	Femme	Total
2020	7560538	2567189	10127727
2021	7720988	2959289	10680277
2022	7994702	3066975	11061677
2023	8132560	3155862	11288422
2024	8350000	3300000	11650000

Source : Élaboré par à nos soins partir des données de la BA.

Le nombre total de déposants dans les banques en Algérie a connu une croissante continue pendant la période 2020-2024, s'explique une confiance accrue des ménages envers le système bancaire, un élargissement d'accessibilité des différents services financiers formels, et par conséquence, un renforcement de l'inclusion financière en Algérie.

Concernant la répartition par sexe, ils connaissent une augmentation significative, mais les hommes représentent la majorité des déposants sur l'ensemble de la période. Cette dominance s'explique notamment par leur participation à l'emploi et à l'activité économique formel par rapport aux femmes.

En somme, les données mettent en lumière une dynamique favorable de l'inclusion financière en Algérie, caractérisée par une augmentation de déposants et une amélioration notable de la participation des femmes, qui s'explique par l'intégration progressive des femmes dans le marché du travail et ainsi par l'amélioration leur niveau d'éducation.

3 Contraintes et obstacles de l'inclusion financière en Algérie :

Les faibles taux d'inclusion financière en Algérie s'expliquent par les raisons suivantes :

- La baisse de la liquidité provoquée par la crise financière mondiale et par conséquent, la difficulté pour les entreprises d'obtenir des prêts bancaires afin de financer leurs investissements en Algérie. (Boutalaa, Saad , & Bougerra , 2020)

- La faible confiance dans les institutions financières existantes, ce qui limite le recours à leurs services par les particuliers.

- La structure de propriété du secteur bancaire, étant donné que les actifs du système financier détenus par le secteur public représentent une part importante, ce qui limite l'élargissement du secteur privé dans ce secteur. Ce qui affecte négativement la concurrence entre les prestataires des services financiers.

- L'augmentation des coûts de la prestation des services financiers, ainsi que la complexité et la lenteur et ainsi que la bureaucratie de leur mise en place, contribuent tous à favoriser l'exclusion financière. Tous ces facteurs augmentent le coût, l'effort et le temps consacrés à la réalisation de transactions informelles, qui se situent en dehors du circuit informel de l'économie.

- La faible utilisation des systèmes et moyens de paiement électroniques accentue quelque peu la rigidité du système financier. (Elahcène, Bichari, & Elahcène, 2023)

- Le manque de sensibilisation et de culture financière dans la société algérienne.
- La complexité des démarches de demande de prêt. (Ossef & Chaoui , 2020)

Section (02) : Démarche méthodologique de l'étude économétrique

Au cours de cette deuxième section, nous présentons la démarche méthodologique adoptée pour l'analyse économétrique, en précisant le choix des variables, la nature des données utilisées ainsi que la spécification du modèle retenu pour étudier l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie sur la période 2004-2024.

1 Spécification du modèle économétrique :

Afin de justifier l'utilisation des variables indépendantes précédemment identifiées, il est important de démontrer leur relation théorique et empirique avec la variable dépendante.

Nous avons donc retenu le modèle d'autorégressifs à retards échelonnés (ARDL), sur lesquels nous nous sommes appuyés pour estimer l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie sur la période 2004-2024. Notre choix du modèle ARDL se justifie par sa capacité à analyser simultanément les relations de court et de long terme.

1.1 L'origine du modèle ARDL :

Le modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag) est issu de l'évolution des modèles dynamiques utilisés en économétrie depuis longtemps. Cependant, cette approche est utilisée pour analyser la cointégration et les relations de long terme. Son origine repose sur les modèles à retards distribués, selon lesquels une variable explicative peut influencer une autre variable non seulement durant la période actuelle, mais aussi au cours des périodes suivantes.

Les premiers travaux importants remontent à **L.M. Koyck (1954)**, qui a étudié les retards distribués dans l'analyse de l'investissement. Son apport a consisté à proposer une manière de représenter l'influence progressive d'une variable sur une autre dans le temps. (Koyck, 1954)

Par la suite, **Shirley Almon (1965)** a développé la méthode des retards distribués polynomiaux, connue sous le nom de « retard d'Almon ». Cette méthode permettait de limiter le nombre de paramètres à estimer lorsque plusieurs retards étaient introduits dans un modèle économétrique.

L'approche ARDL moderne a été développée principalement par **Pesaran et Shin** (1999), puis consolidée par **Pesaran, Shin et Smith** (2001) à travers la méthode du test aux bornes (Bounds Test). Cette approche constitue une évolution importante des modèles dynamiques traditionnels, dans la mesure où elle permet d'intégrer, dans une même spécification, les valeurs passées de la variable dépendante ainsi que les valeurs présentes et retardées des variables explicatives. Elle offre ainsi la possibilité d'identifier simultanément les effets immédiats ou de court terme et les effets durables ou de long terme des variables explicatives sur la variable étudiée, même lorsque certaines sont stationnaires à niveau $I(0)$ et d'autres après la première différenciation $I(1)$.

1.2 Définition du modèle ARDL :

L'approche ARDL est une méthode économétrique appliquée aux séries temporelles. Il permet d'étudier la relation entre une variable dépendante et plusieurs variables explicatives.

Le terme « autorégressif » indique que la variable dépendante actuelle est déterminée par la variable dépendante retardée (AR), tandis que « à retards échelonnés » fait référence au retard des variables indépendantes (DL). Ils sont utilisés pour analyser les dynamiques à court et à long terme entre la variable dépendante et une ou plusieurs variables explicatives.

1.3 L'équation ARDL :

La forme générale de l'équation s'écrit comme suit : (KUMA, 2018)

$$\boldsymbol{Y_t = \varphi + \alpha_1 Y_{t-1} + \cdots + \alpha_p Y_{t-p} + \beta_0 X_t + \cdots + \beta_q X_{t-q} + \varepsilon_t}$$

Ou bien :

$$\boldsymbol{Y_t = \varphi + \sum_{i=1}^{p} \alpha_i Y_{t-i} + \sum_{j=0}^{q} \beta_j X_{t-j} + \varepsilon_t}$$

Avec :

φ : Constante ;

$\boldsymbol{\beta_0}$ **:** L'effet à court terme de X_tsur Y_t ;

$\boldsymbol{\alpha_i, \beta_j}$ **:** Les coefficients des variables explicatives ;

$\boldsymbol{\varepsilon_t}$ **:** le terme d'erreur.

1.4 Approche méthodologique et estimation du modèle ARDL :

Avant d'appliquer le modèle économétrique **(ARDL)**, il est nécessaire de suivre une méthodologie appropriée et de réaliser un ensemble de tests pour avoir des estimations correctes.

1.4.1 Test de stationnarité (racine unitaire) :

Le test de stationnarité représente l'étape initiale de l'analyse des séries chronologiques. Ce test permet d'éviter le problème de la régression fallacieuse, qui peut conduire à des résultats trompeurs en cas d'utilisation de séries non stationnaires.

Dans ce contexte, on détermine l'ordre d'intégration de la série, c'est-à-dire si la série est stationnaire au niveau **I (0)** ou si elle devient stationnaire après prise de la première différence **I (1)**. Cette condition est essentielle lors de l'utilisation du modèle **ARDL**, où il est exigé que les variables doivent être intégrées d'ordre zéro **I (0)** ou un **I (1)** uniquement, et ne doivent pas être d'ordre deux **I (2).**

Ce test de stationnarité, notamment le test **Augmented Dickey-Fuller (ADF)** et le test de **Phillips-Perron (PP)**, permettent de rejeter l'hypothèse nulle (H_0) selon laquelle la série est non stationnaire.

1.4.2 Estimation du modèle ARDL :

L'estimation du modèle **ARDL** une étape fondamentale dans l'examen des liens économique entre les variables, car ce modèle permet d'analyser le lien dynamique entre la variable dépendante et les variables indépendantes en intégrant les retards de chacune. Cela se fait en formulant une équation qui relie la variable dépendante à ses valeurs passées d'une part, et aux valeurs actuelles et retardées des variables explicatives d'autre part, permettant de capter simultanément les effets de long terme et de court terme.

1.4.3 Test de cointégration (Bounds Test) :

Ce test sert à détecter l'existence d'un lien entre les variables étudiées à long terme. Il peut être appliqué lorsque les variables sont d'ordre **I (0)** ou **I (1).**

Le test des bornes repose sur la comparaison statistique de **Fisher (F-statistic)** calculée par rapport aux valeurs critiques, qui se composent de deux bornes : une borne inférieure qui suppose que toutes les variables sont cointégrées de degré zéro **(I (0))**, et une borne supérieure qui suppose qu'elles sont cointégrées de degré un **(I (1))**.

La prise de décision suit la règle suivante :

- Cointégration existe si : **F-stat** > borne supérieure I (1) ;
- Cointégration n'existe pas si : **F-stat** < borne inférieure I (0) ;
- Pas de conclusion si : Borne inférieure I (0) < **F-stat** < borne supérieure I (1).

1.4.4 Modèle ECM (Error Correction Model) :

Ce test permet d'analyser la dynamique de court terme. Il est utilisé uniquement lorsque la condition de cointégration est vérifiée.

Ce modèle introduit un terme appelé terme de correction d'erreur **(ECT),** qui mesure la vitesse d'ajustement à laquelle le système revient à l'équilibre de long terme après un choc. Ce terme doit être négatif et significatif.

1.4.5 Tests de diagnostics et stabilité du modèle :

- **Test d'autocorrélation :**

Le test d'autocorrélation est l'un des tests diagnostiques les plus importants, car il vise à vérifier l'indépendance des erreurs aléatoires dans le temps et à s'assurer qu'il n'existe pas de corrélation entre les valeurs successives des erreurs.

Dans ce contexte, plusieurs tests sont utilisés pour détecter ce phénomène, notamment le test **de Breusch-Godfrey**, qui est considéré comme le plus approprié dans les modèles comportant des retards, notamment dans le modèle **ARDL**.

Ce test se base sur l'hypothèse nulle (H_0) qu'elle suppose l'absence d'une relation d'autocorrélation dans les résidus, et l'hypothèse alternative qui suggère l'existence d'une telle autocorrélation.

- **Test d'hétéroscédasticité :**

Ce test permet de vérifier la variance constante des erreurs aléatoires dans le temps.

Les modèles classiques de régression supposent que la variance des résidus est constante, une propriété connue sous le nom d'homoscédasticité. Cependant, la violation de cette hypothèse (la présence d'hétéroscédasticité) signifie que la variance des erreurs varie en fonction du temps ou du niveau des variables, ce qui peut conduire à des estimations inefficaces et à un biais dans les tests de signification statistique.

Plusieurs tests statistiques sont utilisés, parmi lesquels le test **Breusch -Pagan**, qui teste l'hypothèse nulle stipulant l'homogénéité de la variance, par opposition l'hypothèse alternative indiquant une hétéroscédasticité.

- **Test de stabilité :**

Ce test sert à examiner la stabilité des coefficients du modèle dans le temps et s'assurer que la relation entre les variables étudiées demeure stable durant la période d'étude.

Dans ce cadre, des tests graphiques sont utilisés, parmi lesquels figurent notamment le test **Cumulative Sum of Residuals (CUSUM)** et le test **Cumulative Sum of Squares of Residuals (CUSUMSQ)**, qui reposent sur l'analyse de l'évolution des résidus dans le temps.

Les résultats de ces tests sont interprétés en comparant la courbe cumulative aux bandes critiques : si la courbe reste à l'intérieur de ces limites, cela indique la stabilité des coefficients du modèle pendant la période d'étude. En revanche, si elle dépasse ces bandes, cela indique une instabilité du modèle et la présence de changements structurels qui nécessitent de revoir la spécification du modèle.

1.4.6 Test de causalité (de Granger) :

Ce test est utilisé pour analyser le sens de la relation de causalité entre des variables économiques ; il vise à déterminer si l'une des variables contribue à la prédiction d'une autre variable.

2 Description des variables et données :

Dans le cadre de cette étude ayant pour objectif d'analyser l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie entre 2004-2024, le choix des variables repose sur leur pertinence théorique et empirique. La croissance économique, comme variable indépendante, est mesurée par le taux de croissance du PIB en pourcentage, tandis que l'inclusion financière est appréhendée à travers quatre variables indépendantes qui mesurent l'accessibilité et l'utilisation des services financiers : le nombre de branches bancaires commerciales (NBC), le nombre de guichets automatiques bancaires (GAB), l'épargne brute (EPB) et les emprunts (EMP).

Par ailleurs, pour isoler l'effet de l'inclusion financière, des variables de contrôle ont été intégrées, à savoir le taux d'investissement (INVST) en pourcentage et le taux d'inflation (INF) en pourcentage. En utilisant des séries temporelles de toute la période 2004-2024 (21 observations) issues principalement de la base des données de la Banque mondiale (WDI).

2.1 La variable dépendante :

2.1.1 La croissance du PIB (% annuel) :

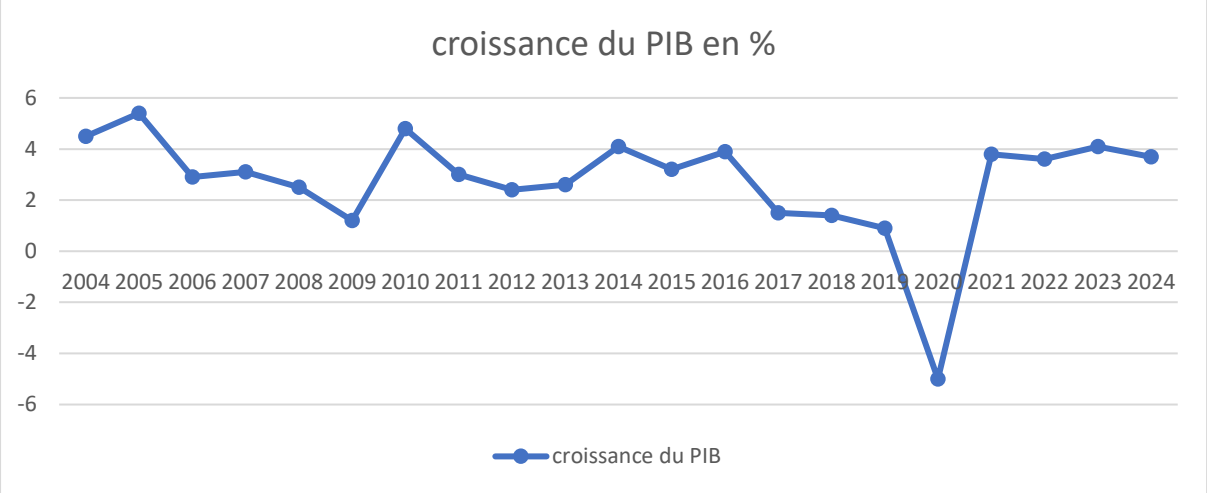
Le PIB est le revenu total de la production de biens et services dans un territoire économique pendant une année comptable. Cette variable indique la variation en pourcentage sur chaque année de la série 2004-2024.

Tableau (III.5) : La croissance du PIB en pourcentage, Algérie durant la période 2004-2024

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Croissance du PIB %	4,5	5,4	2,9	3,1	2,5	1,2	4,8
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Croissance du PIB %	3	2,4	2,6	4,1	3,2	3,9	1,5
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Croissance du PIB %	1,4	0,9	-5	3,8	3,6	4,1	3,7

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.1) : La croissance du PIB en pourcentage, Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

L'analyse de la série de la croissance du PIB (en %) en Algérie sur la période 2004-2024 met en évidence une évolution irrégulière, varie globalement entre 0,9 % et 5,4 % avec un choc de -5% en 2020 , ce qui traduit une croissance positive mais relativement instable.

Dans une première phase (2004-2009) marquée par une diminution progressive, avec un pic de 5,4 % en 2005 qui représente le maximum, qui peut être expliqué par la fluctuation des prix de pétrole et la crise financière mondiale de 2008.

Une reprise est intervient entre 2010 et 2011, avec une forte hausse en 2010 (4,8 %). Par la suite, la courbe présente des fluctuations modérées entre 2011 et 2019. Cette instabilité reflète la forte dépendance de l'Algérie aux revenus hydrocarbonés et la faible diversification de l'économie. L'année 2020 constitue un choc majeure, marquée par une forte récession (-5 %), due principalement à la chute pétrolière et à la pandémie de COVID-19.

À partir de 2021, une reprise économique est observée, avec des taux de croissance positif et varie entre 3,5 % à 4,1 entre 2021 et 2024. Cela s'explique par la reprise de l'activité économique mondiale ainsi que la remonte des prix des hydrocarbures.

2.2 Les variables indépendantes :

2.2.1 Le nombre d'agences bancaires commerciales (NBC pour 100 000 adultes) :

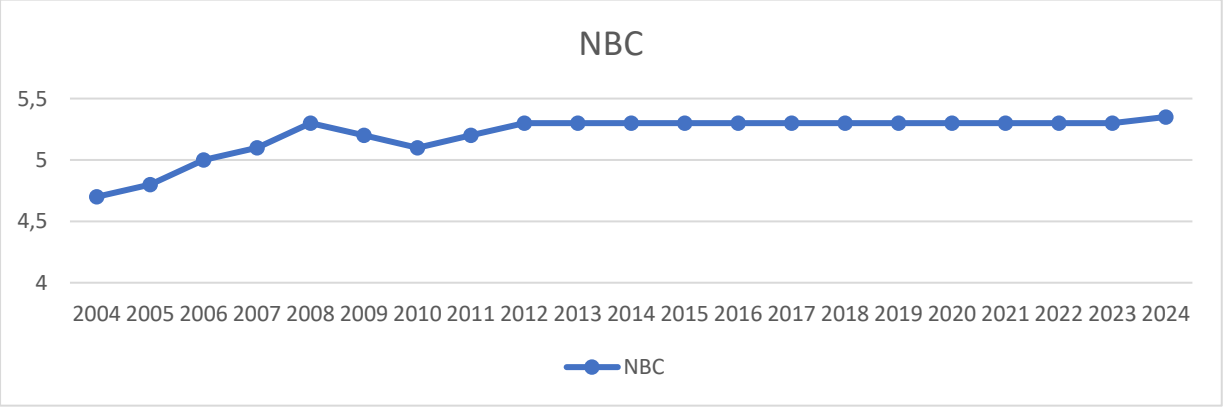
Les agences bancaires commerciales constituent des lieux de distribution au détail des produits et services financiers destinés aux clients (particulier ou entreprise).

Tableau (III.6) : Le nombre d'agences bancaires commerciales (NBC pour 100 000 adultes), Algérie pendant la période 2004-2024

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
NBC	4,7	4,8	5	5,1	5,3	5,2	5,1
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
NBC	5,2	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
NBC	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,35

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.2) : Le nombre d'agences bancaires (NBC pour 100 000 adultes), Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

L'évolution du nombre d'agences bancaires (NBC) pour 100 000 adultes en Algérie sur la période 2004-2024 met en évidence une dynamique globale croissante.

Entre 2004 et 2008, on observe une augmentation (de 4,7 à 5,3), s'explique par une amélioration de l'inclusion financière et du système bancaire, notamment par l'expansion de l'accessibilité des services financiers et l'accroissement du nombre de comptes bancaires.

Toutefois, entre 2008 et 2010, un léger recul du NBC a été observé, qui peut être attribué aux effets indirects de la crise financière mondiale en 2008. Dès 2010, l'indicateur retrouve son niveau antérieur de 5,3 dès 2012, pour qu'il reste stable jusqu'au 2023. Enfin, en 2024, une hausse à 5,35 est observée, pouvant refléter le développement des services financiers et l'adoption des nouvelles politiques d'inclusion financière.

2.2.2 Le nombre des guichets automatiques (GAB pour 100 000 adultes) :

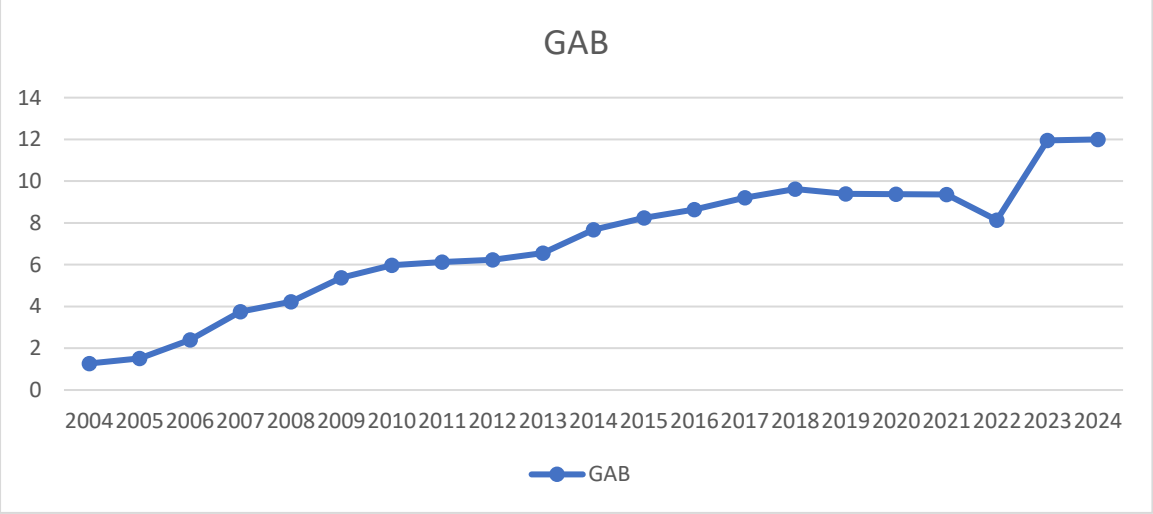
L'indice de GAB représentent des appareils électromécaniques qui sert les clients à effectuer des transactions financières à l'aide d'une carte électronique tels que les retraits en espèces, demande de solde, des dépôts, des transferts, etc.

Tableau (III.7) : Le nombre des guichets automatiques (GAB pour 100 000 adultes), Algérie pendant la période 2004-2024

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
GAB	1,27	1,51	2,41	3,75	4,23	5,37	5,97
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
GAB	6,13	6,24	6,56	7,67	8,42	8,65	9,21
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
GAB	9,62	9,39	9,38	9,37	8,13	11,96	12

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.3) : Le nombre des guichets automatiques (GAB pour 100 000 adultes), Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

L'évolution du nombre de guichets automatiques des billets (GAB) pour 100 000 adultes en Algérie sur la période 2004–2024 révèle une tendance croissante.

Entre 2004 et 2018, cet indicateur connaît une forte croissance, passant de 1,27 à 9,62, soit une augmentation significative qui reflète les efforts d'infrastructure bancaire visant à renforcer ses réseaux et améliorer l'accessibilité physique aux services financiers.

Cependant, à partir de 2018, le rythme de croissance ralentit et stabilise autour de 9 à 9,6 jusqu'en 2021, concédé comme une phase de maturité du réseau de distribution bancaire. En 2022, une baisse est observée qui peut s'expliquer par des ajustements structurels. Toutefois, cette diminution est rapidement suivie d'une reprise en 2023 et 2024, où le nombre de DAB atteint 11,96 et 12, traduit d'un développement dans les infrastructures bancaires.

2.2.3 Les emprunts (pour 100 000 adultes) :

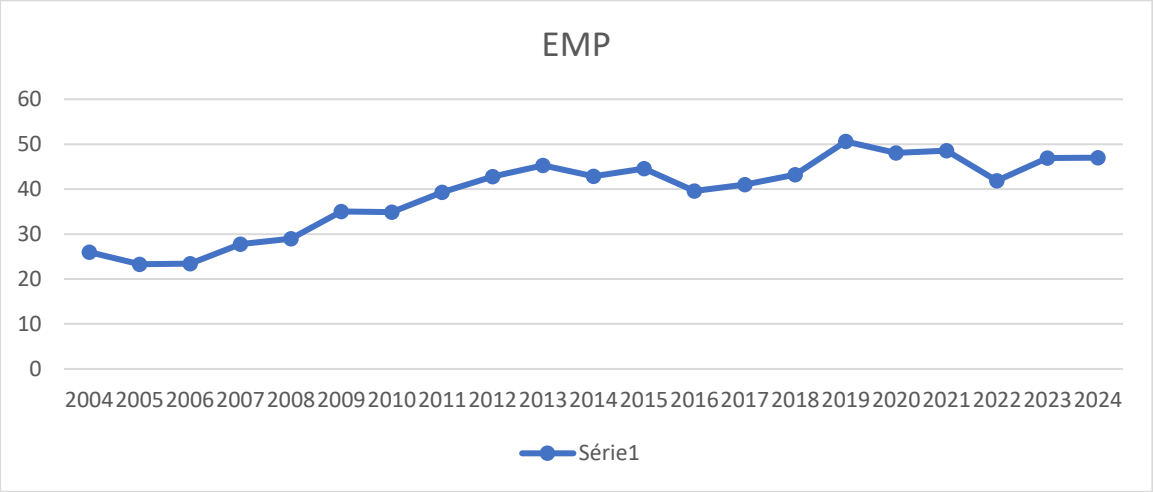
Les emprunts représentent des crédits accordés par les institutions financières aux particuliers ou des entreprises, notamment la population pauvre et les petits est moyens entreprises.

Tableau (III.8) : Les emprunts pour 100 000 adultes, Algérie pendant la période 2004-2024

Année	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
EMP	26	23,3	23,4	27,8	29	35	34,9
Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
EMP	39,3	42,8	45,3	42,9	44,6	39,6	41
Année	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
EMP	43,2	50,6	48,1	48,6	41,9	46,9	47

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.4) : Le nombre des emprunts pour 100 000 adultes, Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

L'évolution de l'indice d'emprunt (EMP) en Algérie sur la période 2004-2024 montre généralement une tendance croissante, avec quelques fluctuations durant cette période.

Au cours de la première phase (2004-2013), le volume d'emprunt est passé de 26% à 45,3%, ce qui reflète l'expansion de l'activité bancaire et l'augmentation de l'offre de crédits, dans un contexte d'amélioration de l'activité économique et d'expansion des investissements.

À partir de 2014, l'indice a connu des fluctuations, avec une baisse relative enregistrée notamment en 2016, ce qui s'explique par la baisse pétrolière et le ralentissement économique qui affectent la capacité des particuliers et des entreprises à emprunter.

Par la suite, l'indicateur a repris une hausse progressive pour atteindre son pic (50,6%) en 2019, reflétant une amélioration de la demande de crédits et une reprise de l'activité économique. Par la suite, durant la période 2020-2024, l'indice a connu une relative stabilité avec quelques fluctuations (baisse en 2022), ce qui reflète une phase de reprise progressive du marché du crédit.

2.2.4 Épargne brute (en % du PIB) :

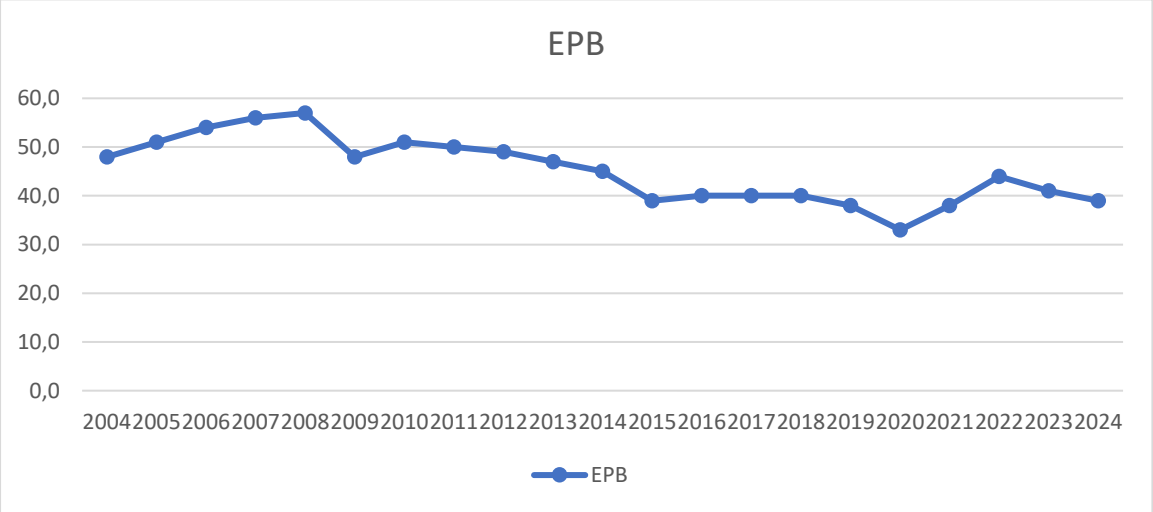
L'épargne est définie comme la partie du revenu disponible qui reste après avoir couvert les dépenses de consommation finale. L'épargne brute est obtenue en retranchant la consommation totale du revenu national brut, puis en ajoutant les transferts nets.

Tableau (III.9) : Épargne brute (% du PIB), Algérie pendant la période 2004-2024

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CSP	48	51	54	56	57	48	51
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CSP	50	49	47	45	39	40	40
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CSP	40	38	33	38	44	41	39

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.5) : Épargne brute en pourcentage du PIB, Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

L'évolution de l'épargne brute (EPB) en Algérie, exprimé en pourcentage du PIB, sur la période 2004-2024 montre une tendance générale à la baisse, malgré quelques fluctuations conjoncturelles.

Au cours de la première phase 2004-2008, l'indice a connu une hausse notable, passant de 48% à 57 %, ce qui s'explique par l'augmentation des recettes de l'État et des particuliers suite à l'amélioration des cours pétroliers, ce qui a contribué à améliorer la capacité d'épargne.

Cependant, après 2008, l'indice a connu une forte baisse atteignant 48 %, ce qui s'explique par la crise financière mondiale de 2008 qui a influencé indirectement l'économie nationale et le niveau d'épargne. Sur la période 2010-2020, l'épargne brute a continué de reculer progressivement, passant de 51 % à 33 %. Cette évolution reflète la contraction des recettes et le début du recul des excédents budgétaires, ainsi que l'augmentation des dépenses, tant au niveau de l'État que des particuliers.

Enfin, pendant la période 2021-2024, l'indicateur a connu une certaine amélioration, marquée par des fluctuations, ce qui reflète le début d'une reprise progressive des niveaux d'épargne, portée par un développement de la situation économique et un retour progressif de l'activité.

2.3 Les variables de contrôle :

2.3.1 L'investissement (en % du PIB) :

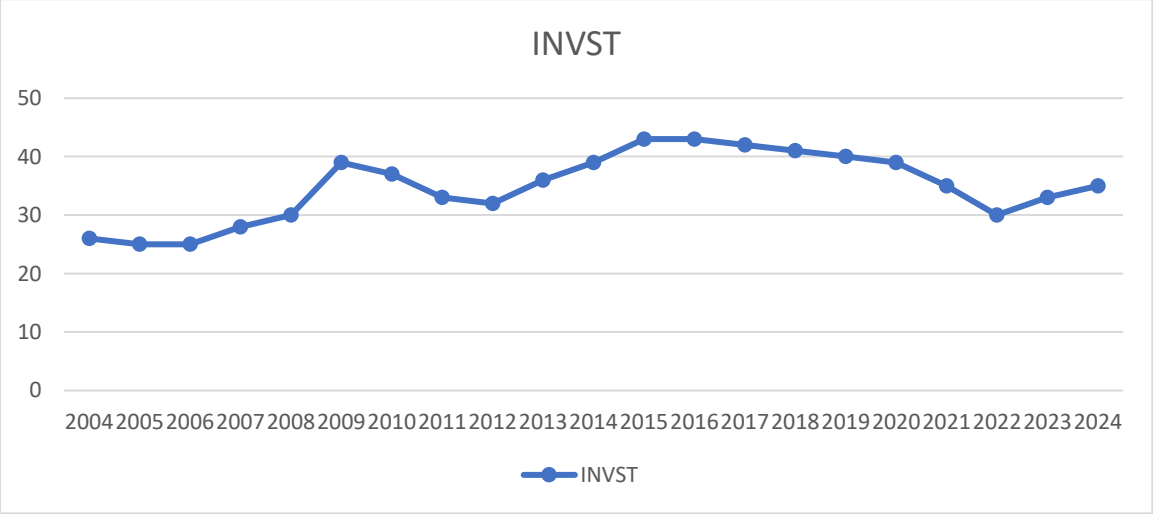
Dans ce contexte, la FBCF (Formation brute de capital fixe en % du PIB), est considéré comme un indicateur du taux d'investissement (INVST). Elle mesure l'accumulation de capital productif grâce aux acquisitions nettes d'actifs fixes par les agents économiques pendant une période comptable.

Tableau (III.10) : La formation brute de capital fixe (FBCF) (en % du PIB), Algérie pendant la période 2004-2024

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
INVST	26	25	25	28	30	39	37
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
INVST	33	32	36	39	43	43	42
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
INVST	41	40	39	35	30	33	35

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.6) : La formation brute de capital fixe (FBCF en % du PIB), Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Le graphique présente la variation de FBCF (en % du PIB), en Algérie durant la période 2004-2024. Cet indicateur reflète le taux d'investissement dans l'économie nationale.

La période 2004-2009 est caractérisée par une croissance significative, passant de 26 % à de 39 %, s'explique par l'accroissement des dépenses publiques d'investissement dans le cadre de politiques de relance économique face à la crise financière mondiale de 2008.

Par la suite, en 2012, on observe une baisse significative après le pic en 2009. Et entre 2013-2016, la FBCF enregistre une forte reprise pour atteindre son niveau maximal de 43 % en 2015. Cette phase d'expansion traduit un renforcement des programmes d'investissement public, visant à soutenir la croissance économique.

Cependant, entre 2017 et 2022, une diminution de taux d'investissement est observée, atteignant 30 %. Cela s'explique notamment par le COVID-19, la baisse des recettes pétrolière et ainsi les contraintes budgétaires internes. Enfin, la période 2023-2024 montre une légère reprise de l'investissement, indiquant un début de stabilisation après une phase de recul.

2.3.2 L'inflation (en %) :

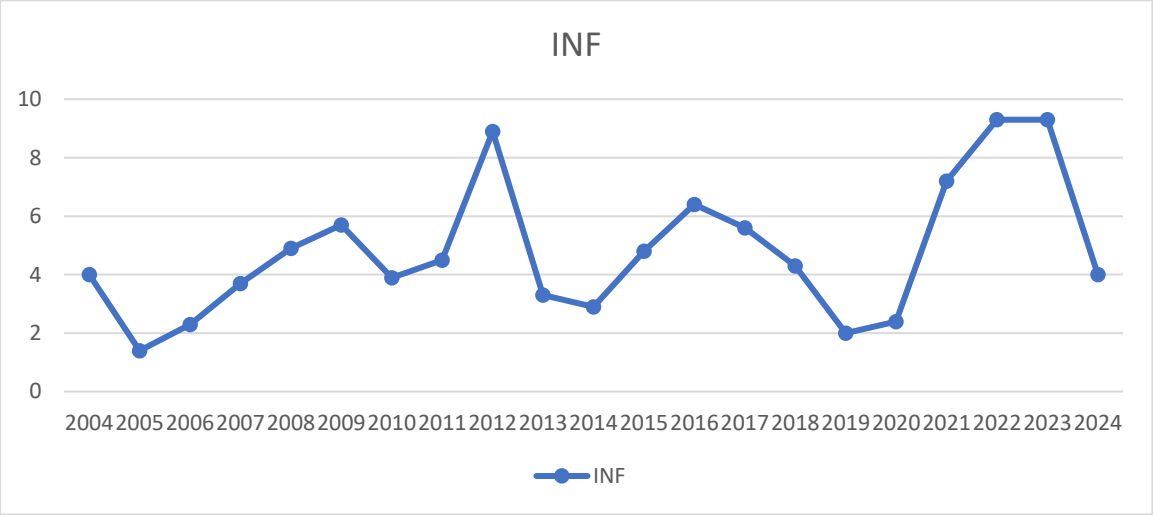
Elle s'exprime par l'IPC (Indice des prix à la consommation), correspondant à la variation annuelle en pourcentage du coût des biens et services consommés par les ménages, dont les pondérations peuvent être fixes ou révisées à des intervalles déterminés.

Tableau (III.11) : Le taux d'inflation (en %), Algérie durant la période 2004-2024

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
INF	4	1,4	2,3	3,7	4,9	5,7	3,9
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
INF	4,5	8,9	3,3	2,9	4,8	6,4	5,6
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
INF	4,3	2	2,4	7,2	9,3	9,3	4

Source : Élaboré par nos soins à partir des données issues de la BM.

Figure (III.7) : Le taux d'inflation (en %), Algérie (2004-2024)



Source : Élaboré par nous-mêmes à partir des données issues de la BM.

L'évolution de l'inflation en Algérie durant la période 2004–2024 indique une fluctuation caractérisée par une instabilité et une absence de tendance claire.

Tout d'abord, on observe une forte chute de 4% à 1,2% entre 2004 et 2005. Puis, de 2005 l'inflation suit une augmentation qui atteignant 5,7% en 2009, ce qui reflète des pressions inflationnistes dues aux prix internationaux élevés et à la demande interne. Toutefois, en 2010 et 2011, l'inflation se stabilise autour de niveaux modérés, avant d'enregistrer un pic significatif en 2012 (8,9 %), traduisant des tensions sur les prix, liées à des déséquilibres internes ou à des chocs sur les marchés alimentaires.

Par la suite, la période 2013-2020 est marquée par une fluctuation, varie entre 2 % et 6,4 %, avec un creux observé en 2019 (2 %), qui indique un contrôle relatif des tensions inflationnistes. Cependant, à partir de 2021, une nouvelle phase inflationniste apparaît, avec une hausse atteignant 7,2 %, et un pic de 9,3 % en 2022 et 2023. Cette augmentation s'explique par la reprise post-COVID-19 et des prix internationaux élevés, notamment des produits alimentaires et énergétique. Enfin, en 2024 l'inflation recule à 4 %, traduisant un retour progressif à la stabilité des prix.

Section (03) : Présentation, analyse et interprétation des résultats

La dernière section, chercher à réaliser une analyse économique standard afin de déterminer, de manière quantitative, l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie. Cette analyse sera effectuée par le modèle ARDL (d'autorégressifs à retards échelonnés), en se basant sur les données disponibles pour la période 2004-2024.

1 Statistiques descriptives des variables :

L'analyse descriptive des variables vise à présenter les principales caractéristiques statistiques des séries étudiées, à travers des indicateurs de dispersion, de tendance centrale et de forme de distribution. Cette analyse nous permettant d'appréhender le comportement des variables, d'évaluer leur variabilité et de détecter d'éventuelles anomalies.

Tableau (III.12) : Statistiques descriptives des variables d'étude

	PIB	NBC	INVST	INF	GAB	EPB	EMP
Mean	2,742857	5,207143	34,80952	4,800000	7,002517	45,14286	39,10476
Median	0,100000	5,300000	35,00000	4,300000	7,670000	45,00000	41,90000
Maximum	5,400000	5,350000	43,00000	9,300000	12,00000	57,00000	50,60000
Minimum	-5,000000	4,700000	25,00000	1,400000	1,270000	33,00000	23,30000
Std. Dev.	2,143262	0,176271	5,861903	2,323790	3,097189	6,657971	8,613970
Skewness	-0,270195	-0,833014	-0,270422	0,678415	-0,327217	0,139741	-0,642620
Kurtosis	2,219801	2,282058	1,897012	2,578085	2,294211	2,011340	2,125693
Jarque-Bera	51,88843	16,31262	1,320459	1,766624	0,810619	0,923614	2,114221
N	21	21	21	21	21	21	21

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12

A partir du tableau ci-dessus, les statistiques descriptives montrent que les médianes (Median) et les moyennes (Mean) sont globalement proches pour la majorité des variables, indiquant une certaine similitude des séries. L'analyse de la distribution montre globalement une normalité, comme la prouvent les coefficients de **skewness** sont proches de zéro, suggérant une asymétrie modérée. Par ailleurs, les valeurs de **kurtosis** étant proches de 2. Toutefois, le test de « **Jarque-Bera »** révèle une distribution normale pour les variables étudiées. Dans Ces résultats offrent une première lecture des données nous permettant ainsi de poursuivre l'analyse économétrique.

2 Construction du modèle ARDL :

2.1 Tests de racine unitaire :

Dans notre étude, les test « **ADF (Augmented Dickey-Fuller)** » et « **PP (Phillips-Perron)** » sont utilisés pour déterminer l'ordre d'intégration des variables afin de justifier l'application du modèle ARDL.

Tableau (III.13) : Résultats des tests ADF (d'Augmented Dickey-Fuller) et PP (Phillips-Perron)

	Augmented Dickey-Fuller (ADF)				Phillips-Perro (PP)			
Variables	Level		First difference		Level		First difference	
	Constant	Constant & Trend	Constant	Constant & Trend	Constant	Constant & Trend	Constant	Constant & Trend
PIB	(0,015) ** -3,607	(0,056) * -3,589	(0,000) *** -6,711	(0,000) *** -6,701	(0,015) ** -3,607	(0,056) * -3,589	(0,000) *** -7,747	(0,000) *** -9,262
NBC	(0,006) *** -3,994	(0,116) -3,178	(0,036) ** -3,191	(0,073) * -3,455	(0,000) *** -10,348	(0,000) *** -7,983	(0,047) ** -3,056	(0,095) * -3,302
GAB	(0,715) -1,045	(0,241) -2,713	(0,000) *** -5,700	(0,001) *** -5,584	(0,729) -1,008	(0,258) -2,666	(0,000) *** -5,710	(0,001) *** -5,673
EMP	(0,577) -1,367	(0,655) -1,823	(0,014) ** -3,698	(0,040) ** -3,827	(0,595) -1,327	(0,611) -1,911	(0,000) *** -5,252	(0,001) *** -5,426
EPB	(0,708) -1,064	(0,250) -2,689	(0,003) *** -4,380	(0,017) ** -4,245	(0,731) -1,003	(0,250) -2,689	(0,001) *** -4,715	(0,010) ** -4.516
INF	(0,006) *** -4,048	(0,016) ** -4,279	(0,007) *** -4,053	(0,041) ** -3,821	(0,103) -2,633	(0,188) -2,880	(0,001) *** -4,761	(0,015) ** -4,316
INVST	(0,145) -2,435	(0,846) -1,340	(0,036) ** -3,187	(0,088) * -3,349	(0,354) -1,834	(0,794) -1,501	(0,037) ** -3,177	(0,073) * -3,285

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

(*), (**), (*) :** Stationnarité des variables aux niveaux de significations 1%, 5%, et 10%.

Les résultats des tests de stationnarité obtenus indiquent que la plupart des variables ne sont pas stationnaires au niveau I (0). Tandis que, après la première différence ils deviennent stationnaires, ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse nulle (H_0) de racine unitaire.

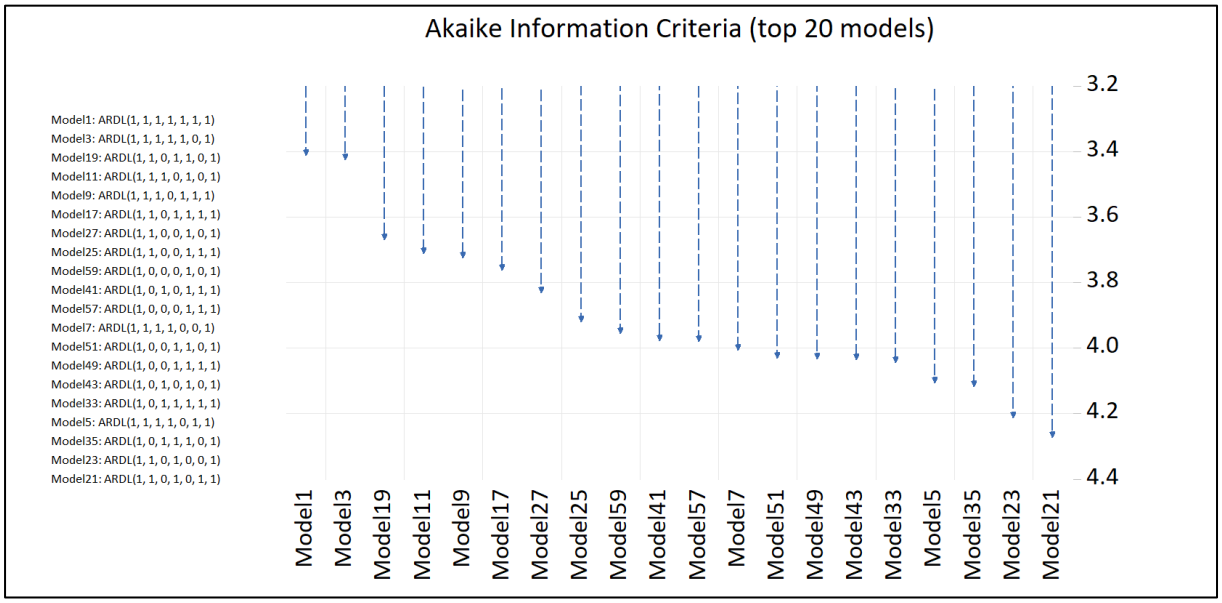
Donc, les variables étudiées sont d'ordre I (1), sans présence de séries intégrées d'ordre I (2), ce qui nous permet de réaliser une estimation du modèle ARDL et d'analyser ainsi les relations entre les variables de long et de court terme.

2.2 Estimation du modèle ARDL :

Après la vérification de la stationnarité, le modèle ARDL a été réalisé sur la période 2004-2024, en utilisant le **AIC (critère d'information d'Akaike)** pour la sélection optimale des retards. De plus, le modèle a été estimé par le programme Eviews12. Les résultats montrent que le modèle optimal retenu est l'**ARDL (1,1,1,1,1,1,1),** où :

$$\mathbf{PIB_t = \beta_0 + \beta_1 NBC_t + \beta_2 GAB_t + \beta_3 EPB_t + \beta_4 EMP_t + \beta_5 INF_t + \beta_6 INVST_t + \varepsilon_t}$$

Figure (III.8) : Sélection du nombre de retard optimal (Lags)



Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Tableau (III.14) : Résultats de l'estimation du modèle ARDL

R-squared	**0,901999**	Mean dependent-var	2,655000
Adjusted R-squared	0,689664	S.D. dependent-var	2,159794
S.E. of-regression	1,203175	Akaike info criterion (AIC)	3,403831
Sum squared-resid	8,685775	Schwarz-criterion	4,100844
Log likelihood	-20,03831	Hannan-Guinn criter	3,539896
F-statistic	4,247992	**Durbin-Watson-stat**	**2,729883**
Prob (F-statistic)	**0,042942**		

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Le modèle présente un coefficient de détermination **R^2 = 0.90**, indiquant que les variables incluses expliquent 90 % de la variation du PIB. Par ailleurs, la probabilité de la statistique F (Prob = 0.042 < 0.05) indique la signification de ce modèle. Enfin, la statistique de Durbin-Watson est proche de 2, montre l'absence d'autocorrélation des résidus, ce qui confirme la validité des estimations.

2.3 Test de cointégration (Bounds Test) :

Bounds Test permet de vérifier s'il y a une relation de long terme entre des variables économiques. En comparant la statistique F aux bornes critiques I (0) et I (1). Si F dépasse la borne supérieure I (1), il existe une cointégration. Où :

$$\begin{cases} H_0 : \text{Abcence d'une relation de cointégration} \\ H_1 : \text{Relation de cointégration} \end{cases}$$

Tableau (III.15) : Les résultats du test de cointégration (Bounds test)

Test statistic	Value	Signifi	I (0)	I (1)
F-statistic	4,909003	10 %	1.99	2.94
K	6	5 %	2.27	3.28
		1%	2.88	3.99

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Les résultats indiquent que la statistique F égale à **4,909003** dépasse les bornes critiques supérieures I (1) aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %. Ainsi, l'hypothèse nulle qui suppose l'absence de relation de long terme est rejetée. Cela confirme l'existence d'une cointégration, ce qui traduit la présence l'existence d'une relation à long terme entre le PIB et les variables explicative. Ce qui nous permet ainsi d'interpréter les coefficients de long terme et d'estimer la relation à court terme.

2.3.1 Estimation de la relation à long terme et à court terme :

Tableau (III.16) : Résultats de l'approximation à long et court terme du modèle ARDL

Variables	Long -Run			Short – Run		
	Coefficient	T-Statistic	P-value	Coefficient	T-Statistic	P-value
NBC	-49,14893	-3,353891	0,0501	-20,37053	-8,428148	0,0002
GAB	1,582933	2,445610	0,0153	0,374457	1,700445	0,1400
EMP	0,605074	2,490987	0,0471	0,326180	5,121732	0,0022
EPB	0,802848	3,101191	0,0211	1,310594	13,00317	0,0000
INF	0,531353	2,015001	0,0905	0,686390	7,570336	0,0003
INVST	0,588533	3,188939	0,0189	1,375969	9,236765	0,0001
C	164,6690	3,273070	0,0170			
CointEq (-1) *				-0.917869	- 9.224391	0,0001
R^2	0.941308					
AdjustedR^2	0.914219					

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

L'analyse du modèle ARDL montre qu'il existe une relation significative entre le PIB et les indicateurs de l'inclusion financière et ainsi les variables de contrôle retenues dans notre étude en Algérie.

Ces résultats indiquent qu'à long terme, le nombre d'agence bancaires (NBC) exerce un impact négatif et non significatif sur la croissance économique, signifie qu'une hausse de 1 % de NBC entraîne une baisse du PIB de 49,14%. Par ailleurs, à court terme, cet effet reste négatif et devient significatif, une hausse de 1 % entraîne une baisse de 20,37% du PIB. Cela traduise un impact défavorable de l'expansion du NBC. En revanche, les guichets automatiques bancaires (GAB) présentent un impact positif et significatif à long terme, indiquant que sa hausse de 1% entraîne une augmentation de 1,58% du PIB. Toutefois, à court terme, cet effet devient non significatif et entraine une hausse de 0,37% du PIB.

De plus, le nombre d'emprunteurs (EMP) affiche une influence positive et significative à court et à long terme. Une hausse de 1% du EMP traduit une augmentation de 0,60% du PIB à long terme et de 0,32% à court terme, ce qui confirme l'importance de l'accès au crédit dans le soutien de l'économique. Il s'affiche également que l'épargne brute (EPB) influence positivement et significativement la croissance économique. Plus précisément, une hausse de 1% de EPB résulte une hausse de 0,80% du PIB à long terme et de 1,31% à court terme, traduisant son importance dans le financement des activités économiques.

En outre, l'inflation (INF) exerce un effet positif et non significatif à long terme et fortement significatif à court terme. Une augmentation de l'inflation de 1% entraîne une augmentation du PIB de 0,53% à long terme et de 0,68% à court terme. Par ailleurs, l'investissement (INVST) influence positivement et significativement la croissance économique. Une hausse de 1% du INVST entraîne une augmentation du PIB de 0,59% à long terme et de 1,37% à court terme.

Concernant le ECM (-1) (le terme de correction d'erreur), il est négatif et fortement significatif (-0,917869), montre l'existence d'un mécanisme d'ajustement vers l'équilibre de long terme, avec une vitesse d'ajustement très rapide qui égale à 91,78%. De plus, les valeurs du R^2et R^2- ajusté donne des estimations de 94.13% et 91.42%, respectivement, indiquent que le modèle présente un degré élevé d'ajustement. Ce qui implique que les variables indépendantes expliquent environ 91% de la variance dépendante examinée, confirmant ainsi la robustesse du modèle estimé et la pertinence des variables explicatives retenues.

2.4 Tests de diagnostics et stabilité du modèle :

2.4.1 Test d'autocorrélation (Breusch-Godfrey Serial Correlation LM):

Ce test permet de vérifier l'existence d'une autocorrélation des résidus dans un modèle économétrique. L'hypothèse nulle (H_0) représente l'absence d'autocorrélation, une condition essentielle pour garantir la validité du modèle.

Tableau (III.17) : Les résultats du test Breusch-Godfrey

F-statistic	**0,9822**	**Prob. F (2,8)**	**0.4155**
Obs*R-squared	3,9430	Prob. Chi-Square (2)	0.1392

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Les résultats montrent que la **p-value** de la statistique F (0,9822) est de **0,4155**. Cette valeur étant supérieure au seuil de **10 %**, nous acceptons l'hypothèse nulle (H_0) de l'absence d'autocorrélation des résidus, ce qui garantit la validité des estimations.

2.4.2 Test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan-Godfrey):

Le test d'hétéroscédasticité ARCH vise à vérifier la stabilité de la variance des erreurs dans notre modèle, où l'hypothèse nulle (H_0) stipule l'absence d'hétéroscédasticité.

Tableau (III.18) : Les résultats du test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan-Godfrey)

F-statistic	**0.7073**	**Prob. F (13,6)**	**0.7186**
Obs*R-squared	12,102	Prob. Chi-Square (13)	0.5192
Scaled-explained SS	0,9080	Prob. Chi-Square (13)	1.0000

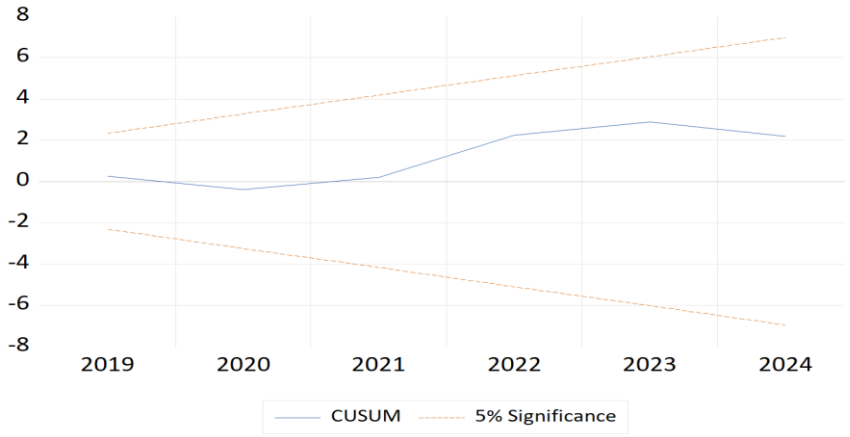
Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Les résultats montrent que la **p-value** de F-statistique (0,7073) est de **0,7186**, soit une valeur supérieure au seuil de **10 %**. Par conséquent, nous acceptons l'hypothèse nulle (H_0) d'absence d'hétéroscédasticité : les résidus sont donc **homoscédastiques**. L'estimation obtenue est, de ce fait, optimale.

2.4.3 Test de stabilité (CUSUM et CUSUMQ) :

Ces tests (CUSUM et CUSUMQ) permettent de vérifier la stabilité des coefficients. L'hypothèse nulle (H_0) stipule la stabilité des paramètres du modèle ; ce qui garantit la fiabilité des relations estimées sur la période d'étude.

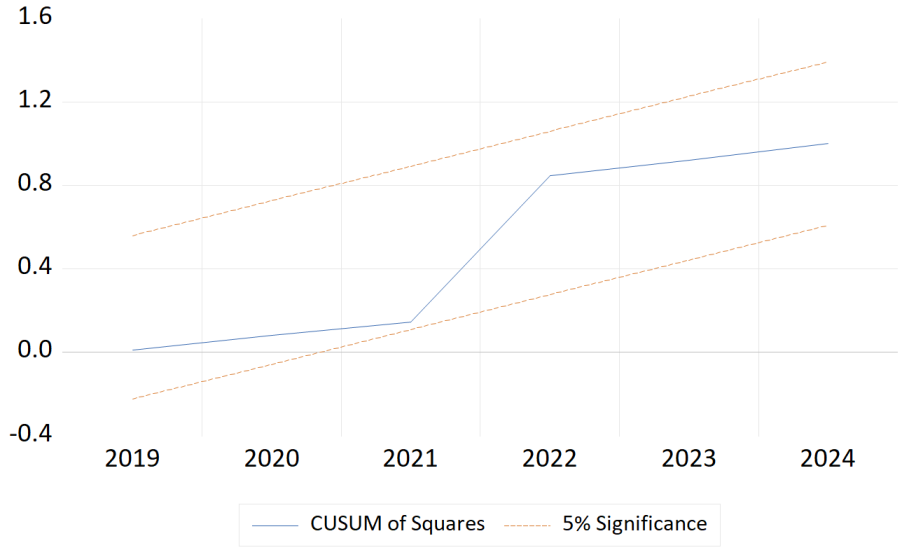
Figure (III.9) : Graphe de l'ensemble cumulatif (CUSUM)



Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Le test **CUSUM (Cumulative Sum),** fondé sur les résidus récursifs, permet de détecter d'éventuels changements systématiques dans les coefficients du modèle. Comme l'illustre la figue (III.9), la courbe reste confinée dans le corridor de significativité de 5 %, ce qui indique l'absence de dérive structurelle des paramètres sur la période 2019-2024.

Figure (III.10) : Graphe de la somme cumulée des carrés (CUSUMQ)



Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

Le test **CUSUM of Squares (Cumulative Sum of Squares)** complète cette analyse en examinant la stabilité de la variance des résidus. Bien qu'une légère variation de la pente soit observable entre 2021 et 2022, la trajectoire demeure strictement à l'intérieur des bornes critiques. Cela confirme la stabilité de la variance et l'absence de rupture brutale imprévue.

Par conséquent, l'hypothèse nulle (H_0) de la stabilité des paramètres ne peut être rejetée au seuil de 5 %. Cette double validation confirme que le modèle est **structurellement stable**. Pour l'analyse de la croissance économique, ce résultat est crucial : il garantit que les élasticités estimées sont constantes dans le temps et que les conclusions tirées ne sont pas le produit d'une instabilité passagère des données.

2.5 Test de causalité (de Granger) :

C'est un outil économétrique permettant d'analyser les relations causales à court terme entre les variables. Si la valeur de probabilité de la F-stat est inférieure à 1 %, 5 % ou 10%, donc l'hypothèse nulle est rejetée : Pas de causalité de Granger.

Tableau (III.19) : Les résultats du test de causalité (Granger)

Hypothèse nulle	F-statistic	P-value
NBC does not Granger cause PIB	1.10086	**(0.3088)**
PIB does not Granger cause NBC	0.61239	**(0.4447)**
INVST does not Granger cause PIB	1.08202	**(0.3128)**
PIB does not Granger cause INVST	0.13190	**(0.7209)**
INF does not Granger cause PIB	0.88659	**(0.3596)**
PIB does not Granger cause INF	0.71524	**(0.4095)**
GAB does not Granger cause PIB	0.92699	**(0.3491)**
PIB does not Granger cause GAB	0.11145	**(0.7426)**
EPB does not Granger cause PIB	0.16130	**(0.6930)**
PIB does not Granger cause EPB	0.04168	**(0.8406)**
EMP does not Granger cause PIB	0.73153	**(0.4043)**
PIB does not Granger cause EMP	0.65170	**(0.4307)**

Source : Élaboré par nos soins à partir des résultats d'EViews 12.

(*), (**), (*) :** Stationnarité des variables aux niveaux de significations 1%, 5%, et 10%.

Les résultats du test de causalité de Granger montrent qu'aucune relation de causalité statistiquement significative n'existe entre le produit intérieur brut (PIB) et les variables explicatives retenues dans le modèle.

L'absence de causalité entre le nombre d'agences bancaires (NBC) et le PIB (p-value = 0,3088) suggère que l'extension du réseau bancaire n'a pas exercé d'impact direct et significatif sur la croissance économique durant la période étudiée. De même, l'évolution du PIB n'a pas été suffisante pour expliquer l'augmentation du nombre d'agences bancaires (p-value = 0,4447). Par ailleurs, l'absence de relation causale entre l'investissement (INVST) et le PIB (p-value = 0,3128) indique que les variations de l'investissement n'ont pas contribué de manière significative à la croissance économique. Réciproquement, l'évolution du PIB n'a pas stimulé significativement l'investissement au cours de la période étudiée (p-value = 0,3128). De même, l'absence de causalité entre l'inflation (INF) et le PIB (p-value = 0,3596) montre que les fluctuations du niveau général des prix n'ont pas exercé d'effet significatif sur la croissance économique. En retour, les variations du PIB n'ont pas influencé significativement le taux d'inflation (p-value = 0,4095).

En outre, l'absence de relation causale entre les guichets automatiques bancaires (GAB) et le PIB (p-value = 0,3491) suggère que le développement des infrastructures bancaires n'a pas eu d'impact direct sur la croissance économique. Réciproquement, la croissance économique n'a pas favorisé de manière significative l'expansion du réseau des GAB. Enfin, l'absence de causalité entre le nombre d'emprunteurs (EMP), l'épargne brute (EPB) et le PIB indique que l'accès au crédit ainsi que l'accumulation de l'épargne n'ont pas constitué des facteurs déterminants de la croissance économique durant la période étudiée. De même, l'évolution du PIB n'a pas exercé d'effet significatif sur le niveau de l'épargne brute ni sur le nombre d'emprunteurs. (p-value = 0,0726), indiquant que l'accumulation de l'épargne peut contribuer au financement des investissements.

3 L'impact de l'inclusion financière sur la croissance (à Court et à Long terme) :

À court et à long terme, les résultats obtenus de l'estimation du modèle ARDL montrent que l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie sur la période 2004-2024 demeure différenciée selon les indicateurs retenus.

À long terme, les résultats obtenus indiquent que certaines variables d'inclusion financière contribuent significativement à la croissance économique. En particulier, les guichets automatiques bancaires (GAB) qui influence positivement et significativement le PIB. Cela reflète le rôle de l'accessibilité aux services financiers pour faciliter les transactions, réduire les coûts et stimuler les échanges économiques, et par conséquence, contribuer positivement à la croissance. Ce qui confirme que l'infrastructure financière est un levier essentiel du développement économique. De même, le nombre d'emprunteurs (EMP) et l'épargne brute (EPB) présentent une influence positive et significative à long terme sur la croissance.

L'augmentation de l'épargne (EPB) permet de mobiliser les ressources financières nécessaires au financement des investissements et des activités économiques, ce qui résulte l'augmentation de la production, l'accumulation du capital et la création d'emplois.

Par ailleurs, sur le long terme, l'investissement (INVST) participe d'une manière positive et significative, confirmant la contribution de l'accumulation du capital dans le développement économique. En ce qui concerne l'inflation (INF), bien qu'elle présente un effet positif, son impact reste faiblement significatif. En revanche, le nombre d'agences bancaires (NBC) exerce un effet négatif sur la croissance économique à court et à long terme, s'explique

par le fait que son augmentation ne reflète pas nécessairement une utilisation effective et active des services financiers ce qui peut limiter l'impact réel de cette variable.

À court terme, les résultats montrent que le nombre d'emprunteurs (EMP), l'épargne brute (EPB) et l'investissement (INVST) présentent des effets positifs et fortement significatifs, confirmant leur rôle dans la stimulation de l'économique. Par ailleurs, l'inflation (INF), présente un impact positif et significatif à court terme, reflétant une dynamique économique caractérisée par une inflation modérée accompagnant la croissance. Tandis que les guichets automatiques bancaires (GAB) n'ont pas d'effet significatif, indique que leur impact se manifeste principalement sur le long terme.

Ces résultats confirment globalement les études antérieures. L'effet positif des GAB, des emprunts et de l'épargne à long terme rejoint les travaux de Kabikissa (2020), Azzizi et Azzaoui (2022) et Hilal (2025), qui soulignent le rôle favorable de l'inclusion financière dans la croissance économique. De même, l'effet positif de l'investissement et de l'épargne est cohérent avec les conclusions de Zemirli (2023). Toutefois, l'effet négatif des agences bancaires montre que l'élargissement du réseau bancaire ne suffit pas sans une utilisation réelle des services financiers, ce qui rejoint Henni et Melahi (2023). Enfin, les bénéfices de l'inclusion financière apparaissent généralement sur le long terme, comme l'ont montré Diaw et Fall (2022).

En somme, l'inclusion financière en Algérie favorise la croissance économique principalement par l'amélioration de l'accessibilité des produits et services financiers, de la mobilisation de l'épargne et du développement de l'infrastructure financière. Toutefois, certaines dimensions, notamment la densité du réseau d'agences bancaires, demeurent limitées par des contraintes structurelles persistantes. Dès lors, le renforcement de l'inclusion financière exige non seulement un élargissement de l'accès, mais également un développement de la qualité et de l'usage des services financiers, afin de soutenir durablement la dynamique de croissance en Algérie.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre examine l'impact statistique de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie, à travers une étude diagnostique de la situation de l'inclusion financière et de son évolution, ainsi qu'une mise en évidence des principales réformes et des obstacles qui limitent sa diffusion. La méthodologie adoptée dans cette étude a également été présentée, à travers la définition des variables économiques et la description des données, puis l'élaboration du modèle statistique approprié.

Sur le plan pratique, un ensemble de tests statistiques a été réalisée afin de vérifier les propriétés des séries chronologiques et de s'assurer de leur stabilité.

Les résultats issus de l'estimation économétrique confirment qu'il existe une corrélation positive et statistiquement significative entre l'inclusion financière et la croissance économique en Algérie. Cependant, l'analyse nuance la portée de cet impact : celui-ci ne se manifeste pas de manière automatique. En effet, l'efficacité de la transmission des services financiers vers l'économie réelle reste étroitement tributaire de la maturité du système financier national. En Algérie, des facteurs tels que la prédominance du secteur bancaire public, le niveau de digitalisation des paiements et l'importance de la sphère informelle conditionnent encore largement la capacité de l'inclusion financière à catalyser un développement économique durable. Ainsi, pour que l'inclusion devienne un véritable levier de croissance, cela nécessite l'adoption de transformations structurelles permettant d'améliorer l'efficacité de l'intermédiation financière et de développer les infrastructures bancaires.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Pour conclure, aujourd'hui l'inclusion financière constitue l'un des leviers fondamentaux du développement économique, notamment dans les économies en développement comme l'Algérie. En favorisant l'accès des ménages aux services financiers formels, elle vise à améliorer la mobilisation de l'épargne, à stimuler les investissements et à renforcer l'efficacité du système financier. Elle permet non seulement d'intégrer les différentes catégories de la population dans le circuit économique, mais elle s'impose également en tant qu'un facteur clé de la croissance économique durable.

L'inclusion financière ne constitue pas à une simple extension des produits et services bancaires, mais représente une dynamique stratégique et structurelle où les banques commerciales jouent un rôle clé. En effet, à travers une meilleure accessibilité, utilisation et qualité des services financiers, elles participent à la transformation des ressources en opportunités d'investissement productif, influençant ainsi positivement la croissance économique.

De ce fait, cette recherche vise à analyser l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie. Plus précisément, nous avons cherché à examiner, à travers le modèle ARDL, dans quelle mesure les indicateurs de l'inclusion financière influencent l'évolution de la croissance économique mesurée par le PIB, en intégrant des variables de contrôle afin d'isoler cet effet sur la période d'étude 2004-2024.

Pour répondre à la problématique formulée : **« Quel est l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie ? »**, notre travail était structuré autour de trois chapitres complémentaires.

Le premier chapitre a abordé le cadre conceptuel de l'inclusion financière, en présentant ses définitions, ses dimensions, ses indicateurs ainsi que ses principaux déterminants. Le deuxième chapitre a été consacré au cadre théorique de la croissance économique ainsi que sa relation avec l'inclusion financière, en abordant les différents canaux de transmission.

Enfin, le dernier chapitre porte sur l'étude empirique qui vise à mesurer économiquement l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie, basant sur le modèle ARDL, ce qui permet d'appréhender les relations de court et de long terme entre les variables étudiées.

- **Résultats et tests des hypothèses :**

Les résultats l'estimation du modèle ARDL, montrent qu'il existe un impact positif et significatif sur le long et le court terme des indicateurs de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie.

Les résultats empiriques montrent que les guichets automatiques (GAB), les emprunts accordés (EMP) et l'épargne brut (EPB) influence positivement la croissance économique. Cela signifie que le renforcement de l'accessibilité des services financiers contribue à améliorer l'activité économique et à renforcer la capacité productive.

Cependant, certains indicateurs présentent des effets moins significatifs ou différenciés, ce qui peut s'expliquer par les contraintes structurelles du système financier algérien, particulièrement le faible niveau de bancarisation et la prédominance du secteur informel.

Ainsi, les résultats obtenus valident l'hypothèse principale selon laquelle l'inclusion financière a un impact positif et significatif sur la croissance économique en Algérie. Toutefois, cet impact reste conditionné par l'efficacité du système bancaire et par l'environnement économique global.

- **Recommandations :**

En se basant sur les résultats obtenus, plusieurs recommandations peuvent être proposées :

- Renforcer la bancarisation afin de faciliter l'accessibilité des produits et services financiers, notamment dans les zones rurales.
- Accélérer la digitalisation du système bancaire et soutenir les technologies financières (FinTech) afin de promouvoir les services financiers numériques et réduire les coûts d'accès.
- Encourager le développement et l'innovation des produits financiers adaptés aux exigences des différentes catégories de la société, en particulier les PME et les populations à faible revenu.
- Améliorer la culture financière des citoyens à travers des programmes d'éducation financière.
- Renforcer la confiance des individus dans le système bancaire, en améliorant la qualité des services et la transparence.

- **Limites de l'étude :**

Dans la réalisation de ce travail, certaines limites ont été rencontrées, notamment :

- La difficulté d'accès à certaines données statistiques fiables et actualisées.
- Le nombre limité d'indicateurs disponibles pour mesure l'inclusion financière.
- Les contraintes liées au temps et aux ressources pour approfondir davantage l'analyse empirique.
- La difficulté d'intégrer les dimensions qualitatives de l'inclusion financière dans l'analyse économétrique.

- **Perspectives de l'étude :**

Dans la continuité de cette recherche, la voie à plusieurs perspectives futures est ouverte, parmi lesquelles :

- L'élargissement de l'étude à un échantillon de pays afin d'effectuer une comparaison internationale.
- L'intégration de nouveaux indicateurs liés à la finance digitale et aux services financiers innovants (e-Banking, fintech).
- L'analyse de l'impact de l'inclusion financière sur autres variables économiques, comme la réduction de la pauvreté ou les inégalités.
- Étudier le rôle des nouvelles technologies financières dans le renforcement de l'inclusion financière en Algérie.

Bibliographie

1. Ouvrage :

- **Abdel-Hamid, A. M. (2006).** Théorie économique. Égypte, maison de l'université Égypte. P 472.
- **Al-Wabidi, H. & Al-Fetlawi, K. (2013)**. Les principes de la science d'économie. P 281.
- **Ben Youba, A. (2021).** L'impact du progrès technologique sur la croissance économique : étude économétrique de l'Algérie sur la période 1990-2017. Tlemcen, Algérie. P 33.
- **Bensassi, I. (2005).** La croissance et le concept de création de valeur comme indicateur de la performance financière et stratégique de l'entreprise. Ouargla, Algérie. P 62-63.
- **Boulmerdja, W. (2023).** Les produits bancaires islamiques comme mécanisme de renforcement de l'inclusion financière en Algérie à la lumière de certaines expériences internationales. (U. F. 1, Éd.) Sétif, Algérie. P 13.
- **Harrouch, r. (2016).** Économie politique. Algérie, Dar El Oumma pour l'impression. P124.
- **KUMA, J. K. (2018).** Modélisation ARDL, Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : éléments de théorie et pratiques sur logiciels. Congo-Kinshasa. P 06.
- **Kuznets, S. (1996).** Croissance économique moderne : taux, structure et diffusion. (Y. U. Press, Éd.) New Haven. P 09-12.
- **Lardy, P. & Pigé, B. (2001).** La gestion stratégique des coûts. Paris, édition EMS. P129.
- **Lecaillon, J. (1972).** La croissance économique, analyse globale. (C. Edition, Éd.) Paris. P 12.
- **Naema, n. h. & matar, a. n. (2019).** L'inclusion financière Exigences d'application et indicateurs de mesure. Oman, Dar Al-Ayyam. P 12.
- **Pierre, R. (2010).** Croissance et crises : Analyse économique et historique. PARIS, PERSON Education. P09.
- **Rostow, W. W. (1963).** Les étapes de la croissance économique. France, Paris, Edition Le Seuil. P15.

2. Thèse et mémoire de magistère :

- **Ziane, N. (2019, février 23).** L'impact de la politique de libéralisation financière sur la croissance économique en Algérie : étude analytique, économétrique et comparative avec certains pays en développement pendant la période 1980-2015.P 72-75.
- **Azizi, S. (2024).** L'impact du développement monétaire sur la croissance économique en Algérie et dans certains pays en développement durant la période (1990-2020). Thèse de doctorat. Djelfa, Algérie. P 125-159.

- **Rahma, M. (2025).** L'impact de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire – Une étude économétrique. Thèse de doctorat, Université 8 Mai 1945 Guelma, Guelma. P73-75.
- **Abdessamed, B. A. (2021).** La libéralisation financière et la croissance économique en Algérie. Thèse de doctorat en sciences de gestion. Sidi Bel Abbés, L'Algérie. P82.
- **Al-Bayati, F. R. (2008).** Le développement économique politiquement dans le monde arabe. Thèse de doctorat. Danemark. P75-76.

3. Article du Journal :

- **Soumia, C. (2017).** L'impact dynamique de la croissance économique sur le chômage : étude de cas de l'Algérie. Sidi Bel Abbés, L'Algérie. P34-35.
- **MOUZOUN, Z. (2025, décembre 20).** La contribution de l'inclusion financière à la croissance économique au Maroc : Une étude exploratoire des effets sur la qualité de vie des individus et sur le développement des entrepreneurs. Kénitra, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Maroc. P 164-173.
- **Ben aichouba, R. (2018).** L'industrie de la finance islamique et son rôle dans la promotion de l'inclusion financière - Une étude de cas des pays arabes. Blida. P48.
- **Benslimane, H. (2018).** Croissance économique et ouverture commerciale en Algérie. Oran, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Algérie. P 40-42.
- **Maradsi, H. (2019).** Éducation et croissance économique : une étude comparative. Batna, Algérie. P 184-185.
- **Abdelhalim, C. (2021).** L'évolution historique des théories de la croissance et du développement dans la pensée économique. Études de développement (73). P 16.
- **Allaoua, K. (2017, Juine).** Développement Financier et Croissance Economique. Journal of Industrial Economics, 12(03). Batna, Algérie. P 20-30.
- **Al-Mousawi, R. H., & Al-Maqsousi, S. K. (2019).** Le quantitative easing et son impact sur la croissance économique, P 36-37.
- **Amarou, Y. & Kebdani, S. (2025).** La technologie financière et son rôle dans le renforcement de l'inclusion financière afin de réaliser le développement humain en Algérie durant la période 2004-2023. Revue Stratégie et Développement, 15(02), P 126-127.

- **Azzizi, I., & Azzaoui, K. (2022).** L'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie : une analyse économétrique de la période (2004-2019). Revue des Réformes Economiques et Intégration En Economie Mondiale, 16(02). P 111-124.
- **Bais, N., & Kalakhi, L. (2023).** Stratégies d'inclusion financière à l'ère de la pandémie de COVID-19 : Expériences internationales réussies – Les Philippines et l'Inde. 07(01).P 22.
- **BEN MANSOUR, N. (2022, Mars 03**). L'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique dans les pays d'Afrique du Nord – étude économétrique et analytique pour la période 2004-2019. Revue des économies de l'Afrique du Nord, 18(25). Oran, université Ben Ahmed, Oran2, Algérie. P 257-274.
- **BENQIDA, m., & BOUAFIA, r. (2022).** La réalité et les perspectives de la promotion de l'inclusion financière dans les pays arabes. 15(01). Media, Algerie. P 95.
- **Boutalaa, M., Saad, B. H., & Bougerra, K. (2020).** Réalité de l'inclusion financière et ses défis – Jordanie et Algérie comme modèle. Revue Économie de l'Argent et des Affaires, 04(02). P 152.
- **Diaw, K., & Fall, N. (2022).** Effets de l'inclusion financière sur la croissance inclusive dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Journal of Academic Finance, 13(02).P 56-75.
- **Dif, f. e. (2020).** Réalité et défis de l'inclusion financière en Algérie. de gestion des affaires et des études économiques. Djelfa, Algérie. P 474.
- **EL MORABIT, f. (2025, février 28).** Revue de la littérature théorique en matière de développement financier. African Scientific Journal, 03 (12).P 1510-1526.
- **Elahcène, M., Bichari, K. & Elahcène, R. (2023**). La réalité de l'inclusion financière en Algérie (Réalité et défis) : Une étude analytique des indicateurs d'inclusion financière en Algérie de 2011 à 2021. Revue de Gestion et de Développement pour la Recherche et les Études, 12(02). P 30-40.
- **Falaq, S., Hamdi, m. & Hafifi, S. (2019).** Promouvoir l'inclusion financière comme approche stratégique pour soutenir la stabilité financière dans le monde arabe. P 03-04.
- **Ghida, F. & Ghida, F. (2019).** L'impact de l'investissement dans le capital humain sur la croissance économique en Algérie – Étude économétrique utilisant le modèle ARDL durant la période (1984-2018). Revue d'Études en Économie, Commerce et Finance. P 473-488.

- **Hamdouche, W. (2020).** L'importance de renforcer l'inclusion financière comme moyen d'augmenter la profondeur du secteur bancaire : cas des pays arabes. P 03.
- **Hassan, C. C. (2022).** Le rôle de l'inclusion financière dans la réalisation du développement durable en Égypte. Revue de recherches en économie et management. Le Caire, Egypte. P 32-54.
- **Henni, A. & Melahi, R. (2023, Mars).** L'inclusion financière et son rôle dans la réalisation de la croissance inclusive en Algérie. Revue d'Intégration Économique, 11(02). P 89-100.
- **HILAL, S. J. (2025, octobre 14).** L'impact de l'inclusion financière sur la promotion de la croissance économique en Irak. Revue d'études en économie et gestion des affaires, 08(02), Irek. P 20.
- **Hocine, S. (2015).** Pour une meilleure inclusion financière et l'accessibilité aux services bancaires et financiers : cas de l'Algérie. Revue critique. P 46-48.
- **Jonas Bertin, M., Mamadou, N., & Babacar, N. (2021).** Enjeux de l'adéquation FinTech – inclusion financière dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). ISTE OpenScience. P 05-07.
- **Kabikissa, F. J. (2020, Janvier).** L'incidence de l'inclusion financière sur la croissance économique au Congo. Revue congolaise de gestion (29). P 14-60.
- **Karkar, M. (2019).** L'inclusion financière est un objectif stratégique pour parvenir à la stabilité financière en Algérie. Revue d'économie et de développement humain, 10(03). P 364.
- **Katharina, P., Martin, R. & Stanislaw, G. (2000, juillet**). Droit et finance dans les économies en transition. Économie de la transition et changement institutionnel, 08(02). P 325-330.
- **Krouch, N. E.-D., Dakkich, J. & Oulad Ibrahim, L. (2022).** La réalité de l'inclusion financière dans le monde arabe : une étude de quelques pays arabes. Les études commerciales et économiques contemporaines, 05 (01). P 518.
- **MIMOUNI, Y., BESSOUIH, M. & BOUKHARI, K. (2022, Juine 30).** Etude économitrique de l'effet de l'inclusion financière sur la croissance en Arabie saoudite pendant la période 2004-2020. Revue Dafaer Boadex, 11(01). P 477.
- **Moulakhsou, B. (2012, Novembre).** Le rôle de l'assurance sur la croissance économique en Algérie pour la période 1991-2010. Revue des Sciences Économiques. Batna. P149-163.

- **Ossef, O. Y. & Chaoui, C. (2020).).** L'inclusion financière en Algérie : réalité, obstacles et solutions. Revue d'Économie Islamique Mondiale. (97). P127-128.
- **Ouazar, b. & khalifa, a. (2025).** L'inclusion financière dans les pays du Maghreb - Une étude analytique utilisant certains indicateurs d'inclusion financière pour la période 2011-2021. Les Études Économiques, 09 (02). P43.
- **Oumani, L. & Kihli, S. a. (2017).** Création de valeur et économie des actifs immatériels. Revue Performance des Entreprises Algériennes (12). P320.
- **Peterson K, O., Adekemi C, A. & Rachid, S. (2023, Octobre 10).** Impact de l'inclusion financière sur la croissance économique : revue de la littérature existante et orientations pour la recherche future. Munich Personal RePEc Archive (MPRA). Revue internationale d'économie sociale. P 06-08.
- **Saadan, a. & Mahajbia, n. (2018).** La réalité de l'inclusion financière au Maghreb : une étude comparative : Algérie, Tunisie et Maroc. 10(03). P 750.
- **wahida, B. (2023).** Les produits bancaires islamiques comme mécanisme de renforcement de l'inclusion financière en Algérie à la lumière de certaines expériences internationales. Sétif, algerie. P 03-05.
- **Zemirli, R. (2023, Janvier 05).** Analyse économétrique de l'effet de l'inclusion financière sur la croissance du PIB hors hydrocarbures en Algérie. Revue de Recherches en Économie et Management, 05(02). P 87-102.

4. Article de séminaire et conférences :

- **Betaher, B. & agoune, a. (2018).** L'inclusion financière et les moyens de la renforcer dans les économies nationales : expériences de certains pays arabe. un document de recherche présenté au colloque national sur le renforcement de l'inclusion financière en Algérie en tant que mécanisme de soutien au développement durable. Khemis Miliana, l'Algérie. P 20
- **Fonds Monétaire Arabe, G. d. (2015).** Exigences pour l'adoption d'une stratégie nationale globale visant à promouvoir l'inclusion financière dans les pays arabes. P 08.
- **Jalal-Eddine, B. R. (2018).** Calcul d'un indice composite d'inclusion financière et estimation de la relation entre l'inclusion financière et le PIB dans les pays arabes. Études Économiques, Fonds Monétaire Arabe, Abou Dhabi, Émirats Arabes Unis. P 34.

- **Mai, M. A. D. & Taghreed, M. S. (2021).** Évaluation de la capacité des piliers de l'inclusion financière à soutenir l'avantage concurrentiel des banques commerciales à la lumière de la pandémie de Covid-19. P 09-10.

5. Sites web et rapports

- **(GIZ), D. G. (2012).** Financial inclusion policy guide, Germany. Consulté le 2026
- **Aboumouiss, g. (2018).** Les répercussions de l'engagement du secteur bancaire dans l'application des recommandations et des mesures relatives à la L'impact de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Abou Dhabi. P 09.
- **Adolfo, B., Thorsten, B., Belhaj, M., & Ben Naceur, S. (2020).** Inclusion financière : Qu'avons-nous apprise jusqu'à présent ? Que devons-nous apprendre ? Document de travail du FMI. Fonds Monétaire International. Consulté le 2026. P 51.
- **Alfred, H., & Stefan, J. (2010).** Financial Inclusion and Financial Stability: Current Policy Issues. Working Paper, Asian Development Bank Institute, Tokyo. Consulté le 2026, sur https://www.adb.org/sites/default/files/publication/156114/adbi-wp259.pdf
- **Alliance for Financial Inclusion. (2013).** Measuring financial inclusion : Core set of financial inclusion indicators. Alliance for Financial Inclusion. Consulté le 2026, sur https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/fidwg-core-set-measuring-fi.pdf
- **ANGEM. (s.d.).** ANGEM. Récupéré sur https://www.angem.dz/
- **Banque-d'Algérie. (2023).** Rapport annuel 2022: évolution économique et monétaire. Récupéré sur Banque d'Algérie: https://www.bank-of-algeria.dz/lecons-a-tirer-crise-financiere-internationale-mohammed-laksaci-communication-rencontre-presidents-directeurs-generaux-banques-etablissements-financiers/
- **Banque-mondiale. (2014).** Global Financial Development Report 2014 : Financial Inclusion. Washington, États-Unis : banque mondiale, Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Consulté le 2026
- **Cámara, N., & Tuesta, D. (2014).** Measuring Financial Inclusion: A Multidimensional Index. BBVA, BBVA Research. Madrid: BBVA Research. Consulté le 2026, sur https://www.bbvaresearch.com/wp-content/uploads/2014/09/WP14-26_Financial-Inclusion2.pdf
- **FasterCapital. (2025, décembre 21).** Croissance économique : mesurer la croissance économique à l'aide du PIB réel. Consulté le 2026, sur FasterCapital:

https://fastercapital.com/fr/contenu/Croissance-economique---mesurer-la-croissance-economique-a-l-aide-du-PIB-reel.html#Introduction---la-croissance--conomique-et-au-PIB-r-el

- **Formassion. (2025, Mars 5).** Quelle est la différence entre croissance endogène et croissance exogène Consulté le 2026, sur Formassion: https://formassion.com/economie/quelle-est-la-difference-entre-croissance-endogene-et-croissance-exogene/
- **Global Partnership for Financial Inclusion. (2016).** G20 Financial Inclusion Indicators (2016 Update). Consulté le 2026, sur https://www.gpfi.org/sites/default/files/documents/G20%20Financial%20Inclusion%20Indicators%20%282016%20Update%29.pdf
- **groupe G20. (2010, juin 27).** Principes de l'inclusion financière novatrice. Consulté le 2026, sur G20 Information Centre: https://www.g20.utoronto.ca/2010/to-principles-fr.html
- **Inclusion financière. (2022, mars 29).** Récupéré sur Banque mondiale.
- **Kartable. (2025, décembre 30).** Quelles sont les sources de la croissance économique ? Consulté le 2026, sur Kartable: https://www.kartable.fr/ressources/ses/cours/quelles-sont-les-sources-de-la-croissance-economique/10555
- **La-Poste-algérienne. (2022).** La Poste algérienne. Récupéré sur https://eccp.poste.dz/
- **Mahmoud Sayed, H., Hassan Ali, I., & Mahmoud Maatoq, S. (2021).** L'inclusion financière. Consulté le 2026, sur Scientific Journal of Research and Business Studies: https://sjrbs.journals.ekb.eg/article_154840_bc43ea7cae9618737c7488c2717ead6d.pdf
- **Prépa, M. (2025, décembre 12).** Les différentes formes de croissance économique. Consulté le 2026, sur Major Prépa: https://major-prepa.com/eco-droit/differentes-formes-croissance-economique/#elementor-toc__heading-anchor-2
- **Société-Générale-Algérie**. (2022). rapport d'activité 2022, P 20-23.

Annexes

Annexes

1. Les données du modèle de la régression :

Année	croissance du PIB en %	NBC	GAB	EMP	EPB	INVST	INF
2004	4,5	4,7	1,27	26	48	26	4
2005	5,4	4,8	1,51	23,3	51	25	1,4
2006	2,9	5	2,41	23,4	54	25	2,3
2007	3,1	5,1	3,75	27,8	56	28	3,7
2008	2,5	5,3	4,23	29	57	30	4,9
2009	1,2	5,2	5,37	35	48	39	5,7
2010	4,8	5,1	5,97	34,9	51	37	3,9
2011	3	5,2	6,13	39,3	50	33	4,5
2012	2,4	5,3	6,24	42,8	49	32	8,9
2013	2,6	5,3	6,56	45,3	47	36	3,3
2014	4,1	5,3	7,67	42,9	45	39	2,9
2015	3,2	5,3	8,24	44,6	39	43	4,8
2016	3,9	5,3	8,65	39,6	40	43	6,4
2017	1,5	5,3	9,21	41	40	42	5,6
2018	1,4	5,3	9,62	43,2	40	41	4,3
2019	0,9	5,3	9,39	50,6	38	40	2
2020	-5	5,3	9,38	48,1	33	39	2,4
2021	3,8	5,3	9,37	48,6	38	35	7,2
2022	3,6	5,3	8,13	41,9	44	30	9,3
2023	4,1	5,3	11,96	46,9	41	33	9,3
2024	3,7	5,35	12	47	39	35	4

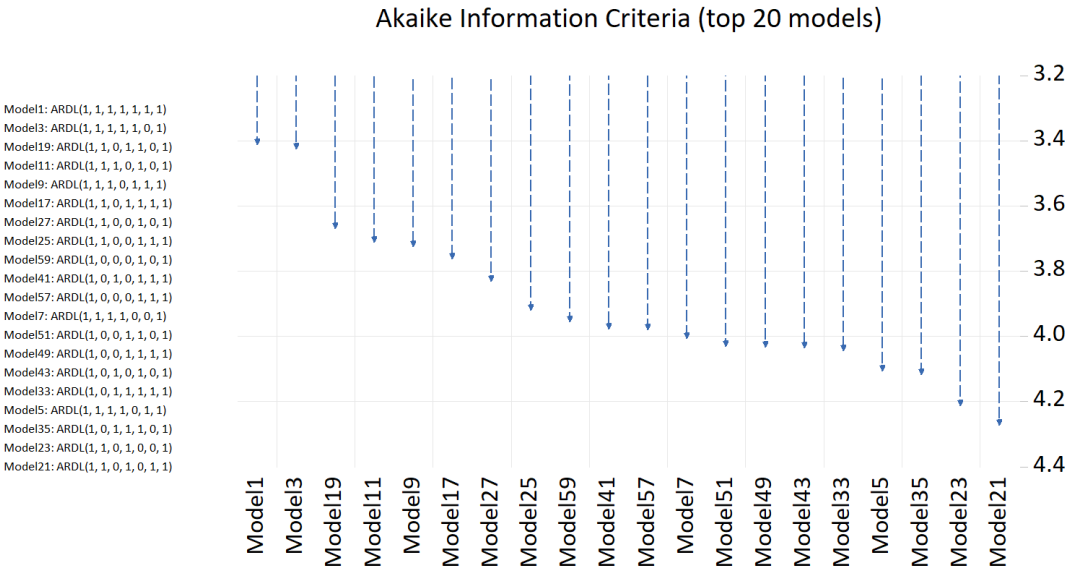
2. Statistiques descriptives :

	EMP	EPB	GAB	INF	INVST	NBC	PIB
Mean	39.10476	45.14286	7.002517	4.800000	34.80952	5.207143	2.742857
Median	41.90000	45.00000	7.670000	4.300000	35.00000	5.300000	0.100000
Maximum	50.60000	57.00000	12.00000	9.300000	43.00000	5.350000	5.400000
Minimum	23.30000	33.00000	1.270000	1.400000	25.00000	4.700000	-5.000000
Std. Dev.	8.613970	6.657971	3.097189	2.323790	5.861903	0.176271	2.143262
Skewness	-0.642620	0.139741	-0.327217	0.678415	-0.270422	-0.833014	-0.270195
Kurtosis	2.125693	2.011340	2.294211	2.578085	1.897012	2.282058	2.219801
Jarque-Bera	2.114221	0.923614	0.810619	1.766624	1.320459	16.31262	51.88843
Probability	0.347458	0.630144	0.666771	0.413411	0.516733	0.000287	0.000000
Sum	821.2000	948.0000	147.0600	100.8000	731.0000	109.3500	57.60000
Sum Sq. Dev.	1484.010	886.5714	191.8516	108.0000	687.2381	0.621429	91.87143
Observations	21	21	21	21	21	21	21

3. Estimation du modèle ARDL :

R-squared	0.901999	Mean dependent var	2.655000
Adjusted R-squared	0.689664	S.D. dependent var	2.159794
S.E. of regression	1.203175	Akaike info criterion	3.403831
Sum squared resid	8.685775	Schwarz criterion	4.100844
Log likelihood	-20.03831	Hannan-Quinn criter.	3.539896
F-statistic	4.247992	Durbin-Watson stat	2.729883
Prob(F-statistic)	0.042942		

4. Estimation des retards (lags) :



5. Test de cointégration (Bounds Test) :

Test Statistic	Value	Signif.	I(0)	I(1)
			Asymptotic: n=1000	
F-statistic	4.909003	10%	1.99	2.94
k	6	5%	2.27	3.28
		2.5%	2.55	3.61
		1%	2.88	3.99

6. Estimation de la relation à long terme :

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
NBC	-49,14893	14,65430	-3,353891	0,0501
GAB	1,582933	0,647255	2,445610	0,0153
EMP	0,605074	0,242905	2,490987	0,0471
EPB	0,802848	0,258884	3,101191	0,0211
INVST	0,588533	0,184554	3,188939	0,0189
INF	0,531353	0,263698	2,015001	0,0905
C	164,6690	50,31025	3,273070	0,0170

7. Estimation de la relation à court terme :

ARDL Error Correction Regression
Dependent Variable: D(PIB)
Selected Model: ARDL(1, 1, 1, 1, 1, 1, 1)
Case 2: Restricted Constant and No Trend
Date: 04/26/26 Time: 21:05
Sample: 2004 2024
Included observations: 20

ECM Regression
Case 2: Restricted Constant and No Trend

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(NBC)	-20.37053	2.416964	-8.428148	0.0002
D(GAB)	0.374457	0.220211	1.700445	0.1400
D(EMP)	0.326180	0.063686	5.121732	0.0022
D(EPB)	1.310594	0.100790	13.00317	0.0000
D(INVST)	1.375969	0.148967	9.236765	0.0001
D(INF)	0.686390	0.090668	7.570336	0.0003
CointEq(-1)*	-0.917869	0.099505	-9.224391	0.0001

R-squared	0.941308	Mean dependent var	-0.040000
Adjusted R-squared	0.914219	S.D. dependent var	2.790850
S.E. of regression	0.817396	Akaike info criterion	2.703831
Sum squared resid	8.685775	Schwarz criterion	3.052338
Log likelihood	-20.03831	Hannan-Quinn criter.	2.771864
Durbin-Watson stat	2.729883		

8. Test d'autocorrélation (Breusch-Godfrey Serial Correlation LM):

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:
Null hypothesis: No serial correlation at up to 2 lags

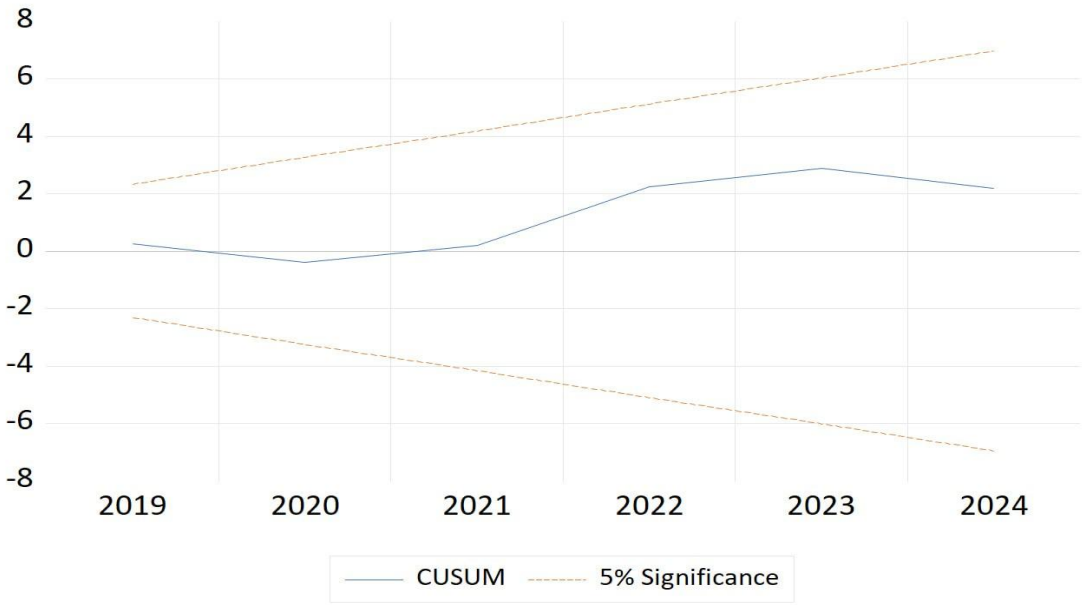
F-statistic	0.982277	Prob. F(2,8)	0.4155
Obs*R-squared	3.943086	Prob. Chi-Square(2)	0.1392

9. Test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan-Godfrey) :

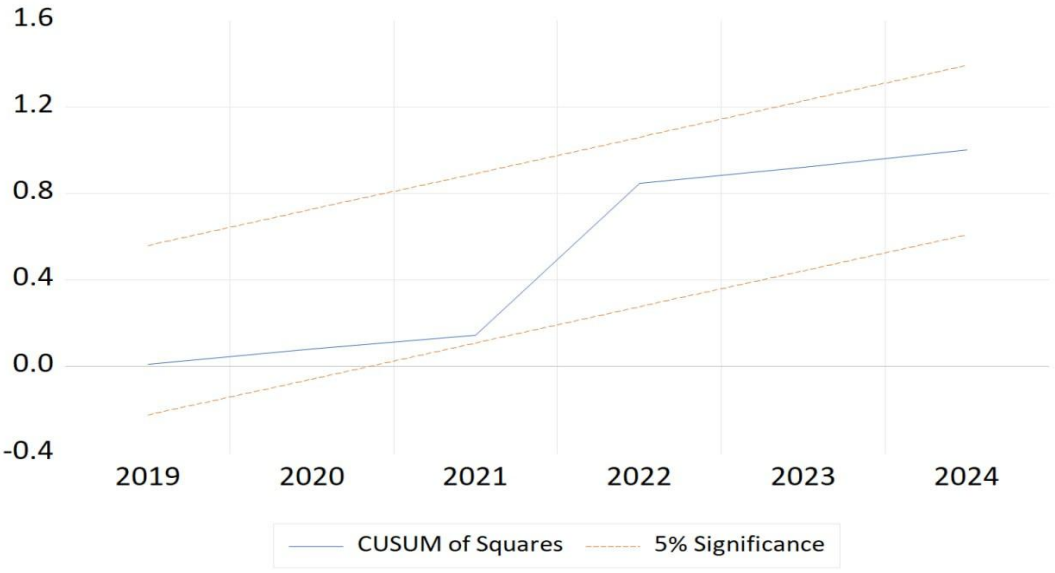
Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey
Null hypothesis: Homoskedasticity

F-statistic	0.707340	Prob. F(13,6)	0.7186
Obs*R-squared	12.10288	Prob. Chi-Square(13)	0.5192
Scaled explained SS	0.908060	Prob. Chi-Square(13)	1.0000

10. Test de stabilité (CUSUM) :



11. Test de stabilité (CUSUMQ) :



12. Test de causalité de Granger :

Sample: 2004 2024
Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
NBC does not Granger Cause PIB	20	1.10086	0.3088
PIB does not Granger Cause NBC		0.61239	0.4447
INVST does not Granger Cause PIB	20	1.08202	0.3128
PIB does not Granger Cause INVST		0.13190	0.7209
INF does not Granger Cause PIB	20	0.88659	0.3596
PIB does not Granger Cause INF		0.71524	0.4095
GAB does not Granger Cause PIB	20	0.92699	0.3491
PIB does not Granger Cause GAB		0.11145	0.7426
EPB does not Granger Cause PIB	20	0.16130	0.6930
PIB does not Granger Cause EPB		0.04168	0.8406
EMP does not Granger Cause PIB	20	0.73153	0.4043
PIB does not Granger Cause EMP		0.65170	0.4307
INVST does not Granger Cause NBC	20	0.62008	0.4419
NBC does not Granger Cause INVST		7.60200	0.0135
INF does not Granger Cause NBC	20	0.14300	0.7100
NBC does not Granger Cause INF		1.97255	0.1782
GAB does not Granger Cause NBC	20	0.80809	0.3812
NBC does not Granger Cause GAB		1.50093	0.2372
EPB does not Granger Cause NBC	20	0.05790	0.8127
NBC does not Granger Cause EPB		9.97355	0.0057
EMP does not Granger Cause NBC	20	0.13278	0.7201
NBC does not Granger Cause EMP		7.25750	0.0154
INF does not Granger Cause INVST	20	0.44685	0.5128
INVST does not Granger Cause INF		0.12909	0.7238
GAB does not Granger Cause INVST	2	0.02695	0.8715
INVST does not Granger Cause GAB		1.05081	0.3197
EPB does not Granger Cause INVST	20	3.66244	0.0726
INVST does not Granger Cause EPB		2.78990	0.1132
EMP does not Granger Cause INVST	20	3.6E-07	0.9995
INVST does not Granger Cause EMP		0.17783	0.6785
GAB does not Granger Cause INF	20	0.62857	0.4388
INF does not Granger Cause GAB		1.84056	0.1926
EPB does not Granger Cause INF	20	0.39425	0.5384
INF does not Granger Cause EPB		0.28967	0.5974
EMP does not Granger Cause INF	20	0.77875	0.3898
INF does not Granger Cause EMP		0.48941	0.4937
EPB does not Granger Cause GAB	20	0.75730	0.3963
GAB does not Granger Cause EPB		9.34602	0.0071
EMP does not Granger Cause GAB	20	0.30431	0.5884
GAB does not Granger Cause EMP		3.87360	0.0656
EMP does not Granger Cause EPB	20	7.52548	0.0139
EPB does not Granger Cause EMP		1.34927	0.2615

Tables des matières

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE 2

CHAPITRE (I).CADRE CONCEPTUEL DE L'INCLUSION FINANCIERE ... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Introduction du chapitre 13

Section (01) : La notion de l'inclusion financière 14

1 Évolution historique et définition de l'inclusion financière : 14

1.1 Historique et évolution de l'inclusion financière : 14

1.2 La définition de l'inclusion financière : 15

2 L'importance et les objectifs stratégiques de l'inclusion financière : 17

2.1 L'importance l'inclusion financière : 17

2.1.1 La dimension sociale : 17

2.1.2 La dimension économique : 17

2.1.3 La dimension stratégique : 17

2.2 Les objectifs stratégiques de l'inclusion financière : 18

3 Les piliers de l'inclusion financière : 19

3.1 Soutien à l'infrastructure financière : 19

3.2 Protection des consommateurs de services financiers : 20

3.3 Développer des services et des produits financiers qui répondent aux besoins de tous les clients : 20

3.4 Éducation financière : 20

3.5 Qualité du processus financier et accès aux services financiers à un prix raisonnable : 20

Section (2) : Mesures, indicateurs et déterminants de l'inclusion financière 21

1 Les dimensions et les indices de l'inclusion financière : 21

1.1 Les dimensions de l'inclusion financière et leurs indicateurs selon l'Alliance for Financial Inclusion (AFI) et Global Partnership for Financial Inclusion (GPFI) 22

1.1.1 L'accès aux services financiers : 23

1.1.2 L'utilisation des services financiers : 23

1.1.3 La qualité des services financiers : 24

1.2 Les dimensions de l'inclusion financière et leurs indicateurs selon la banque mondiale :25
1.2.1 L'utilisation des comptes financiers :25
1.2.2 L'épargne :26
1.2.3 L'emprunt :26
1.2.4 Les paiements :26
1.2.5 L'assurance :26
2 Les principes de l'inclusion financière :26
2.1 Leadership :27
2.2 Diversité :27
2.3 Innovation :27
2.4 Protection :27
2.5 Autonomisation :27
2.6 Collaboration :27
2.7 Connaissances :27
2.8 Proportionnalité :28
2.9 Cadre réglementaire :28
3 Les déterminants de l'inclusion financière :28
3.1 L'âge :28
3.2 Le revenu :29
3.3 Le genre :29
3.4 Le niveau d'éducation :29
Section (03) : Stratégies de promotion et obstacles à l'inclusion financière29
1 L'inclusion financière au prisme du système bancaire :30
2 Les politiques et stratégies de l'inclusion financières :31
2.1 Les politiques d'inclusion financière :32
2.1.1 Agents bancaires :32
2.1.2 Paiement par voie de communication mobile :32
2.1.3 Diversification des prestataires de services :33
2.1.4 Réforme des banques publiques :33
2.1.5 Protection du consommateur :33
2.1.6 Politique d'identité financière :34
2.2 Les stratégies de l'inclusion financières :34
2.2.1 Stratégies visant à faciliter l'accès aux services financiers :35

2.2.2 Les stratégies encourageant l'utilisation des services financiers :35
2.2.3 Les stratégies visant à améliorer la qualité des services financiers :36
3 Obstacles et défis de l'inclusion financière :37
Conclusion du chapitre39
CHAPITRE (II). LE NEXUS INCLUSION FINANCIERE - CROISSANCE ÉCONOMIQUE : CADRE THEORIQUE ET CANAUX DE TRANSMISSION..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Introduction du chapitre.....41
Section (01) : Fondements théoriques de la croissance économique42
1 Les concepts clés de la croissance économique :.....42
1.1 La définition de la croissance économique :42
1.2 Les facteurs de la croissance économique :43
1.2.1 Le capital humain (facteur travail) :44
1.2.2 Le capital physique (facteur capital) :44
1.2.3 Le progrès technologique :45
1.3 Les types de la croissance économique :45
1.3.1 La croissance extensive :45
1.3.2 La croissance intensive :46
1.3.3 La croissance exogène :46
1.3.4 La croissance endogène :46
1.3.5 La croissance conjoncturelle :46
1.3.6 La croissance structurelle :46
1.4 Les caractéristiques de la croissance économique :47
1.5 Les étapes de la croissance économique :47
1.5.1 La société traditionnelle :47
1.5.2 Les conditions préalables au décollage :47
1.5.3 Le décollage :48
1.5.4 Le progrès vers la maturité :48
1.5.5 L'ère de consommation de masse :48
1.6 La contribution de la croissance économique :48
2 Indicateurs et mesures de la croissance économique :49
2.1 Les indicateurs de la croissance économique :49
2.1.1 Revenu national total prévu :49
2.1.2 Produit intérieur brut (PIB) :49
2.1.3 Le revenu moyen par habitant :50

2.1.4 Revenu national total : 51
2.2 Les mesures de la croissance économique : 52
2.2.1 La méthode de la valeur ajoutée : 52
2.2.2 La méthode du revenu : 53
2.2.3 La méthode de dépense : 53
3 Le système bancaire comme facteur de croissance économique : 54
Section (02) : Évolution des paradigmes de la croissance économique..... 55
1 La théorie classique de la croissance économique : 55
1.1 Adam Smith : 56
1.2 David Ricardo : 57
1.3 Robert Malthus : 58
2 La théorie keynésienne de la croissance économique : 60
2.1 Roy Forbes Harrod : 61
2.2 Ensey Domar : 62
3 La théorie néoclassique : 63
4 La théorie endogène de la croissance économique : 64
4.1 Le modèle de Romer (1986) : 65
4.2 Le modèle de Lucas (1988) : 66
4.3 Le modèle de Barro (1990) : 67
Section (03) : L'inclusion financière comme moteur de la croissance économique 68
1 La relation théorique entre l'inclusion financière et la croissance économique :..... 68
2 Analyse des canaux de transmission : Épargne, investissement et innovation : 70
2.1 Canal d'épargne : 70
2.2 Canal d'investissement : 72
2.3 Canal d'innovation : 73
3 Portée macro-économique et mécanismes de création de valeur : 74
3.1 Définition de la création de valeur : 74
3.2 Mécanismes de création de valeur : 74
Conclusion du chapitre 76
CHAPITRE (III).INCLUSION FINANCIERE ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN ALGERIE : ANALYSE EMPIRIQUE SUR LA PERIODE 2004-2024..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Introduction du chapitre 78

Section (01) : Diagnostic et trajectoire de l'inclusion financière en Algérie 79
1 Les réformes majeures de l'inclusion financière en Algérie : 79
1.1 Mesure de l'inclusion financière : 79
1.2 Modernisation du Secteur Bancaire : 80
1.3 Programmes spécifiques : 81
2 Analyse de la situation actuelle de l'inclusion financière en Algérie : 81
2.1 Analyse d'accès aux services financiers : 81
2.1.1 Nombre de comptes actifs : 82
2.1.2 Nombre de distributeurs automatiques des billets des agences bancaires : 83
2.2 Analyse d'utilisation des services financiers : 83
2.2.1 Nombre d'emprunteurs : 84
2.2.2 Nombre de déposants : 85
3 Contraintes et obstacles de l'inclusion financière en Algérie : 85
Section (02) : Démarche méthodologique de l'étude économétrique 86
1 Spécification du modèle économétrique : 86
1.1 Approche méthodologique et estimation du modèle ARDL : 88
1.1.1 Test de stationnarité (ou de racine unitaire) : 88
1.1.2 Estimation du modèle ARDL : 89
1.1.3 Test de cointégration (Bounds Test) : 89
1.1.4 Modèle ECM (Error Correction Model) : 89
1.1.5 Tests de diagnostics et stabilité du modèle : 89
1.1.6 Test de causalité de Granger : 91
2 Description des variables et données : 91
2.1 La variable dépendante : 91
2.1.1 La croissance du PIB (% annuel) : 91
2.2 Les variables indépendantes : 93
2.2.1 Le nombre d'agences bancaires commerciales (pour 100 000 adultes) : 93
2.2.2 Le nombre des guichets automatiques (pour 100 000 adultes) : 94
2.2.3 Les emprunts (pour 100 000 adultes) : 95
2.2.4 Épargne brute (en % du PIB) : 96
2.3 Les variables de contrôle : 98
2.3.1 L'investissement (en % du PIB) : 98
2.3.2 L'inflation (en %) : 99

Section (03) : Présentation, analyse et interprétation des résultats.....101
1 Statistiques descriptives des variables :101
2 Construction du modèle ARDL :102
2.1 Tests de racine unitaire :102
2.2 Estimation du modèle ARDL :103
2.3 Test de cointégration (Bounds Test) :.....104
2.3.1 Estimation de la relation à long terme et à court terme :105
2.4 Tests de diagnostics et stabilité du modèle :.....106
2.4.1 Test d'autocorrélation (Breusch-Godfrey Serial Correlation LM):106
2.4.2 Test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan-Godfrey):107
2.4.3 Test de stabilité (CUSUM et CUSUMQ) :107
2.5 Test de causalité de Granger :.....108
3 L'impact de l'inclusion financière sur la croissance (à Court et à Long terme) :.....110
Conclusion du chapitre112
Conclusion générale114

Résumé :

Cette étude a pour objectif d'analyser l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique en Algérie sur la période 2004-2024. L'analyse empirique s'appuie sur des données macroéconomiques nationales traitées via un modèle économétrique de type ARDL.

Les résultats obtenus révèlent l'existence d'une relation positive et statistiquement significative entre certains indicateurs d'inclusion financière et la croissance économique. Plus précisément, l'amélioration de l'accès aux services financiers et leur utilisation accrue contribuent à stimuler la dynamique économique à long terme. Par ailleurs, l'analyse de court terme confirme l'influence de ces variables, bien que leur intensité fluctue selon les conditions conjoncturelles et structurelles du pays. En parallèle, les variables de contrôle, notamment l'investissement, exercent l'effet positif attendu sur la croissance.

En conclusion, l'étude confirme que l'inclusion financière constitue un levier stratégique pour promouvoir une croissance économique durable en Algérie. Toutefois, l'efficience de ce levier reste tributaire du renforcement de la gouvernance financière et de la modernisation profonde du système bancaire national.

Mots clés : Inclusion financière ; Croissance économique ; ARDL ; Algérie.

Abstract:

This study aims to analyze the impact of financial inclusion on economic growth in Algeria over the period 2004-2024. The empirical analysis is based on national macroeconomic data processed through an ARDL econometric model.

The results reveal a positive and statistically significant relationship between certain financial inclusion indicators and economic growth. Specifically, improvements in access to financial services and their increased usage contribute to stimulating long-term economic dynamics. Furthermore, the short-term analysis confirms the influence of these variables, although their intensity fluctuates according to the country's cyclical and structural conditions. In parallel, control variables, notably investment, exert the expected positive effect on growth.

In conclusion, the study confirms that financial inclusion constitutes a strategic lever for promoting sustainable economic growth in Algeria. However, the efficiency of this lever remains dependent on the strengthening of financial governance and the profound modernization of the national banking system.

Keywords: Financial inclusion; Economic growth; ARDL; Algeria.